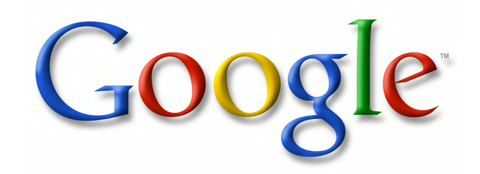
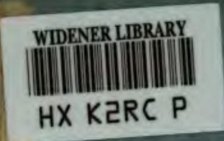
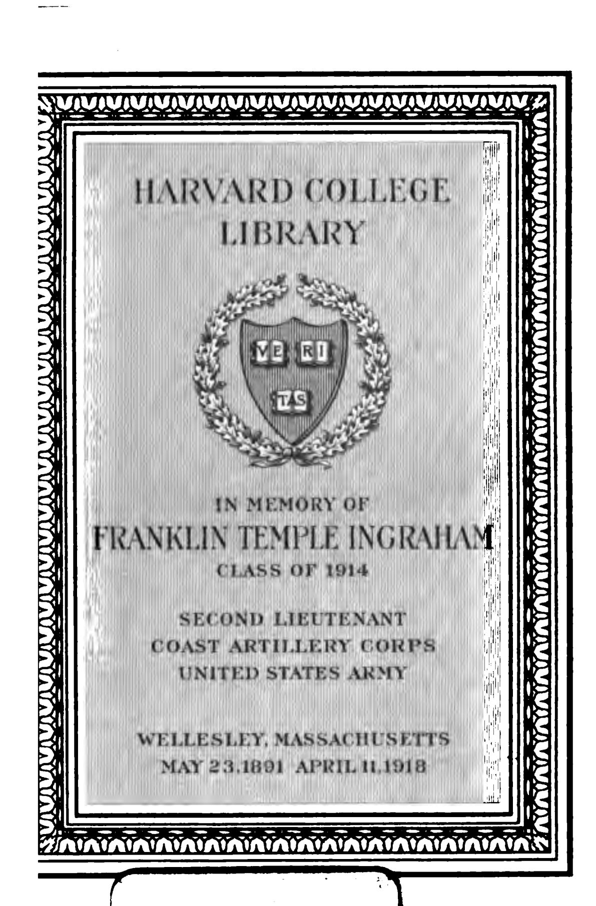





HARVARD COLLEGE
LIBRARY
VE RI
TAS
IN MEMORY OF
FRANKLIN TEMPLE INGRAHAM
CLASS OF 1914
SECOND LIEUTENANT
COAST ARTILLERY CORPS
UNITED STATES ARMY
WELLESLEY, MASSACHUSETTS
MAY 23,1891 APRIL 11,1918

[illegible]

JOURNAL LITTÉRAIRE

DÉDIÉ

AU ROI,

PAR

UNE SOCIÉTÉ D'ACADÉMICIENS.

VOLUME XVI.

Mars & Avril.

Fructus enim ingenii & virtutis omnisque præstantiæ tum maximus accipitur, quum in proximum quemque confertur.

Cic. de Amic. §. 19.



À BERLIN.

Chez G. J. DECKER, Imprimeur du Roi.

1775.

Je dis librement mon advis de toutes choses... Ce que j'en opine, c'est aussi pour déclarer la mesure de ma veue, non celle des choses.

Mont. Ess. Livr. II. Chap. 10.

Æquum est enim meminisse, & me, qui dixeram, hominem esse, & vos, qui judicetis.

CIC.



JOURNAL LITTÉRAIRE.

VOLUME XVI.

DIE KUNST DES REINEN SATZES IN DER MUSIK, &c.

C'est à dire:

L'ART DE LA COMPOSITION PARFAITE RELATIVEMENT A L'HARMONIE, &c. &c. par J. P. KIRNBERGER, &c.

QUATRIEME ET DERNIER EXTRAIT. (*)

ONZIEME SECTION.

Du contrepoint simple figuré, ou Fleurtis.

On peut comparer le contrepoint simple syllabique à la démarche or-

di-

(*) Voyez le premier extrait dans le Volume XII. de ce Journal, page 131 & suivantes: le second dans

dinaire d'un homme, & le contrepoint simple figuré aux pas que fait un danseur: il est important de bien saisir cette comparaison, parce qu'elle explique parfaitement les propriétés du chant figuré.

Il n'est pas nécessaire que dans le contrepoint syllabique chaque note vaille une mesure, ou une demi-mesure; on peut aussi employer des noires: mais, soit que l'on employe des noires ou des blanches, toutes les notes doivent être de la même valeur, hors la derniere & celle qui la précede, auxquelles on donne une valeur double, tout comme en marchant vite, on ne s'arrête pas d'ordinaire brusquement; mais on rallentit son pas quand on est près de son but.

Or, tout comme un homme peut en marchant faire différents mouvements après avoir levé le pied & avant de le re-

dans le Volume XIII. page 65 & suivantes; & le troisieme dans le Volume XIV. page 134 & suivantes.

reposer à terre, de même le musicien après avoir choisi la valeur des notes qu'il veut employer, peut subdiviser chaque note en plusieurs autres de moindre valeur, sans que pour cela la marche même soit changée.

Outre cette maniere d'orner le chant en subdivisant chaque pas, il y en a encore une autre où les notes gardent leur valeur, mais syncopent, ce qui forme la mesure à *contretemps*; mesure qui change non seulement la marche, mais encore mêle des dissonances accidentelles à l'harmonie; car toute mesure à contretemps résulte de plusieurs suspensions. L'Auteur appelle ce contrepoint *inégal*, à cause de la marche inégale des parties, & le distingue du Fleurtis.

Ces deux sortes de contrepoint peuvent servir à orner le chant & à lui donner le caractere qu'il doit avoir; chacun de ces contrepoints a besoin de plusieurs précautions, sans lesquelles le chant perdroit son harmonie & son agrément;

& c'eſt à expliquer ces précautions qu'eſt deſtinée cette ſection.

Notre Auteur conſidere chaque temps fort de la meſure comme un pas, c'eſt à dire, l'action de poſer le pied, enſorte que ſi l'on veut indiquer la marche du chant en frappant, chaque temps de la meſure ſera marqué par un coup, dont cependant celui qui marque le premier temps de la meſure ſera le plus marqué. Il y a des cas où il en eſt tout autrement, & où ce n'eſt, par exemple, que le premier temps de chaque meſure qui indique l'action de poſer le pied, & dont les autres indiquent à la vérité des pas, mais des pas légers & ſans aucun repos. Dans ce dernier ſens, la meſure repréſente un pas du chant équivalent à ce qu'on appelle *pas* en terme de danſe, lequel eſt ſouvent composé de pluſieurs mouvements; tel eſt le *pas de menuet* &c. Ce n'eſt pas de cette ſorte de pas qu'il s'agit ici; on ne conſidere que la maniere d'orner chaque pas ou temps fort de la meſure.

On

On ſe repréſentera donc deux parties, dont l'une marquera toujours chaque temps de la meſure par une note, qui, ſi l'on veut, équivaudra à une ſyllabe, tandis que l'autre contiendra les ornements de chaque temps.

Le *Fleurtis* peut encore ſe ſubdiviſer en deux eſpeces; celui où les ornements réſultent uniquement des tons qui ſont dans l'harmonie, alors c'eſt un véritable *arpeggio;* & celui où l'on mêle des notes étrangeres à celles qui ſont dans l'harmonie.

Ces notes étrangeres qu'on mêle aux notes de l'accord, s'appellent notes de *goût* ou de *paſſage*, & l'on peut les employer de deux manieres; car, ou la note de goût eſt la ſeconde de deux, ou elle eſt la premiere; dans le premier cas la *tranſition* eſt *réguliere;* elle eſt *irréguliere* dans le ſecond.

Il faut donc examiner

1°. L'*arpeggio*.

2°. Les *tranſitions*.

3°. Le *contretemps*, ou *ſyncope*.

Il faut d'abord faire une remarque générale. Dans toute piece de musique la marche de la mesure doit être déterminée & sentie: si donc une des parties est ornée de façon à rendre cette marche douteuse, il faut qu'une autre partie la marque distinctement.

Les grands maîtres s'écartent cependant de cette regle; mais alors l'expression exige cet écart, comme tous les exemples le prouvent.

On sent qu'il est impossible d'analyser cette section sans embarasser notre extrait de notes. Nous nous contenterons d'extraire les remarques qui peuvent se passer de musique.

Toute note du Dessus qui répond à une pause de la Basse, doit appartenir à l'harmonie de la note qui précede cette pause, ou à celle de la note qui la suit; car on ne peut frapper une nouvelle harmonie sans la Basse, c'est à dire sans fondement.

Mais on peut frapper un accord dissonnant sur une pause de Basse, pourvu

que

que cet accord ſoit ſauvé ſur la note de Baſſe qui ſuit la pauſe, & que ce ſoit un accord dont la diſſonance ſoit à la Baſſe, & par conſéquent préparée par la note qui précede la pauſe; car dans ce cas la vraie fondamentale de l'accord eſt dans une autre partie, & la note qui précede la pauſe dans la Baſſe, reſte dans l'ouie & guide le chanteur.

Il faut remarquer en général

1°. Qu'à l'égard de la valeur des notes de goût, il faut faire attention au mouvement de la piece: il eſt clair qu'un mouvement lent permet plus de diminutions qu'un mouvement vîte.

2°. Que le caractere, ou l'expreſſion dominante de la piece exige, ou permet, tantôt plus, tantôt moins d'ornements. Une piece d'une expreſſion tendre permet plus d'agréments qu'une piece d'un caractere héroïque &c.

Les airs de danſe expriment pluſieurs des caracteres principaux; on fera donc

 bien

bien d'étudier les bons maîtres en ce genre. Voici des remarques qui diminueront la peine des écoliers.

Des airs d'un mouvement vif & à quatre temps, comme les *Bourrées* & les *Gavottes*, ne permettent guere des notes plus breves que des croches. Cette même mesure à quatre temps, mais d'un mouvement plus lent, & tel que celui des *ouvertures*, souffre des doubles & même des triples croches.

La mesure à trois temps d'un mouvement modéré, telle que celle du *menuet*, ne permet guere des notes de moindre valeur que des croches. Mais dans la *Sarabande*, dont la mesure est aussi de $\frac{3}{4}$ avec un mouvement plus lent, on peut employer des doubles croches. La *Polonoise*, dont le mouvement, plus vif que celui de la Sarabande, est environ d'un tiers plus lent que celui du menuet, ne permet pas non plus des notes plus breves que des doubles croches. On évitera soigneusement de mettre dans les Polonoises composées pour la danse, une cro-

croche suivies de deux doubles croches: cette figure de chant usitée en Allemagne est absolument contraire à la nature de la véritable Polonoise.

Le *Passe-pied*, mesure de $\frac{3}{8}$, ne souffre aussi que des doubles croches.

Dans les airs de danses dont on varie les couplets de 8 en 8 mesures, comme dans la *chaconne*, on employe des triples croches au lieu de doubles.

On parlera plus au long de ces airs de danse dans le second volume.

Enfin il faut encore remarquer que les agréments ne sont pas arbitraires, mais qu'on doit les régler sur le caractere de la piece: on en parlera dans la suite. De plus, les endroits d'une piece dont les expressions se ressemblent, doivent aussi se ressembler par leurs ornements & leur chant; c'est de l'observation de cette regle que l'*imitation* tire sa source.

L'*imitation* est *libre* ou *rigoureuse*. Cette derniere s'employe dans les *Fugues*; l'autre dans toutes les pieces.

Examinons à présent chaque sorte de *contrepoint simple fleuri* en particulier.

D'abord vient l'*arpeggio.* Si l'*arpeggio* est de deux notes, ces deux notes avec la Basse font l'effet d'une piece à trois parties; & il faut que la composition soit telle que les *arpeges*, mis en accord, soient exempts de fautes contre la composition.

Si l'*arpeggio* est de trois notes, c'est une composition à quatre parties &c.

Dans l'*arpeggio* à deux notes, il faut soigneusement éviter que la note supérieure soit l'octave ou la quinte de la Basse, tout comme on l'évite dans la composition à trois parties. L'octave peut se tolérer dans un *arpeggio* qui fait l'effet de quatre parties.

On trouve quelquefois dans les bons compositeurs des endroits où les regles qu'on vient de donner, ne sont pas observées. Que les écoliers sachent que le seul moyen de transgresser les regles sans commettre de faute, c'est de s'accoutumer à ces mêmes regles, jusqu'à ce

te que l'oreille soit formée au point de sentir quand on peut s'en écarter sans danger.

Passons à la *Transition*. Ici il se trouve toujours des notes dissonantes. Le cas le plus simple est celui où l'on met constamment sur un temps deux notes, dont la premiere est consonnante & l'autre non. Ici la dissonance tombe toujours sur la seconde partie du temps, sur le levé; il faut seulement éviter avec soin de la faire paroître sur le frappé du temps suivant; cette regle fait qu'une *transition réguliere*, bonne dans une mesure à deux temps, ne vaut rien dans la mesure à quatre temps.

La *Transition* la plus naturelle & la plus douce est celle qui a lieu lorsqu'on insere une note entre deux notes qui font une tierce.

La transition irréguliere ne peut jamais commencer une piece; elle doit toujours être précédée au moins d'une note.

Quoique la tranfition réguliere foit la plus agréable, cependant le mêlange des deux tranfitions rend le chant plus piquant. D'abord la tranfition irréguliere ne fe faifit pas auffi facilement que l'autre, mais elle eft d'autant plus nouvelle.

Il faut une connoiffance approfondie de l'harmonie pour diftinguer ces deux tranfitions dans une piece où elles font mêlées : c'eft pourquoi l'Auteur a joint à fon ouvrage une piece qui montre clairement, à l'aide de l'harmonie fondamentale, quand la tranfition eft réguliere, & quand elle eft irréguliere.

Quelquefois deux tons diffonants peuvent fe fuccéder quand on met quatre notes fur un temps ; mais il n'y a que quelques cas particuliers où l'on puiffe pratiquer cette fucceffion par faut.

On ne met pas trois notes diffonantes de fuite parmi quatre notes.

Quand on veut pratiquer la tranfition dans deux parties, il faut que ces deux parties aillent par tierces ou par fixtes : lors-

lorsque trois notes de goût diſſonent entr'elles, le chant devient confus. On trouve cependant quelquefois jusqu'à quatre notes de goût de ſuite qui diſſonent entr'elles; mais alors la vîteſſe du mouvement, & le caractere décidé du chant des deux parties, rendent le total moins confus: on fera bien d'éviter ces tours de force.

Reſte le *contretemps* ou *ſyncope* à examiner.

Lorsque deux parties marchent toutes les deux diatoniquement, & ſont à la tierce l'une de l'autre, on peut toujours pratiquer le contretemps ou ſyncope, même quoique le compoſiteur ne l'ait pas marqué; mais dans ce cas il faut qu'aucune autre partie ne ſoit à l'uniſſon de la partie qui ſyncope, ſans cela cette derniere paroîtroit fautive & mal exécutée.

On peut dire en général que le contretemps ne peut avoir lieu, que lorsque les deux parties ſont toujours conſonnantes avant qu'on en faſſe ſyncoper une.

Avant

Avant de finir Mr. *Kirnberger* exhorte encore tous les commençants à s'exercer long-temps, tant dans le contrepoint simple syllabique, que dans le Fleurtis, parce que ces exercices sont le vrai fondement, non seulement d'une composition pure relativement à l'harmonie, mais aussi d'une bonne & vraie expression.

„Un air, ajoute-t-il, n'est au fond „qu'un plain-chant composé suivant les „regles d'une bonne déclamation; cha„que syllabe du texte à sa note corre„spondante, que l'on orne ensuite par „des diminutions autant que l'expression „l'exige. La véritable source de la beau„té d'un air gît toujours dans le chant „simple qui reste, lorsqu'on enleve tous „les tons qui ne servent qu'à orner le „chant. Si ce chant ainsi dénué d'or„nements est mauvais, eu égard à la dé„clamation ou à la marche de l'harmo„nie, aucun ornement ne peut couvrir „ces défauts.

Notre

Notre habile Muficien prouve fon affertion par le commencement de deux airs, dont l'un eft de *Hendel*, & l'autre de *Graun*.

Dans l'appendice, Mr. *Kirnberger* explique l'arrangement d'une Fugue de clavecin qu'il a ajoûtée à fon ouvrage pour montrer la véritable harmonie fondamentale, fur-tout dans des cas embaraffants.

Cette piece & fon harmonie fondamentale prouvent qu'au fond il n'y a que deux feuls vrais accords fondamentaux, la Triade & l'accord de feptieme. On voit par là de combien le fyftême de Mr. *Kirnberger* eft plus fimple que celui de *Rameau*: ce n'eft pas fon feul avantage. Avec le fyftême de *Rameau* on fait de la mufique dure & une harmonie confufe; avec celui de Mr. *Kirnberger* on eft, quand on l'a bien faifi, maître de rendre fon harmonie plus ou moins douce, plus ou moins pleine, & plus ou moins piquante,

Tel eſt l'extrait de cet ouvrage : il paroîtra le comble de la pédanterie à nos muſiciens à la mode, qui compoſent des chants ſans expreſſion décidée, qui font des Baſſes ſans harmonie, ſans variété, ſans caractere, & qui, à force d'employer tous les inſtruments poſſibles ſans raiſon, y accoutument tellement les oreilles de leurs auditeurs, que quand ils veulent enſuite faire un grand effet, ils ne ſavent plus comment s'y prendre, & entaſſent extravagances ſur extravagances. C'eſt l'amour ſeul de l'art qui nous fait parler ainſi ; en cas de beſoin nous pourrions trouver les preuves de nos aſſertions dans les airs les plus célebres des compoſiteurs en vogue aujourd'hui. Nous y pourrions montrer des éclats de voix ſur des ſyllabes ſourdes, & où la voix devroit tomber ſuivant une bonne déclamation ; des cadences parfaites ſuivies de pauſes très-longues dans des endroits où le ſens n'eſt qu'ébauché ; des roulements forcés & placés dans des airs & ſur des paroles où ils font pitié ; en-

fin

fin une même harmonie, un même chant ſous des paroles très-différentes. Eſt-ce là le moyen d'atteindre à la perfection! Heureuſement la marche de la nature eſt de faire ſuccéder le bon au mauvais quand il eſt à ſon comble, & nous avons droit d'attendre dans peu une muſique ſublime.

F.

Ce

Ce dernier extrait n'étant pas long nous y joindrons encore celui de l'ouvrage ſuivant, qui, comme on va le voir, a une liaiſon intime avec *l'art de la compoſition parfaite* &c.

Die wahren Grundsätze zum Gebrauch der Harmonie, darinn deutlich gezeiget wird, wie alle möglichen Accorde aus dem Dreyklang und den weſentlichen Septimenaccord, und deren diſſonnirenden Vorhälten herzuleiten und zu erklären ſind, als ein Zuſatz zu der Kunſt des reinen Satzes in der Muſick, von J. P. Kirnberger, Ihrer Königl. Hoheit der Princessin Amalia von Preussen Hofmusicus. Berlin und Königsberg, bey G. J. Decker und G. L. Hartung. 1773. 4to, 16 Gr.

C'eſt à dire:

Les vrais principes de l'Harmonie, ouvrage dans lequel on montre clairement comment tous les accords poſſibles ſe déduiſent & s'expliquent par le moyen de l'accord parfait, de l'accord de ſeptieme, & des

& des ſuſpenſions diſſonantes de ces accords, & qui ſert d'appendice à l'Art de la compoſition parfaite relativement à l'harmonie, par J. P. KIRNBERGER, MUSICIEN DE S. A. R. MADAME LA PRINCESSE AMÉLIE DE PRUSSE. Berlin & Königsberg, chez G. J. DECKER & G. L. HARTUNG. 1773. 4to de 113 pages, y compris l'avertiſſement, une Fugue & un Prélude pour le clavecin: prix 16 gros.

Dans l'Avertiſſement Mr. *Kirnberger* nous apprend que ce nouvel ouvrage a été occaſionné par une lettre d'un très-bon muſicien qui prioit notre Auteur de réduire une Fugue connue du célèbre *J. S. Bach* à ſes vrais accords fondamentaux, de la même maniere que Mr. *Kirnberger* avoit fait pour une de ſes propres Fugues à la fin de l'*art de la compoſition parfaite* &c. Notre Auteur en ſe rendant d'abord aux ſouhaits de ſon correſpondant, croit qu'il eſt néceſſaire de faire „ſa confeſ-„ſion

„sion de soi musicale;„ d'autant plus que *Rameau* par son systême a introduit tant d'absurdités dans l'harmonie, qu'il est étonnant que ce systême ait trouvé des défenseurs zélés dans la nation Allemande: nation qui a toujours fourni les meilleurs harmonistes; & comme ceux-ci employent l'harmonie d'une maniere très-peu conforme à ce systême, on a mieux aimé les taxer d'ignorance que de croire que *Rameau* ait pu se tromper. Mr. *Kirnberger* espere établir dans cet ouvrage des principes très-différents de ceux de Mr. *Rameau*, mais à l'aide desquels on pourra rendre raison de l'harmonie des plus grands maîtres. Une preuve bien forte de la bonté du systême de Mr. *Kirnberger*, c'est qu'il est simple, & que, soit qu'effectivement les meilleurs musiciens l'aient adopté, soit qu'un sentiment caché le leur ait fait suivre, on trouvera toujours les pieces des meilleurs maîtres composées dans ces principes.

L'ou-

L'ouvrage même eſt diviſé en paragraphes ; diviſion que nous ſuivrons dans notre extrait.

§. 1.

Toute l'harmonie n'a que deux accords fondamentaux.

1°. La *Triade conſonnante*, qui eſt de trois ſortes, *majeure*, *mineure*, & *diminuée*.

2°. L'*accord diſſonant de ſeptieme eſſentielle*, lequel eſt de quatre ſortes ; l'accord de *tierce majeure*, *quinte parfaite* & *ſeptieme mineure* ; le même avec *tierce mineure* ; celui de *tierce mineure*, *fauſſe quinte* & *ſeptieme mineure* ; enfin l'accord de *tierce majeure*, *quinte parfaite*, & *ſeptieme majeure*.

§. 2.

Dans ces accords fondamentaux celui qui précede eſt toujours plus harmonieux que celui qui ſuit : ainſi la *Triade majeure* eſt le plus harmonieux, & la *diminuée* le moins harmonieux des accords conſonnants ;

nants; & l'accord de *ſeptieme mineure* avec tierce majeure & quinte juſte eſt le moins diſſonant des accords diſſonants, tandis que celui de *ſeptieme majeure* l'eſt le plus.

Notre Auteur prouve dans ſa *premiere Note* l'aſſertion contenue dans le paragraphe précédent. Quant aux Triades cette aſſertion n'a pas beſoin de démonſtration; quant aux accords de ſeptieme la voici. L'accord de ſeptieme mineure, tierce majeure & quinte juſte, mene droit à la tonique, & par conſéquent à un repos parfait: l'accord de ſeptieme mineure avec tierce mineure, mene à un accord de dominante-tonique & de là à celui de tonique; il lui faut donc un accord de plus qu'au premier pour mettre l'oreille en repos: l'accord de ſeptieme & tierce mineures, avec fauſſe-quinte, mene à une dominante-tonique comme le précédent, mais c'eſt celle d'un mode mineur, moins conſonnant que le majeur: enfin l'accord de ſeptieme majeure avec tierce majeure & quin-

te

te juſte mene à un accord de ſeptieme & tierce mineures avec fauſſe-quinte, qui mene à la dominante-tonique d'un mode mineur. Ce dernier accord de ſeptieme paſſe par deux autres accords avant de produire un repos; & il eſt par conſéquent le plus diſſonant de tous.

Nous avons rapporté cette Note dans toute ſon étendue, parce ce qu'il nous ſemble n'avoir trouvé nulle part un raiſonnement auſſi concluant, & tiré de l'impreſſion même que la muſique fait ſur l'homme; tous les raiſonnements qu'on a employés jusqu'à préſent en Muſique étant déduits des propriétés des nombres, qui, en eux-mêmes, ont auſſi peu d'influence ſur notre oreille que ſur notre odorat.

§. 3.

La Triade & l'accord de ſeptieme donnent, par le renverſement, les accords conſonnants de *ſixte*, & de *ſixte-quarte*; & les diſſonants de *ſixte-quinte*, de *petite ſixte*, & de *ſeconde-quarte & ſixte*.

§. 4.

Ces accords dérivés s'emploient de même que les fondamentaux; mais le premier de ces renverſements eſt toujours le plus harmonieux, ce qui, avec la différence des accords fondamentaux mêmes, & les différentes faces ſous lesquelles on peut préſenter un même accord dans les parties ſupérieures, fournit un fond inépuiſable à la variété de l'expreſſion muſicale.

Note ſeconde. L'accord de ſeptieme eſſentielle mene droit à la cadence parfaite ſur la tonique: celui de ſixte-quinte, qui en eſt le premier renverſement, monte d'un ſemi-ton ſur la tonique, & produit par conſéquent un repos moins marqué. L'accord de petite ſixte majeure deſcend d'un ton ſur la tonique & produit un repos moins marqué que celui de la note ſenſible, parce que celle-ci fait preſſentir & exige la tonique; enfin l'accord de triton deſcend d'un ſemi-ton, non ſur l'accord de tonique, mais ſur l'accord de ſixte qui en dérive,

&

& produit par conséquent le repos le moins marqué &c.

§. 5.

En passant d'un accord à un autre, on peut suspendre un ou plusieurs tons du second accord, d'un ou de plusieurs tons du premier, pourvu que ces tons soient diatoniquement au dessus ou au dessous des tons suspendus, & qu'ils passent ensuite à ces derniers tons; cette opération fait naître une foule d'accords dissonants, qui se sauvent sans que l'harmonie fondamentale change. On peut voir les tables de tous les accords usités de ce genre dans l'ouvrage même & à la suite de ce paragraphe.

§. 6.

Toutes les dissonances de ce genre sont nommées *accidentelles* par Mr. *Kirnberger*, pour les distinguer de la véritable septieme, qu'il appelle *essentielle*, ainsi que toutes les dissonances qui en dérivent par le renversement. Les dissonances accidentelles sont les plus du-

dures, parce qu'elles prennent la place des conſonnances; elles ſe ſauvent ſans que l'harmonie fondamentale change. La diſſonance eſſentielle eſt moins dure; elle eſt presque conſonnante, parce qu'elle n'occupe pas la place d'une conſonnance; elle eſt ajoutée à deux conſonnances dont elle diminue l'agrément; auſſi la diſſonance eſſentielle ſe ſauve par une marche de Baſſe fondamentale, parce que n'occupant la place d'aucune conſonnance dans ſon accord, elle ne peut deſcendre ſur aucune.

§. 7.

La diſſonance eſſentielle peut ſe trouver dans le temps fort & dans le foible; l'accidentelle paroît toujours dans le temps fort.

§. 8.

Il ſuit de ce qu'on a dit ci-deſſus, que les conſonnances mêmes peuvent devenir diſſonances accidentelles, lorsqu'elles ſuſpendent un des tons de l'accord. Par exemple, l'accord de ſixte-quarte eſt

est consonnant lorsqu'il est renversé de la Triade; il est dissonant lorsque la sixte suspend la quinte & la quarte la tierce: cet accord peut donc avoir deux harmonies fondamentales, suivant qu'il est consonnant ou dissonant, ce qu'on reconnoîtra aux marques suivantes.

Dans l'accord de sixte-quarte dissonant on peut toujours substituer la quinte à la sixte, & la tierce à la quarte; dans le consonnant non.

L'accord de sixte-quarte consonnant peut paroître dans le temps fort & dans le temps foible de la mesure; le dissonant paroît toujours dans le temps fort.

La quarte de l'accord consonnant paroît sans préparation; celle du dissonant est toujours préparée, & se sauve en descendant sur la tierce, la Basse restant la même.

Enfin on peut souvent ajouter la tierce mineure à l'accord de sixte-quarte consonnant; ce qui ne se peut jamais dans le dissonant.

Il ſuit de toutes ces différences que l'accord conſonnant de ſixte-quarte a pour fondamentale la quarte du ton qui eſt à la Baſſe, & que le diſſonant a pour fondamentale le ton même qui eſt à la Baſſe, la quarte occupant la place de la tierce, & la ſixte celle de la quinte.

§. 9.

La ſeptieme auſſi eſt tantôt diſſonance accidentelle, & tantôt eſſentielle. Voici les moyens de diſtinguer ces deux ſeptiemes.

La ſeptieme accidentelle, qui n'eſt qu'une ſuſpenſion de l'octave, eſt toujours majeure, & ſe ſauve en montant ſur la tonique, parce qu'elle eſt note ſenſible.

La ſeptieme accidentelle mineure ne peut donc jamais être une ſuſpenſion de l'octave, mais elle peut l'être de la ſixte, ſur laquelle elle ſe ſauve en deſcendant. Lors donc que l'on trouve une ſeptieme quelconque dans un accord, on examinera ſi elle occupe la place de l'octave

ou

ou de la sixte; dans ce cas elle est accidentelle, & se sauve sans que la Basse marche. Si la septieme n'occupe la place d'aucune consonnance, elle est essentielle, & se sauve sur la tierce de l'accord suivant, la Basse montant de quarte ou descendant de quinte.

§. 10.

On vient de dire que les dissonances accidentelles se sauvent sans que la Basse change; quelquefois cependant on les prolonge, & on ne les sauve qu'au moment que la Basse marche, ce qui leur donne l'apparence de dissonances essentielles, mais on ne s'y trompera jamais quand une fois on aura appris à distinguer les dissonances accidentelles des essentielles.

§. 11.

Lorsque dans un accord de septieme essentielle on suspend l'octave de la neuvieme, & qu'on ne sauve cette neuvieme que sur l'accord suivant, il reste, en ôtant la fondamentale de l'accord, un

l'accord de ſeptieme accompagné de tierce & quinte, tout comme l'accord de ſeptieme eſſentielle, & qui étant ſuſceptible des mêmes renverſements, pourroit induire en erreur, & être regardé comme un accord fondamental. Quelques muſiciens ſyſtématiques ont effectivement regardé l'accord de ſeptieme diminuée *SOL*※, *SI*, *re*, *fa*, comme un accord fondamental, parce que cet accord, tout compoſé de tierces mineures, étant agréable à l'oreille & facile à ſaiſir, on l'emploie ſouvent ſans préparer la diſſonance. D'autres ſe ſont bien apperçus que cet accord n'étoit pas fondamental, & qu'il dérivoit de l'accord de ſeptieme & neuvieme, *MI*, *SOL*※, *SI*, *re*, *fa*, mais ils ſe ſont trompés en regardant ce dernier accord comme fondamental. Ces deux ſentiments ſont également erronés; l'accord de ſeptieme diminuée n'eſt pas fondamental, puiſque l'on peut y ſubſtituer la ſixte à la ſeptieme; celui de ſeptieme & neuvieme n'eſt pas non plus fondamental, puiſ-

que

que la neuvieme n'eſt qu'une ſuſpenſion de l'octave. L'accord de ſeptieme eſſentielle eſt donc le vrai fondement, tant de l'accord de ſeptieme & neuvieme, que de l'accord de ſeptieme, qui dérive de ce dernier en ôtant la fondamentale; accord de ſeptieme que nous ſurnommerons *impropre*, pour le diſtinguer du véritable.

Dans un accord véritable de ſeptieme, la ſeptieme ne peut ſe ſauver que dans l'accord ſuivant: dans l'accord impropre de ſeptieme, on peut ôter la ſeptieme & y ſubſtituer la ſixte, dont elle occupe la place.

§. 12.

Il en eſt de même de tous les renverſements de l'accord de ſeptieme impropre; dans l'accord de ſixte-quinte on peut ſubſtituer la quarte à la quinte; dans celui de tierce & quarte, on peut mettre la ſeconde à la place de la tierce; enfin dans celui de ſeconde & triton, dans lequel la ſeptieme impropre eſt elle même à la Baſſe, on peut ſubſtituer la

fondamentale à cette ſeptieme, & changer l'accord de ſeconde & triton, en véritable accord de ſeptieme eſſentielle, & le tout ſans rien changer à l'harmonie fondamentale.

§. 13.

Pour diſtinguer avec certitude, dans tous les cas, l'accord de ſeptieme eſſentielle d'avec l'accord de ſeptieme impropre, il faut connoître aſſez l'harmonie pour ſavoir choiſir entre deux marches de Baſſe la plus naturelle; alors on ne ſe trompera jamais.

§. 14.

L'accord de ſeptieme eſſentielle ſur la dominante-tonique étant le moins diſſonant des accords diſſonants, (§. 4.) il eſt presque auſſi facile à ſaiſir que la Triade; l'on peut en conſéquence frapper cet accord ſans préparer la ſeptieme en aucune façon, pourvu ſeulement que l'accord de ſeptieme ne ſoit pas arrangé enſorte que la ſeptieme faſſe une ſeconde avec l'octave de la fondamentale;

dans

dans ce cas l'accord n'eſt pas aſſez diſtinct pour l'employer ſans préparation. En général quand on emploie des accords diſſonants à pluſieurs parties, il faut faire une grande attention à diſtribuer les intervalles de façon que l'oreille puiſſe les ſaiſir avec facilité. Il faut conſidérer les intervalles d'un accord diſſonant ſous deux points de vue; en tant qu'ils diſſonent avec l'harmonie fondamentale, & en tant qu'ils diſſonent entr'eux. Plus l'accord contient de diſſonances à l'égard de l'harmonie fondamentale, plus il faut que les intervalles mêmes de l'accord ſoient conſonnants; & quand cela ne ſe peut pas, il faut au moins diſtribuer les diſſonances enſorte qu'on puiſſe les diſtinguer, c'eſt à dire, il faut les écarter, & ne les jamais rapprocher plus qu'à la tierce mineure. Lorſqu'on peut diſpoſer l'accord diſſonant enſorte que les intervalles ſoient tous conſonnants entr'eux, il eſt le plus facile à ſaiſir; mais s'il y a des ſecondes dans l'accord, il devient confus, & cela

à meſure qu'il y en a d'avantage. Voilà d'où vient que l'accord de ſeptieme & neuvieme ſur la dominante peut ſe frapper brusquement ſans préparation, quoique la neuvieme ſoit une diſſonance accidentelle, lorsque cet accord eſt tout arrangé par tierces; & dans ce cas cet accord eſt plus diſtinct que celui de dominante-tonique, où la ſeptieme & l'octave font une ſeconde. Voilà encore d'où vient que tous les accords diſſonants ne ſont pas ſuſceptibles de renverſements, ou qu'on ne peut pas les employer tous, ſur-tout le renverſement où la diſſonance eſt portée à la Baſſe. Lorsque dans un accord diſſonant il y a plus d'une ſeconde, il faut diſpoſer cet accord enſorte que chaque ton ſoit à un intervalle conſonnant avec le ſuivant, ou qu'au moins les tons ſoient diſperſés.

Un accord ne pouvant jamais contenir plus de quatre diſſonances, on redoublera l'harmonie fondamentale dans les parties inférieures, quand on voudra compoſer à plus de quatre parties.

§. 15.

§. 15.

Examinons à préſent quelques accords extraordinaires qui ſemblent n'appartenir à aucun de nos deux accords fondamentaux (§. 1.).

L'accord de ſixte ſuperflue avec tierce majeure & triton n'eſt, en apparence, ni le renverſement d'une Triade, ni celui d'un accord de ſeptieme eſſentielle; qu'eſt-il donc? Rien d'autre que l'accord de tierce & quarte renverſé du troiſieme accord de ſeptieme eſſentielle (§. 1.), dont on a diéſé accidentellement la ſixte majeure; la preuve en eſt qu'on peut toujours ſubſtituer la ſixte majeure à la ſuperflue, ſans rien changer à tout le reſte. L'accord de ſixte ſuperflue avec tierce & quarte a donc pour fondamentale la quarte de ce même accord; & ſi à cette quarte on ſubſtitue la quinte, ce n'eſt que la neuvieme qui ſuſpend l'octave de l'accord fondamental.

Le renverſement de cet accord où ſe rencontre la tierce diminuée ne peut pas

être employé, parce que cette tierce diminuée est toujours confuse & peu distincte dans quelque éloignement qu'on la place (§. 14.).

§. 16.

L'accord de quinte superflue n'est, aussi bien que tous ses renversements, qu'une Triade avec la quinte diésée accidentellement, & ses renversements: il a donc la même marche.

Au fond la sixte & la quinte superflues ne sont que des ornements ou agréments transportés de la mélodie dans l'harmonie, & qui ne font rien à l'harmonie fondamentale.

§. 17.

On doit encore un nouvel accord à nos compositeurs modernes; celui de l'octave diminuée accompagnée de la tierce & de la sixte mineures; cette octave diminuée n'est qu'une suspension de de la septieme accidentelle, & la sixte une suspension de la fausse-quinte.

On ne peut s'empêcher de rire quand on voit à quels excès de simples agréments

ments du chant on portés Mrs. les compositeurs d'aujourd'hui. Quand nos anciens maîtres vouloient pratiquer une suspension, ils le faisoient sur un des intervalles consonnants, afin que l'oreille ébranlée désagréablement par la suspension dissonante, fût remise en repos par la consonnance suspendue. Les modernes, qui ont probablement les organes plus difficiles à émouvoir, ont commencé par remarquer qu'il y a des dissonances qu'on peut frapper sans préparation, sur-tout la septieme essentielle & la neuvieme d'un accord de dominante-tonique; de là ils ont conclu qu'on pouvoit suspendre ces dissonances comme si c'étoient des consonnances; puis ils ont frappé ces nouvelles suspensions sans les préparer, ont regardé ces nouvelles suspensions comme des notes essentielles, & les ont barbouillées de nouvelles suspensions, de sorte qu'enfin l'accord fondamental a disparu totalement.

Au reste, lorsque l'octave diminuée & la sixte sont préparées, elles peuvent

passer;

paſſer; mais on les emploie déjà ſans préparation; qui pis eſt, on les ſuſpend de la neuvieme & de la ſeptieme, comme ſi elles étoient conſonnantes &c.: on ſent qu'il ſeroit injuſte d'exiger d'une Théorie qu'elle rendit raiſon de toutes les extravagances qui paſſent par la tête de nos compoſiteurs modernes.

§. 18.

Dans ce paragraphe notre Auteur parle des notes de goût ou de paſſage qu'on inſere dans la mélodie, tant de la Baſſe que du Deſſus, & qui produiſent des accords & des marches d'harmonie inexplicables en apparence, tandis que dans le fait on les compte pour rien. Vu l'impoſſibilité de ſuivre Mr. *Kirnberger* dans ce détail ſans groſſir notre extrait de quantité d'exemples de muſique, nous renvoyons le lecteur à l'ouvrage même, nous contentant de remarquer qu'on prouve ici ſans replique, que le prétendu accord fondamental de ſixte - ajoûtée, n'eſt rien moins que fondamental.

§. 19.

§. 19.

Lorsque de grands harmoniſtes veulent exprimer quelque choſe de frappant, ou ſurprendre leurs auditeurs, ils ſautent, par licence, le ſauvement de la ſeptieme eſſentielle, c'eſt à dire, qu'ils omettent entiérement l'accord qui devroit ſuccéder à celui de ſeptieme: la même choſe a lieu pour tous les accords diſſonants dérivés de celui de ſeptieme eſſentielle. Cette matiere fournit de nouvelles preuves contre l'accord de ſixte-ajoûtée.

Quelquefois même on omet le ſauvement de la neuvieme ajoutée à un accord de dominante-tonique, mais cette neuvieme eſt la ſeule diſſonance accidentelle dont on ſe permet de ſauter le ſauvement. Lors donc qu'on trouve, dans la muſique de bons maîtres, des quartes non ſauvées, on peut être ſûr qu'elles ſont conſonnantes.

Les §. 20. & 21. contiennent des remarques inexplicables ſans muſique, & qui

qui ſont les conſéquences des principes poſés ci-deſſus.

§. 22.

Après avoir montré comment tous les accords ſe réduiſent à deux ſeuls accords fondamentaux, il faudroit preſcrire toutes les marches poſſibles de la Baſſe fondamentale. Cette entrepriſe eſt trop étendue pour le but de cet ouvrage; c'eſt pourquoi Mr. *Kirnberger* ſe borne à montrer les marches les plus naturelles.

La premiere eſt celle de quarte ou de quinte.

La ſeconde celle de ſixte en montant, ou de tierce en deſcendant.

Puis celle de ſeconde en montant, qui ne peut guere avoir lieu qu'en paſſant d'une tonique à une accord de ſeptieme eſſentielle.

Dans la ſuite de ce paragraphe l'Auteur montre, que ſouvent la Baſſe fondamentale paroît monter de ſeconde tandis que cela n'eſt réellement pas.

Toutes les autres marches de Baſſe fondamentale ſont extraordinaires, & ſont

ſont par conſéquent ſujettes à des conditions trop nombreuſes pour les rapporter. Que les écoliers ſe familiariſent avec les principes établis ici, & qu'enſuite ils étudient les ouvrages des bons Harmoniſtes, en faiſant attention à la marche des Baſſes fondamentales; ils appercevront bientôt les marches peu uſitées.

§. 23.

Ce dernier paragraphe contient l'explication des différentes portées qui ſont ajoûtées à la Fugue de clavecin du célebre *J. S. Bach* qui eſt la premiere cauſe de cet ouvrage, comme nous l'avons déjà vu. Mr. *Kirnberger* a jugé à propos d'y joindre encore un prélude du même grand compoſiteur; la premiere partie de ce prélude eſt accompagnée de la Baſſe fondamentale; la ſeconde partie eſt deſtinée à ceux qui veulent s'exercer à trouver l'harmonie fondamentale.

F.

Com-

COMMENTAIRES SUR LES LOIX PAR MR. BLACKSTONE &c.

TROISIEME EXTRAIT. (*)

Le ſecond chapitre qui traite du Parlement commence à la page 216, & finit à la page 270 incluſivement.

Le lien le plus univerſel pour attacher mutuellement les hommes eſt celui du gouvernement: c'eſt à dire, c'eſt le rapport qui ſe trouve entre ceux qui gouvernent & ceux qui ſont gouvernés; les magiſtrats & le peuple. Parmi les magiſtrats, les uns ſont ſuprêmes, & c'eſt en eux que réſide la puiſſance ſouveraine de l'état; les autres leur ſont ſubordonnés, & tiennent toute leur autorité des

(*) Voyez le premier dans ce Journal Volume XII. pag. 59; & le ſecond Volume XV. pag. 147.

des magiſtrats ſuprêmes. Ils ſont comptables envers eux de leur conduite, & leurs fonctions ſont inférieures : c'eſt pour ſéparer le pouvoir législatif du pouvoir exécutif, qu'en Angleterre on a cherché à prévenir la ſubverſion de ſa propre indépendance, qui auroit entraîné celle de la liberté des citoyens, en diviſant le pouvoir ſuprême en deux branches ; l'une législative, ſavoir le Parlement composé du Roi, des Pairs & des Communes ; l'autre exécutrice, qui appartient au Roi ſeul.

L'origine du Parlement eſt cachée dans les ténebres de l'antiquité : le terme, qui en eſt la dénomination, eſt françois : *Louis* VII, Roi de France, eſt le premier qui donna ce nom aux aſſemblées générales des états, vers le milieu du douzieme ſiecle ; mais long-temps avant l'introduction de la langue Normande en Angleterre, toutes les affaires importantes ſe traitoient & étoient déterminées dans le grand conſeil du Royaume. Cet uſage paroît même avoir été uni-

universellement pratiqué parmi les nations du Nord, sur-tout parmi les Allemands, qui le porterent ensuite dans tous les pays de l'Europe, que ces nations inonderent lors de la dissolution de l'empire Romain. Les restes de cette constitution, après avoir essuyé divers changements & différentes modifications, se voient encore dans les dietes de Pologne, d'Allemagne, & de Suede, ainsi que dans l'assemblée des États en France: ce qu'on nomme actuellement Parlement en France, dit notre Commentateur, n'est qu'une cour souveraine de justice composée de Pairs, de quelques Prélats, de Juges & d'Avocats. La théorie ne prétend pas que ce soit là un conseil général du Royaume, & la pratique même prouve qu'il ne l'est pas.

Il est incontestable que le Parlement, ou le conseil général de la nation, en Angleterre, date du temps de l'établissement de ce royaume; mais de savoir comment ces Parlements fûrent constitués & composés, c'est une autre question

qui

qui a fourni matiere à nombre de discussions, dans lesquelles l'Auteur ne juge pas à propos d'entrer; il se contente d'observer que le Parlement d'Angleterre, tel qu'il est aujourd'hui, fut établi sous le Roi *Jean* en 1215 par la grande chartre accordée par ce Prince, dans laquelle il promet d'y inviter tous les Archeveques, Eveques, Abbés, Comtes & grands Barons personnellement, & tous les autres ténanciers de la couronne par le Shérif & les Baillifs; de les assembler dans un endroit indiqué, quarante jours après l'avis donné en conséquence, pour accorder les aides, & pour lever les impôts qui seroient jugés nécessaires.

Passons, avec l'Auteur, à la constitution du Parlement tel qu'il existe & tel qu'il a existé au moins depuis cinq siecles. Le Parlement est convoqué réguliérement par la lettre du Roi expédiée par la chancellerie, de l'avis du conseil privé, & non autrement; car, si cette convocation ne dépendoit pas d'une seule personne, comment pourroit-on conve-

ve-

venir du temps & du lieu? Ou ſi la moitié s'aſſembloit dans un lieu, pendant que l'autre s'aſſemble dans un autre endroit, laquelle de ces deux moitiés ſeroit le vrai Parlement?

Le droit de convoquer le Parlement appartient au Roi ſeul, & ne peut appartenir qu'à lui: il eſt de la dignité & de l'indépendance du Parlement de ne pouvoir être aſſemblé que par l'une des parties qui le conſtituent, & il doit l'être par le Roi, parce que c'eſt une perſonne ſeule, dont la volonté peut être uniforme & ſtable, qui eſt la premiere perſonne de la nation, qui eſt ſupérieure en dignité aux deux chambres, qui enfin étant la ſeule branche de la légiſlation qui puiſſe être ſéparée, eſt capable d'agir dans le temps, où le Parlement lui-même a ceſſé d'être. Les ſtatuts modernes qui ordonnent que l'ancien Parlement renaiſſe à la mort du Roi, & reſte aſſemblé pendant ſix mois, à moins qu'il ne ſoit diſſous par le ſucceſſeur du Roi mort, ne font pas exception à la

la regle, puisque ce Parlement avoit été convoqué auparavant. Lors de la révolution de 1688, que les Seigneurs & les Communes, sur une sommation du Prince d'Orange, s'assemblerent de leur propre autorité, & disposerent de la couronne & du royaume, cette assemblée fut justifiée par un principe de nécessité; & l'abdication de *Jacques* II. avoit rendu le trône vacant. La restauration de *Charles* II. est encore un exemple justifié par un principe de nécessité. Hors de là c'est le Roi seul qui, en vertu du statut de *Guillaume* & de *Marie*, a le droit de convoquer le Parlement, pour les raisons que nous avons dites ci-dessus, parce qu'il est *caput*, *principium*, & *finis* des trois états qui forment le corps politique du royaume.

La puissance exécutrice doit être une branche de la législation, mais elle ne sauroit en être la totalité, sans établir le despotisme. Sous *Charles* I. les deux chambres exclurent l'autorité royale, &

 qu-

ouvrirent la porte à l'anarchie, ce qui fit qu'on reconnut bientôt la nécessité d'agir de concert avec le Roi.

La puissance du Roi consiste dans le pouvoir de *rejetter* plutôt que dans celui de *déterminer*. Il ne peut lui-même faire aucun changement dans la loi établie; mais il peut approuver ou désapprouver les changements suggérés & proposés par les deux chambres.

La véritable excellence du gouvernement anglois consiste en ce qu'il faut que toutes les puissances de l'état soient d'accord pour en changer la constitution: le peuple est un frein pour la noblesse, & la noblesse pour le peuple, par le privilege mutuel que chacun a de rejetter ce que l'autre propose; tandis que le Roi, en tenant en échec les deux partis, défend la puissance exécutrice contre toute espece d'usurpation; les Chambres, de leur côté, jouissent du privilege de réprimer les mauvais conseillers du Roi.

Les

Les Lords ſpirituels tiennent, après le Roi, le premier rang dans le Parlement; (chacun ſait ce que c'eſt qu'un Lord ſpirituel;) il ſont cependant confondus avec les Lords temporels, & ce n'eſt que la pluralité des voix qui décide, ces deux ſortes de Lords ne faiſant plus qu'un corps. La différence des Chambres de la nobleſſe & du peuple, qui ont chacune un pouvoir diſtinct; forme la gradation des états entre les citoyens, excite une émulation utile dans une république mais dangereuſe dans une monarchie, & ſert d'appui au trône, qui ne pourroit s'écrouler qu'en écraſant les colonnes qui le ſoutiennent. Toute la nation ne pouvant s'aſſembler, & pouvant encore moins délibérer ſans confuſion, on a très-ſagement eu recours aux repréſentants que leurs comettants éliſent eux-mêmes dans chaque diſtrict. Il y en a en tout cinq cent cinquante-huit pour la Grande-Bretagne, ſavoir cinq cent quinze pour l'Angleterre, & quarante-cinq pour l'Écoſſe. Chacun

d'eux, dès qu'il est élu, devient l'homme de la République, parce que le but de son entrée au Parlement n'est pas particulier, mais général; & il n'est pas obligé, comme un député des provinces unies, de consulter ses constituans sur aucun point particulier, s'il ne le juge pas à propos.

Mr. *Blackstone* entre ici dans des détails qui nous meneroient trop loin: nous nous bornerons à dire qu'il parle de l'âge d'éligibilité des membres des chambres fixé à vingt & un ans; des prérogatives de ces membres, & des précautions qu'on a prises, pour que ces prérogatives ne soient point nuisibles à la Société; du serment de fidélité, de suprématie & d'abjuration; de l'exclusion de tout étranger, quoique naturalisé; des droits de chaque Chambre, indépendantes l'une de l'autre; du pouvoir qu'un Lord a de se faire représenter par un autre Lord, avec la permission du Roi, pouvoir que n'ont pas ceux de la Chambre des Communes, parce qu'ils sont représentants eux-mêmes; des

des taxes, ſubſides, & aides parlementaires, propoſées par la ſeule chambre des Communes; des bills, qui pourroient affecter la pairie; du ſeul reſſort des Pairs; de l'ordre des ſuffrages pour la partie démocratique du gouvernement. Les Athéniens, comme l'obſerve le ſavant Commentateur, étoient ſi jaloux de ce droit, qu'ils puniſſoient de mort un étranger qui s'introduiſoit dans leurs aſſemblées. On a pourvu par des réglements à ce que les repréſentants du peuple anglois ne puſſent abuſer de leur pouvoir: les réglements faits dans cette vue peuvent ſe réduire à trois; ils regardent 1°. les qualités des électeurs; 2°. celles qui ſont requiſes en ceux qui ſont élus; & 3°. la maniere de procéder aux élections. On exclut du nombre des électeurs les perſonnes que la baſſeſſe de leur état fait ſoupçonner de n'avoir point de volonté à eux; parce que ſi on les admettoit, les hommes puiſſants, riches ou adroits, auroient dans les élections une influence incompatible avec

 la

la liberté générale qui doit y régner. La constitution angloise ne favorise pas les patriciens aux dépends des autres citoyens, & ne permet pas que ceux-ci, en confondant les rangs, se rapprochent trop des autres. Le nombre des représentants des citoyens & des bourgeois n'a pas toujours été le même: cette classe de citoyens est censée former la partie commerçante du royaume; or comme le commerce est sujet à plusieurs changements, il est arrivé qu'il s'est établi dans de nouvelles places, pendant qu'il tomboit dans d'autres; & on a admis de nouveaux représentants, sans cesser de laisser en fonction ceux des endroits qui ne pouvoient plus se faire représenter. Depuis *Henri* VI, les représentants, de trois cents qu'ils étoient, sont parvenus au nombre de cinq cent treize, sans compter ceux d'Ecosse. Ce fut *Jacques* I. qui accorda aux deux Universités le droit d'envoyer constamment deux membres de leurs corps au Parlement pour y représenter les étudiants, per-

personnes utiles à la *Société*, mais qui n'ont rien de commun avec le commerce, ni avec la propriété des biens, & dont les représentants n'ont été admis dans la Chambre des Communes, que parce qu'on a cru que la République des lettres méritoit d'y avoir des protecteurs. Un représentant de la Chambre des Communes ne doit être ni étranger, ni l'un des douze Juges du royaume, ni ecclésiastique, ni coupable de félonie ou de trahison, ni Shérif, ni Maire, ni Baillif dans la province où se fait l'élection; il y a outre cela un grand nombre de personnes qui sont exclues par leurs emplois. Voici comme on procede aux élections: nous suivrons Mr. *Blackstone* dans ces détails, en tâchant d'abréger autant qu'il nous sera possible.

„Dès que le Roi ordonne une assemblée du Parlement, le Chancelier „envoie l'ordre au clerc de la Chancellerie „qui expédie aussitôt des lettres-paten„tes au Shérifs de chaque Province, pour „l'élection du représentant de cette

„même Province & ceux des Villes & „Bourgs qui y ſont. Trois jours après „la réception de ces lettres, le Shérif „doit ſignifier ſes ordres aux Magiſtrats „des Villes & Bourgs de ſa Province, „qui ſont prépoſés pour préſider aux „élections, en leur commandant de faire „élire leurs membres. Les élections doi„vent commencer huit jours après la ré„ception de l'ordre, & l'on doit en don„ner avis quatre jours avant au peuple; „les noms enfin de ceux qui ſont élus „doivent être envoyés au Shérif; & le „Shérif lui-même doit préſider à l'élec„tion des Chevaliers de la Province. „Comme il eſt eſſentiel à la conſtitution „du Parlement, que les élections ſoient „abſolument libres, on a déclaré illégal, „& on a défendu très-ſéverement tout ce „qui peut ſervir à influer ſur les ſuffra„ges des électeurs.

„Tous les ſoldats cantonnés près d'un „endroit, où doit ſe faire l'élection, doi„vent en ſortir au moins un jour aupara„vant, s'en éloigner de deux milles ou plus,

„&

„& n'y revenir que le jour après que les „ſuffrages auront été donnés.

„Aucun Pair, ou Gouverneur de Pro„vince ne doit ſe mêler de ces élections.„

Il y a des peines portées contre ceux qui n'ont pas droit de ſuffrage s'ils ont donné le leur; outre qu'ils payent une forte amende, ils ſont encore déclarés incapables de remplir à l'avenir aucun emploi.

Malgré toutes ces meſures, la dépravation des hommes, comme le remarque Mr. *Blackſtone*, ne permet pas de dire que toute influence dans les élections ſoit abſolument détruite; le plus grand danger, ajoute-t-il, eſt celui auquel coopérent les électeurs eux mêmes par l'infâme habitude qu'ils ont de ſe laiſſer corrompre, quelque ſoin qu'on prenne pour l'empêcher. Le premier exemple de corruption, dans une élection, arriva ſous le regne d'*Éliſabeth*. Un certain *Thomas Longe*, d'un eſprit fort borné, & nullement fait pour être membre du Parlement, avoua avoir don-

né au premier magiſtrat & à d'autres perſonnes du Bourg, quatre livres ſterlings, & que moyennant cette récompenſe, il avoit été élu. Le Bourg fut condamné à une amende, auſſi bien que le magiſtrat, qui fut même empriſonné, & le membre fut expulſé.

Mr. *Blackſtone* paſſe aux formalités de l'élection & aux ſerments qu'on fait prêter aux électeurs pour l'abjuration & contre la corruption; il remarque qu'on devroit auſſi les exiger des candidats.

La maniere de préſenter, de diſcuter, d'admettre, de rejetter les bills & les pétitions eſt un article intéreſſant. Tout eſt examiné avec la plus grande attention par les deux Chambres, & premiérement par celle qui propoſe: quand tout a paſſé à la pluralité des voix, il faut encore le conſentement du Roi qui donne ſon approbation de deux manieres, ou en perſonne, la couronne en tête, & avec les habits royaux, ou par lettres patentes portant la ſignature & le ſceau du Roi, & ſignifiées en ſon abſence aux

Pairs

Pairs & aux Communes, tous assemblés dans la Chambre haute. Les bills pécuniaires sont le plus du ressort de la Chambre des Communes. Quand le Roi donne son consentement à un bill public, le Clerc dit: *le Roi le veut;* si c'est à un bill particulier, il dit, *soit fait comme il est desiré;* si le Roi refuse, on dit, *le Roi s'avisera;* si c'est un bill pécuniaire, il est présenté au Roi par l'orateur de la Chambre des Communes, & le consentement royal est exprimé ainsi: *le Roi remercie ses loyals sujets, accepte leur bénévolence & aussi le veut;* s'il s'agit d'un acte de grace, comme c'est toujours du Roi qu'un tel bill émane, le Clerc du Parlement exprime ainsi la reconnoissance des sujets. *Les Prélats, Seigneurs, & Communs en ce présent Parlement assemblés au nom de tous vos autres sujets, remercient très-humblement V. M. & prient Dieu de vous donner en santé bonne vie & longue.* Nous n'avons rien changé au stile de ces formules. Un ajournement n'est autre

 chose

chose que la continuation de la séance d'un jour à l'autre; il se fait tous les jours par l'autorité de chaque Chambre: la prorogation est une continuation du Parlement d'une séance à l'autre; elle se fait par l'autorité royale, par le Chancelier en présence du Roi, & une prorogation est en même temps pour les deux Chambres. La dissolution du Parlement peut se faire par la volonté du Roi, par le décès du Roi, & de lui-même après un certain temps, parce que le mal seroit sans remede, si le corps législatif, étant perpétuel, venoit à se corrompre; outre que les membres du Parlement, redevenant de simples particuliers après un certain temps, s'abstiennent de faire des loix qui leur deviendroient onéreuses à eux-mêmes. Il en a coûté la vie à l'infortuné *Charles* I. pour avoir inconsidérément laissé passer un acte pour la continuation du Parlement, jusqu'à ce qu'il plût à ce corps de se dissoudre lui-même. Le terme le plus long accordé par le statut de *Guillaume* & de *Marie*.

pour

pour la durée du Parlement, n'étoit que de trois ans; il fut prolongé jusqu'à sept ans sous *Georges* I. pour prévenir les frais, les animosités, & les désordres occasionnés par des élections trop fréquentes, dans un gouvernement qui sortoit à peine des convulsions d'une rébellion dangereuse.

Il nous reste à parcourir les six derniers chapitres de ce premier Volume, qui traitent *du Roi & de son titre; de sa famille; de ses conseils; de ses devoirs; de ses prérogatives; & de ses revenus;* nous allons donner une idée du contenu de ces chapitres avec autant de briéveté & de précision, qu'il nous sera possible.

Mr. *Blackstone* emploie quarante-quatre pages à l'examen des droits attachés à la couronne d'Angleterre: ce chapitre est rempli de détails historiques & généalogiques, qui fourniroient seuls un extrait d'une étendue raisonnable, si on pouvoit le faire sans isoler les faits & les tronquer; il faut les lire dans le

livre ; ce chapitre eſt lui-même un extrait de l'hiſtoire des Rois d'Angleterre. Nous dirons ſeulement, d'après notre Auteur, que le droit à la couronne (d'Angleterre) eſt à préſent héréditaire, quoiqu'il ne le ſoit pas d'une maniere auſſi abſolue qu'il l'étoit auparavant, & quoique la tige commune, d'où la ligne de deſcendance commence, ſoit différente. *Egbert* fut d'abord la tige commune: *Guillaume* le conquérant en forma une autre ; les deux tiges communes ſe réunirent en *Jacques* I., & leur deſcendance commune ſe prolongea jusqu'à la vacance du trône en 1688 : enſuite c'eſt à la Princeſſe *Sophie* que le nouveau Roi & le Parlement ont tranſmis le droit de ſuccéder, entant qu'ils feront proteſtants, membres de l'égliſe Anglicane & mariés à des proteſtantes. La forme élective du gouvernement ouvriroit la porte à toutes ſortes de déſordres ; un droit héréditaire immuable entraîneroit une obéiſſance paſſive & illimitée ; & le droit de ſucceſſion tel qu'il eſt réglé en Angle-

terre,

terre, eſt, ſelon Mr. *Blackſtone* un juſte milieu entre ces deux extrêmes.

De la famille Royale. Nous commencerons par la Reine qui ouvre ce chapitre: tout ce que l'Auteur en dit, eſt ſi intéreſſant, que nous ne pouvons nous refuſer au plaiſir de le ſuivre pas à pas. „La Rei„ne, dit-il, eſt la perſonne la plus con„ſidérable de la famille royale, ſoit qu'on „la conſidere comme régente, ou com„me regnant elle-même, ou comme fem„me du Roi, ou enfin comme veuve du „Roi. La Reine régnante, ou Souverai„ne, tient ſa couronne de ſon propre „droit: telles furent *Marie*, *Élizabeth*, „& *Anne*; la Reine jouit alors de tous „les droits de la Royauté; elle exerce „le même pouvoir; elle a les mêmes pré„rogatives que le Roi. Mais, ſi elle „n'eſt aſſiſe ſur le trône que comme fem„me du Roi, elle ne jouit que de quel„ques prérogatives qui ſont attachées à „ſon titre, & dont les autres femmes ne „jouiſſent pas. Elle eſt alors conſidérée „comme perſonne publique; mais tout à „fait

„fait diſtincte du Roi. Les autres fem„mes perdent leur exiſtence légale, lors„qu'elles ſe marient, & n'en ont aucune „tant que leur union avec leur maris „ſubſiſte; au lieu que la femme du Roi, „conſervant toute la ſienne, peut poſſé„der & acquérir en ſon nom des terres, „les affermer, les vendre & les trans„porter, comme bon lui ſemble. Elle „a une cour & des officiers de juſtice par„ticuliers, tout à fait diſtincts de ceux „du Roi. La raiſon de cette indépen„dance (de la Reine) c'eſt que le Roi, „obligé de s'occuper entiérement des af„faires publiques, ne peut, ni ne doit „s'occuper des affaires domeſtiques de ſa „femme. Entre les revenus de la Reine, „ſans compter l'*Aurum Reginæ*, qui „conſiſte ſur tout en ce qu'on paye au „Roi, pour obtenir une permiſſion, un „privilege &c.: il y avoit jadis un droit „qu'elle percevoit avec le Roi, de tous „ceux qui prenoient une baleine ſur les „côtes d'Angleterre; le poiſſon étoit ré„puté royal; la tête en appartenoit au

„Roi

„Roi & la queue à la Reine; au lieu que „si c'étoit un esturgeon, tout apparte„noit au Roi. *De sturgione observetur „quod Rex illum habebit integrum; de „balena vero sufficit, si Rex habeat ca„put, & Regina caudam.*„ Les loix sont remplies de précautions prises pour assurer la vie de la Reine & des autres individus de la famille Royale, de même que leur honneur & leurs possessions.

L'époux d'une Reine d'Angleterre ne peut être jugé que par la Chambre des Pairs, pour crime de haute trahison, & il n'encourt les peines ordinaires pour aucune espece d'infidélité conjugale, sans doute à cause de la honte qui en réjailliroit sur la Reine même.

Une Reine mere d'Angleterre, qui se remarie, avec la permission du Roi regnant, ne perd ni son douaire, ni ses titres, ni aucune de ses prérogatives, quand même elle n'épouseroit qu'un simple sujet du Roi: tel fut le cas de *Catherine*, (veuve de *Henri* V.) qui épousa *Owen Tudor*, simple gentilhomme.

Il

Il en a été de même de la Reine de Navarre, veuve d'*Edmond*, frere d'*Edouard* I., laquelle conserva son titre de Reine & son douaire.

Ce que nous avons dit ci-devant nous dispense, vu le court espace que nous avons à remplir, d'entrer dans des détails pour ce qui concerne les conseils, les devoirs, l'autorité & les revenus du Roi; nous nous contenterons de saisir quelques uns des traits les plus piquants, & analogues à ces différents objets.

Le premier des conseils du Roi est le Parlement, comme il a déjà été dit ci-dessus: ses conseillers sont les Pairs du Royaume, qui sont par leur naissance conseillers héréditaires de la couronne; ils n'ont jamais tant d'influence dans les affaires publiques, que pendant la vacance du Parlement, ou lorsque le Parlement n'est pas assemblé. Comme leur emploi est de conseiller & de défendre le Roi, ils ont le privilege de ne pouvoir être jamais arrêtés, tant qu'ils sont

en

en fonction. Outre cela, le Roi a un conseil privé, qui est le principal de ses conseils: il est tout à fait à la disposition du Monarque. Le nombre de ces conseillers a beaucoup varié; mais leur pouvoir a toujours été à peu près le même; il consiste à connoître des crimes contre le gouvernement; & qui dit crime, dit attentat, consommé ou non. Ils ont le droit de faire des enquêtes; mais ils n'ont pas celui de juger. Les loix les garantissent, autant qu'il est possible, de toutes les entreprises qu'on pourroit tenter contre leurs personnes, pendant le temps seulement qu'ils sont en service; ce temps n'est jamais fixe, puisque la dissolution de ce conseil dépend uniquement de la volonté du Roi.

En Angleterre c'est la loi seule qui fixe les devoirs du Roi: ces loix sont le droit inviolable du peuple; la loi passe avant le Roi. Les Rois, ou les Reines, doivent en montant sur le trône, s'obliger à ne gouverner que par les loix;

leurs

leurs officiers & leurs miniſtres ne peuvent les ſervir que ſelon ces mêmes loix: le premier acte que fait le Monarque, eſt de ratifier, ou de jurer l'obſervation de toutes les loix qui ſont en vigueur dans le Royaume, de ſorte qu'il ne peut, quant à cet article, rien faire que du conſentement des Pairs & des Communes: on a changé ſucceſſivement l'idiôme dans lequel étoit conçu le ſerment du Roi, mais ſans rien changer à ſes obligations; nous allons le rapporter tel qu'il étoit encore ſous le regne d'*Édouard* IV, ou du moins ſelon les copies qu'on en avoit encore alors: nous ne le donnons que comme un morceau de critique propre à faire voir comment la langue a changé depuis en Angleterre & en France.

„C'és eſt le ſerment que le Roi jurre „à ſon coronement: que il gardera & „maintenera les droitz & les franchiſez „ſeyntz Eſgliſe grauntez anciennement „dez droitez Roys chriſtiens d'Engleter„re, & qu'il gardera toutez ſez terrez, „honoures & dignites droiturelx & franks „del

„del Coron du Royalme d'Engleterre en „tout maner den tierte ſanz nul maner „d'ameurſement, & les droitez diſperges „dilapidez ou peerduz de la corone a „ſoun poair reappeller en launcien Eſtate, „& qu'il gardera les peas de ſeynt Eſgli- „ſe & al clergie & al people de bon ac- „corde, & qu'il faſſe faire en toutez ſez „jugementez owel & droit juſtice, oue „diſcrétion & miſéricorde, & qu'il graun- „tera a tenure lez leyez & cuſtumez du „Royalme, & a ſoun poair lez face gar- „der & affermer que lez gentez du peo- „ple avont faitez & eſtiez & les maiveyz „ſeyz & cuſtumez de tout ouſtera & fer- „me Peas & eſtablie al people de ſoun „Royalme en ces garde & gardera en ſon „Poiäis: come Dieu luy aide.„

On voit par cette vieille formule, que le langage d'une nation change aſſez rapidement du blanc au noir, tandis que celui de l'avidité des prêtres eſt toujours le même dans tous les ſiecles.

Le Roi eſt tenu de protéger la religion Anglicane en Angleterre, & la re-

li-

ligion presbitérienne en Écosse. Nous avons déjà dit que son autorité est soumise aux loix: la loi d'Angleterre dit: *Rex debet esse sub lege;* la loi Romaine dit: *in omnibus, imperatoris excipitur fortuna, cui ipsas leges Deux subjecit.*

Le Roi est, comme nous l'avons déjà observé d'après le savant commentateur anglois, dont nous avons suivi le plan & les idées, le généralissime du militaire de la nation, la source de la justice & le chef de l'église nationale; il jouit encore de plusieurs autres prérogatives, mais qui toutes sont subordonnées aux loix.

Les branches de ses revenus sont, a peu près, au nombre de dix-huit: ce dernier article a souvent changé. Nous ferions un livre, au lieu d'un extrait, si nous entrions dans de plus grands détails. Les citations que nous avons faites, sans rien changer au texte, suffisent pour prouver que cette traduction auroit pu être beaucoup meilleure.

Le reste dans le Journal suivant.

CARSTEN NIEBUHRS REISEBESCHREIBUNG NACH ARABIEN UND ANDERN UMLIEGENDEN LÄNDERN. 1ter Band. Kopenhagen, gedruckt in der Hofbuchdruckerey bey Nicolaus Möller. 1774.

C'est à dire:

RELATION DU VOYAGE DE MR. C. NIEBUHR EN ARABIE ET AUTRES CONTRÉES DES ENVIRONS. Copenhague 1774, de l'imprimerie Royale, chez Nicolas Möller. 1er Volume, 4to de 505 pages, sans compter 72 planches, & une carte de l'Jemen.

PREMIER EXTRAIT.

NOUS avons annoncé cet ouvrage intéressant dans le Volume XII. de ce journal, page 269 & suivantes, & nous nous sommes engagés en même temps à en faire l'extrait. Nous allons acquitter notre promesse.

D'a-

D'abord nous remarquerons que, contre la coutume des ouvrages publiés en Allemagne, cette rélation est imprimée sur de beau papier, avec des caracteres très-nets, & que les planches sont très-bien gravées: aussi est-elle d'une imprimerie Royale.

L'Auteur divise son ouvrage en différents articles, comme on l'a insinué dans l'annonce; nous suivrons cette division dans notre extrait.

Voyage de Copenhague à Constantinople page 1-22.

L'Auteur ayant reçu du Roi l'ordre de se rendre à Ismîr (*) (Smyrne) sur un vaisseau de guerre, se rendit à bord le 4 Janvier 1761, & partit le 7, de Co-

(*) Mr. *Niebuhr* se sert beaucoup d'accents graves & circonflexes dans les mots Turcs ou Arabes qu'il rapporte: comme ces accents ne sont d'aucun usage dans la langue allemande, il auroit bien dû nous dire la raison qui l'a porté à les employer. Quant au circonflexe il paroît indiquer une syllabe longue, ainsi qu'en françois.

Note du Journaliste.

Copenhague. Les vents contraires & les mauvais temps forcerent le vaiſſeau de retourner jusqu'à quatre fois à la rade d'Helſingör.

L'Auteur eut ſoin, pendant tous ſes voyages ſur mer, de déterminer la hauteur du pole du vaiſſeau non ſeulement à midi, mais auſſi ſouvent la nuit: il ſe ſervit pour cela d'un octant de *Hadley*. Quoique ces hauteurs de pole ne ſoient pas auſſi ſûres que ſi on les avoit déterminées à terre, comme le dit Mr. *Niebuhr* lui-même, cependant nous rapporterons toutes celles qui fixent la longitude de quelque lieu.

Le 18 Janvier Mr. *Niebuhr* trouva la hauteur du pole de 55° 57', & la déclinaiſon de l'aiguille aimantée de 14° à l'oueſt: il étoit alors à la rade d'Helſingör, un peu plus au ſud que la ville.

Le 28 à midi les obſervations déterminerent la hauteur du pole à 57° 47' & la déclinaiſon de l'aiguille de 14½° à l'oueſt; le vaiſſeau étoit alors à 3½ miles d'Allemagne de Marſtrand, & l'Au-

teur en conclut que la longitude de Marſtrand eſt de 57° 47'; ſuivant le calcul des marins, Skagen eſt à 57° 38' du pole.

Le 12 Février Mr. *Niebuhr* trouva que la hauteur du pole de Cronenburg, forthereſſe peu éloignée & au nord d'Helſingör, eſt de 56°.

Le 22 notre voyageur trouva que la hauteur du pole du cap Kull eſt de 56° 19'.

Mr. *Niebuhr* eut occaſion de voir par lui-même combien il eſt néceſſaire de joindre, dans la navigation, la pratique à la théorie; ayant meſuré la longueur du loch, il la trouva trop courte, & il s'apperçût que le ſablier, qui devoit s'écouler en une demi-minute, s'écouloit en 29 ſecondes. Il crut avoir découvert une grande erreur, & il ſe trouva que tout cela étoit fait exprès. La corde du lòch ne s'alonge que trop lorsqu'on en fait uſage, & comme on ne peut pas retirer cet inſtrument préciſément à l'inſtant du ſignal, il eſt bon que le ſablier

dure

dure un peu moins qu'il ne le devroit. A cette occaſion Mr. *Niebuhr* remarque que la maniere de calculer les longitudes en mer par le moyen de la lune ſuivant la méthode du Docteur *Mayer* eſt la meilleure, & qu'elle eſt tellement connue des anglois, qu'il trouva à Bombay un capitaine & un pilote anglois, mais de deux différents navires, qui s'en ſervoient avec beaucoup d'avantage. Mr. *Niebuhr* lui-même fit pluſieurs obſervations ſuivant cette méthode; on les trouve dans les *Tabulæ motuum ſolis & lunæ, quibus accedit methodus longitudinum promota, auctore* Tobia Mayer, imprimées à Londres en 1770.

Le 10 Mars une nouvelle obſervation, faite dans une autre endroit, donna la hauteur du pole du cap Kull de 56° 18'.

A la hauteur de 60° 29' & à peu près à 8° 43' à l'oueſt du méridien de Paris, Mr. *Niebuhr* trouva le 16 Mars la déclinaiſon de l'aiguille aimantée de 22° 30'. Le 18 elle ſe trouva de 25°

à 60° 24′ de hauteur, & à environ 11° 10′ à l'ouest du méridien de Paris.

Nous oublions de rapporter qu'un des compagnons de voyage de notre Auteur, Mr. *Forskål*, s'assura par des expériences réitérées que la lumiere que jette l'eau de mer, provient des petits animaux visqueux qui s'y trouvent, & principalement des Méduses de toute espece.

Le 31 Mars la déclinaison de l'aiguille, déterminée en prenant le milieu entre plusieurs observations, étoit de 23° 16′ à l'ouest, la hauteur du pole étant 61° 18′, & la distance occidentale du méridien de Paris de 14° 30′.

Le 16 Avril Mr. *Niebuhr* trouva la hauteur du pole de 42° 39′, & la déclinaison de l'aiguille aimantée de 16° 17′.

Ici l'Auteur place une table contenant le calcul du lieu du vaisseau pour chaque midi, depuis le 11 Mars jusqu'au 21 Avril. Ce calcul étoit celui du Commandeur du vaisseau, qui avoit le mieux rencontré.

Le

Le 14 Mai le vaiſſeau jeta l'ancre à St. Euſtache à 1½ mille à l'oueſt de Marſeille, d'où il remit à la voile le 3 Juin.

Le 6 arriva le fameux paſſage de Vénus ſur le disque du Soleil, que Mr. *Niebuhr* avoit ordre d'obſerver par-tout où il ſe trouveroit, parce qu'on croyoit que dans ce temps là il ſeroit déjà beaucoup plus loin. Comme on avoit eu du calme pendant pluſieurs jours, notre Auteur avoit tout préparé pour cette obſervation. Au lever du Soleil, Vénus étoit déjà ſur ſon disque; un épais nuage empêcha d'obſerver le contact intérieur, mais l'extérieur arriva à 9 h. 3′ 53″ temps vrai, à 40° 6′ de hauteur du pole, pas loin du méridien de Marſeille.

Le 14 Juin l'Auteur arriva à l'isle de Malthe. La deſcription qu'il en fait s'écarte peu ou point de celle de Mr. *Brydone* (*), ainſi nous n'en dirons rien,

(*) Voyez Tome XIV. de ce Journal, page 108 & ſuivantes.

si non que le trésor de l'Eglise de *St. Jean* est immense; on y voit un lustre & sa chaine d'or pur qu'on estime 500000 écus malthois. Dans une des chapelles attenantes à cette église doit se trouver un croix d'or du poids de 24 livres, & un morceau du berceau du CHRIST, enchassé dans des pierres précieuses. Il se trouve encore dans cette ville un superbe Hôpital, où l'on reçoit & soigne tous les malades sans distinction, & où on les sert, à ce qu'on prétend, en vaisselle d'argent. Mr. *Niebuhr* remarque avec raison, qu'il ne faut entendre ce dernier article que des Chevaliers & autres gens de qualité malades.

Dans le temps que notre Auteur étoit à Malthe, les forces maritimes de la religion consistoient en un grand vaisseau turc, que des esclaves avoient enlevés à *Stanchio* le 15 Septembre 1760, & que l'ordre vendit peu de temps après à la France, qui le rendit au Grand Seigneur; en trois vaisseaux de guerre, de 64, 62, & de 60 canons; en 4 galeres & en deux

deux demi-galeres. Chaque galere de 3 canons & 50 rames, & chaque demi-galere d'un canon & de 36 rames.

Depuis le traité conclu entre le Roi de Naples & la Porte, & qui défend aux Chevaliers de Malthe la navigation de la Méditerranée, ils prennent rarement des vaiſſeaux turcs. Mais quelques particuliers pouſſés par la religion, ou plutôt par l'avare ſoif de l'or, équipent des vaiſſeaux, & obtiennent, à ce qu'on dit à notre Auteur dans le Levant, un paſſeport du Prince de *Monaco*, où de quelque autre Prince italien. Ces petits Souverains aiment beaucoup à faire à ſi bon marché la guerre au Turc, qui peut-être n'a jamais entendu parler d'eux, & les a encore moins offenſés.

Le 20 Juin notre Auteur quitta Malthe. Le 25 il trouva la hauteur du pole de l'isle de la Sapience, dont il étoit éloigné de 7 miles, de 36° 39'. Le 26, le vaiſſeau entra dans l'Archipel, & ſuivant une bonne obſervation du ſoleil au méridien, la hauteur du pole

étoit 36° 10′, & , suivant l'estime du pilote, l'isle Serigotto est à 35° 52′; Ovo à 36° 9′ & le cap St. Ange à 36° 26′, lieux qui sont tous placés plus au nord, dans l'excellente carte publiée en 1756 à Paris par Mr. d'*Anville*.

Mr. *Niebuhr* fut empêché de continuer ses observations géographiques par une violente dissenterie qui ne le quitta qu'à Constantinople.

Remarques sur Constantinople page 22-34.

On a déjà fait quantité de relations de Constantinople, que les turcs appellent *Constantinie*, *Stambûl*, *Islambûl*; aussi Mr. *Niebuhr* ne s'attache qu'à faire quelques remarques nouvelles.

Constantinople est certainement une très-grande ville, mais elle ne l'est pas à beaucoup près autant que Paris & Londres, si l'on considere *Pera*, *Galata* &c., non comme des fauxbourgs, mais comme des villes & des villages détachés, & qu'on prenne seulement Constantinople, son fauxbourg *Ejub*, & les quartiers

tiers qui sont hors de la ville du côté de l'eau.

Il est difficile de déterminer la population des villes d'Orient, parce qu'on n'y tient pas regiſtre des morts & des naiſſances. Mr. *Niebuhr* croit cependant qu'en général les villes de ces pays sont moins peuplées que les nôtres, ce qu'il fonde sur ce que les maisons des Orientaux sont plates & peu élevées, & qu'en général elles ont des jardins & des cours. Si le grand nombre de personnes qu'un étranger rencontre dans les rues & dans les marchés, semble contredire ce jugement, il faut auſſi faire attention que les Orientaux, n'aimant pas à mener des étrangers chez eux, font toutes leurs affaires à la rue & dans les marchés, ensorte que si ces endroits fourmillent de monde, les autres quartiers de la ville en sont d'autant plus vuides.

Le meilleur plan de Conſtantinople eſt celui de Mr. le Capitaine *de Rebens*, mais notre Auteur en trouve l'échelle

que, & l'inſcription grecque, qui eſt aujourd'hui à moitié enfouie; mais perſonne n'a encore donné une copie des hiérogliphes de cet obélisque, hors notre Auteur, qui attribue cela à la crainte; il avoue que d'abord il n'oſa pas non plus les copier dans un endroit ſi public & ſi proche du Serrail; mais quand il eut perdu les idées terribles que les Européens ſe font tous des Turcs, il les deſſina tranquillement, ſans rien craindre & ſans rien éprouver de la part de plus de 150 ſpectateurs.

On voit encore à Conſtantinople de vaſtes ſouterrains, qui paroiſſent avoir été des réſervoirs, où il ſe trouve quantité de colonnes (auſſi les nomme-t-on les mille & une colonnes) & qu'habitent aujourd'hui des tiſſerands. Dans un endroit de ces ſouterrains, Mr. *Niebuhr* trouva trente-deux belles colonnes de marbre de l'ordre corinthien; dans un autre endroit, il vit une quantité de colonnes très-hautes & ſi diſproportionnées qu'on eſt tenté de douter qu'elles

les soient l'ouvrage d'un architecte grec; il est cependant difficile de les attribuer à un turc. Dans un des murs se voit une porte condamnée, & l'on prétend qu'autrefois on alloit de là par un souterrain jusqu'à Gallipoli.

Voyage de Constantinople à Alexandrie page 34-43.

Aussitôt que Mr. *Niebuhr* fut assez bien rétabli pour voyager, il se prépara à se rendre en Egypte. Notre voyageur & ses compagnons se firent faire des habits à l'orientale, tant pour éviter les huées de la populace, que pour leur propre commodité, & mirent à la voile le 11 Septembre 1761. Le vent peu favorable fit qu'ils ne passerent les Dardanelles (*Boghashissar*) que le 15, qu'ils jeterent l'ancre devant *Kûm Kalla*, ou le château d'Asie. Comme il falloit faire visiter ici le vaisseau, Mr. *Niebuhr* eut le temps d'aller à terre & d'y faire ses observations astronomiques, aussi bien que d'examiner de plus près cet endroit fameux.

 Les

Les châteaux des Dardanelles ne ſont pas auſſi forts qu'on le croit communément. Celui d'Aſie ne conſiſte qu'en un quarré de murs très-forts, & en des tours, mais le peu de largeur du canal, ſes ſinuoſités, & la facilité d'y établir des batteries, le rendent impoſſible à franchir à une flotte ennemie: & le moyen le plus facile de prendre Conſtantinople par mer ſeroit de l'affamer. De toutes les cartes qu'on a de ces endroits Mr. *Niebuhr* trouve celles de Mr. d'*Anville*, ſous le titre des côtes de la Grece & de l'Archipel, les plus exactes. La hauteur du pole à *Kûm Kalla* eſt de 40° 8'.

Le 19 Mr. *Niebuhr* trouva la hauteur du pole de trois isles: celle de Samos de 37° 46', de Furna 37° 22', & d'Icaria de 37° 44'. Le 21 on jeta l'ancre devant Rhodes.

Les maiſons de Rhodes ſont bâties très-ſolidement. Dans la rue, nommée rue des Chevaliers, on trouve en-

core

core, par ci par là des armes attachées aux murs des maisons. Le palais du Grand-Maître est presque entiérement ruiné. Les turcs, qui se souviennent combien leur a coûté l'acquisition de cette ville, la regardent comme imprénable, quoiqu'ils ayent laissé les fortifications telles qu'ils les ont trouvées après le siege, & qu'ils les laissent tomber en ruine, sans jamais les réparer. Malgré cela, Rhodes est une des meilleures forteresses de tout l'empire ottoman. On ne peut guere déterminer aujourd'hui l'endroit où étoit le fameux colosse: à l'entrée du port se trouve de chaque côté une tour, & l'on prétend que c'étoit là que reposoient les pieds de cette statue; mais comme la distance de ces tours paroît à l'œil, au moins de 400 à 500 pieds, on ne peut gueres le penser.

L'Auteur mangea pour la premiere fois dans une auberge turque, & ne trouva pas le repas mauvais, quoiqu'à bon marché; mais il fallut se passer de fourchette & de couteau, & manger sur un

bane

banc de briques, à la rue, & ſur de mauvaiſes aſſiettes de terre.

Il y a beaucoup de grecs dans l'isle, mais ils ne peuvent pas habiter dans la ville même de Rhodes. Suivant une hauteur du ſoleil, priſe ſur le vaiſſeau & à la rade de Rhodes, la hauteur du pole de cette rade eſt de 36° 26'.

Depuis Conſtantinople à Rhodes le vaiſſeau n'avoit jamais perdu les côtes de vue, & par conſéquent les obſervations avoient été inutiles. Comme depuis Rhodes en Égypte on étoit obligé de traverſer la pleine mer, Mr. *Niebuhr* s'attendoit à voir le pilote ſe ſervir du loch, mais en vain. Il avoit de bonnes cartes marines, de bons ſabliers, de bons lochs, & outre la bouſſole ordinaire, une très-belle bouſſole azimuthale, inſtruments dont on n'avoit fait aucun uſage depuis qu'ils étoient paſſés d'un vaiſſeau européen ſur celui-ci. Heureuſement le vent étoit très-favorable. A chaque midi, Mr. *Niebuhr* prenoit la hauteur du ſoleil, & montroit au pilote

le

le lieu du vaisseau sur la carte, en lui disant combien de chemin il restoit encore jusqu'à Alexandrie. Cela plut si fort à ce marin qu'il ordonna à son écrivain de *demander aussi au soleil* à quelle distance on étoit d'Alexandrie. Mais quand celui-ci vit que les observations étoient difficiles à faire, & qu'il falloit même calculer pour trouver la hauteur du pole, il trouva qu'il valoit mieux en rester à l'ancienne routine.

Cet écrivain avoit non seulement visité les ports d'italie, mais étoit même allé jusqu'à Vienne: il faisoit aussi sur le vaisseau la fonction d'Imân. Après que les mahométans se sont préparés à la priere, en se lavant avec certaines cérémonies, l'Imân étend son tapis par terre, ensorte que son visage soit tourné vers la Mecque. Tous les assistants pêle-mêle posent leurs tapis, ou leurs habits, derriere l'Imân, en tâchant de se placer de maniere à pouvoir observer tous ses mouvements sans détourner le visage de devers la Mecque. Lorsque l'Imân,

l'Imân, en commençant la priere, met ses pouces derriere les oreilles pour indiquer qu'il détourne son esprit de toutes les choses terrestres pour ne penser qu'à Dieu, tous les assistants en font autant. L'Imân se jette-t-il à genoux, en touchant la terre du front, les autres l'imitent: en un mot c'est à l'imitation de l'Imân que tous les assistants prient & font les cérémonies. Au commencement de son séjour parmi les Turcs, Mr. *Niebuhr* craignoit de les scandaliser en assistant à leurs dévotions, mais il se trompoit. Un jour que l'Auteur voulut quitter l'appartement du Gouverneur à Suès, en voyant arriver l'Imân pour faire la priére, le Gouverneur lui-même lui dit de rester. Seulement la populace mahométane ne voit pas avec plaisir un Chrétien dans une mosquée, sur-tout quand on fait la priere. Les Turcs ne vont pas toujours à la mosquée pour faire la priere; ils la font par-tout où ils se trouvent à l'heure prescrite. Sur le vaisseau on ne faisoit qu'une priere en commun

mun au coucher du Soleil : à la fin de la priere ils s'écrioient tous à tue tête, Dieu nous donne bon voyage.

Le 26 au soir le vaisseau jeta l'ancre dans le vieux port d'Alexandrie qui est le plus profond & le plus sûr. Tous les vaisseaux chrétiens sont obligés d'ancrer dans le port oriental quoiqu'il soit très-mauvais.

Remarques sur Alexandrie page 43-54.

Alexandrie, & comme l'appellent les Turcs & les Arabes, *Scanderie* est située aujourd'hui sur une isthme, entre une presqu'isle & les anciens murs de la ville, à 31° 12′ de longitude. Tous les endroits remarquables de cette ville, dont les anciens écrivains ont parlé, sont changés au point que Mr. *Niebuhr* n'en put retrouver qu'une très-petite partie.

Devant la nouvelle Alexandrie & ses deux ports, est une presqu'isle: la partie occidentale, qui est devant l'ancien port, s'appelle aujourd'hui *Râs et tin*. Il ne s'y trouve rien de remarqua-ble

ble qu'un petit château ruiné, une ſource ſalée, & des figuiers qui ont donné le nom à cet endroit. A la partie orientale & devant le nouveau port, eſt un château gardé par 500 Janiſſaires, & qui occupe probablement la place du phare.

C'eſt envain qu'on chercheroit les veſtiges de la grandeur de l'ancienne ville d'Alexandrie telle qu'on l'avoit fondée, car le mur qui l'entoure actuellement eſt l'ouvrage des Sarraſins & des Arabes, comme le prouvent pluſieurs inſcriptions, & l'architecture même.

Alexandrie n'a pas été abandonnée tout d'un coup, mais elle eſt tombée peu à peu en ruine. Ce qui reſte de plus remarquable de ſes anciens palais ce ſont des réſervoirs. Les habitants ſont obligés de les entretenir, parce que la ville n'a, outre l'eau de pluie, d'autre eau fraîche que celle du Nil. La même raiſon les oblige auſſi à entretenir les canaux qui conduiſent l'eau du Nil dans ces réſervoirs. Il eſt vrai pourtant que

le

le canal qui commence au Nil même, & qui passe à peu de distance des murs de la ville, n'est plus navigable, mais on le cure cependant encore tous les ans, pour donner passage à l'eau du fleuve.

La meilleure piece d'antiquité qui soit encore dans les murs de la ville, est l'obélisque dit de *Cléopatre*. Il est de granit rouge & très-dur, & d'une seule piece, ainsi que tous les autres obélisques trouvés près des palais & des temples d'Egypte. Une partie en est enfouie. Quelques-unes des lettres sont encore d'un pouce de profondeur, ce qui prouve combien les Egyptiens travailloient pour la postérité. Auprès de l'obélisque de *Cléopatre* est un autre obélisque, mais renversé & brisé.

L'église de *St. Athanase* mérite encore d'être vue; elle est très-grande, & contient, à ce qu'on prétend, une quantité de belles colonnes, & de livres grecs: mais, comme elle a été changée en mosquée, un chrétien ne peut y entrer.

L'é-

L'église grecque de *Ste. Catherine* n'est remarquable que par un morceau de marbre blanc tacheté de rouge. Les moines grecs veulent que ces taches soient le sang de la sainte, qu'on dit avoir été décapitée sur cette pierre.

Pas loin de cette église est celle des Coptes nommée *St. Marc.* On y montre le tombeau de cet évangéliste; mais on ne l'ouvre plus, depuis, qu'au rapport des Coptes, les Vénitiens ont enlevé la tête de ce saint. A cette occasion Mr. *Niebuhr* remarque, qu'il est très-difficile de transporter des momies en Europe, tant parce que les turcs le défendent, qu'à cause des préjugés des matelots.

Outre la mosquée & les deux églises, les murs de l'Alexandrie arabe contiennent encore un couvent de Francifcains & quelques mauvaises maisons arabes.

La colonne de *Pompée* étoit probablement dans la ville du temps des grecs; à présent elle est à un quart de lieue des murs. Elle est de granit rouge, & suivant le calcul de l'Auteur de 88 pieds

10 pouces de haut, cependant elle n'eſt que de trois pieces. On ne peut preſque plus déchiffrer les caracteres qui y ſont tracés. L'obéliſque de *Cléopatre* eſt à peu près orienté, mais la colonne de *Pompée* paroit s'écarter de 12° de la méridienne.

L'Auteur auroit bien voulu lever le plan d'Alexandrie, mais un turc ayant regardé par la lunette du graphometre & vu une tour renverſée, fut effrayé, & le bruit ſe répandit que Mr. *Niebuhr* vouloit mettre toute la ville ſans-deſſus deſſous, enſorte qu'il fallut abandonner l'entrepriſe.

Notre voyageur viſita auſſi les catacombes qui ſont près de la colonne de *Pompée*: il en donne une deſcription aſſez détaillée. Quand on viſite ces ſouterrains on ſe pourvoit de lumiere, & ordinairement on tire un coup de piſtolet à l'entrée pour écarter les bêtes féroces qui habitent aujourd'hui ces tombeaux.

A l'oueſt des ces catacombes eſt une petite baie, où d'un côté paroît avoir été un Palais, car on y trouve encore pluſieurs morceaux de marbre, qui peuvènt avoir ſervi à parqueter le pavé ou les murs. On y voit encore deux chambres taillées dans le roc, & qui paroiſſent des réſervoirs. Mais le bain, dit de *Pompée*, eſt ce qu'il y a des plus remarquable. Il conſiſte encore en trois chambres, taillées l'une à côté de l'autre dans le roc. Dans chaque chambre eſt une porte du côté de la baie, afin que l'eau de la mer puiſſe entrer, & la derniere de ces chambres a encore une ouverture pour laiſſer écouler cette eau. Le long des murs regne un banc du même roc.

Le négoce des Alexandrins avec les étrangers n'eſt pas conſidérable, mais le port eſt très-fréquenté & rapporte beaucoup en douanes. On parle arabe à Alexandrie comme dans toute l'Égypte, & les Européens qui ne ſavent pas l'arabe parlent italien.

Le

Le Gouverneur d'Alexandrie dépend de la régence de *Kahira*, & par conſéquent du Sultan. Pluſieurs grandes familles arabes, qui rodent en Égypte, payent une certaine ſomme au gouvernement turc, & leurs membres ſe comportent quelquefois en vaſſaux, ou en alliés, mais quelquefois auſſi ils ſe portent à de tels excès, qu'on eſt obligé d'envoyer quelques centaines & jusqu'à mille ſoldats pour les repouſſer dans des endroits écartés. Pendant le ſéjour de l'Auteur, les Arabes, en ſuite d'une querelle, aſſiégerent Alexandrie, & pillerent les environs; mais au bout de deux jours on fit la paix, & ils rendirent leur butin.

La ſuite dans les Journaux ſuivants.

F.

FRANZ LUDWIG CANCRINUS, &c.

C'est à dire:

PREMIERS PRINCIPES DE LA SCIENCE DES MINES ET DES SALINES. PAR FRANÇOIS LOUIS CANCRINUS, Asseſſeur de la chambre de Hanau, Profeſſeur en Mathématiques, membre de l'Académie Heſſoiſe des Sciences de Gieſen. 2 Tomes in 8vo. A Francfort ſur le Meyn, chez André, Libraire-Imprimeur 1773 & 1774.

Cet ouvrage eſt diviſé en cinq parties faiſant 726 pages, ſans la dédicace à l'Impératrice de Ruſſie, cinq préfaces, & autant de tables des matieres, qui en contiennent enſemble 129: il eſt enrichi de 78 tables très-bien gravées, qui préſentent à la vue différents objets relatifs aux inſtructions que donne l'Auteur ſur les matieres qu'il traite.

Mr.

Mr. *Cancrinus* fait voir d'abord que, malgré le grand nombres de livres qui traitent de la ſcience des mines, il n'en exiſte encore aucun où l'on ait détaillé dans une ſuite philoſophique de préceptes ſûrs, les principes de la ſcience des mines, jusqu'ici aſſez généralement abandonnée à la routine des ouvriers, qui certainement ſont bien éloignés d'avoir une connoiſſance ſuffiſante de la Chymie, des Mathématiques, de l'Hiſtoire naturelle & d'une certaine partie de la Jurisprudence. Il eſt vrai qu'il y a un petit nombre de ſavants qui s'occupent des travaux des mines; mais, dit Mr. *Cancrinus*, ils y trouvent peu de plaiſir, & la gloire ne va pas les chercher dans les entrailles de la terre. Ce ſont ces conſidérations qui ont porté notre Auteur à donner au public l'ouvrage que nous allons analyſer, autant qu'il ſera poſſible de le faire, pour donner une idée juſte du plan, de la marche, & des vues de Mr. *Cancrinus*.

Nous obſerverons avec lui en paſſant, que dans les temps où nous ſommes, & de la maniere dont ſubſiſtent aujourd'hui les hommes réunis en Société, les mines ſont d'une néceſſité indiſpenſables; nous ajouterons auſſi en paſſant, que ces ſources fecondes où l'on puiſſe les métaux & les mineraux pour les beſoins, l'aiſance & le luxe, étant devenues le tombeau d'une infinité de victimes qui s'y enterrent vivantes, ce ſeroit une entrepriſe bien louable & bien digne d'un ami de l'humanité, que de chercher les moyens d'adoucir les maux de ceux qui renoncent à la lumiere & à la Société des vivants, pour prolonger une vie malheureuſe dans des ſouterreins infects, dont les richeſſes ne ſauroient jamais compenſer la ruine de la population.

Comme on a encore moins de livres élémentaires ſur les objets qui concernent les connoiſſances relatives aux ſalines, que ſur la ſcience des mines, Mr. *Cancrinus* a cru devoir auſſi ſe charger de cette tâche. Il deſtine ſon ouvrage non ſeu-

seulement à l'usage de ceux qui se trouvent encore sans guide pour ces deux parties de la Physique, mais aussi de ceux qui suivent les leçons publiques qui se donnent actuellement dans quelques Universités sur l'un & l'autre objet.

L'Auteur développe son systême avec précision, avec clarté, en peu de mots; il suit un ordre qui enchaînant la suite des matieres, en facilite l'intelligence & en rend l'étude plus agréable & moins difficile. Chaque partie de ce livre classique est traitée de maniere qu'elle peut servir seule, aussi bien qu'avec les autres qui la suivent & qui la précedent.

On ne manque pas de traités de minéralogie, c'est l'Auteur qui l'observe lui-même; mais, ou ils sont trop étendus pour servir à des commençants, & à des leçons publiques; ou ils le sont trop peu pour tel & tel objet pris séparément; ou ils sont au dessus de la portée de ceux qui ne sont que commencer à s'initier dans ce genre d'étude. Mr. *Cancrinus* s'est donc déterminé à rédiger un traité

particulier de minéralogie relativement à ses vues; & c'est ce traité, réduit à de justes bornes, qui sert d'introduction à son ouvrage. L'Auteur avoue qu'il a puisé dans les meilleures sources qui lui étoient connues; & le lecteur ne sera pas fâché de trouver le fruit des travaux de Mr. *Cancrinus* à côté des découvertes de ceux qui l'ont dévancé dans cette carriere.

Ce traité de Minéralogie est précédé d'observations préliminaires, divisées en quarante-neuf paragraphes, qui font le contenu de 48 pages. Mr. *Cancrinus* y donne en deux dissertations une idée de tout ce qui regarde la science des mines & l'utilité de cette science; & il prépare le lecteur aux objets particuliers qui font partie de cette science, comme la géographie de la surface & de l'intérieur du globe, la chymie, la fonte des métaux, la métallurgie, la maniere de tirer, de travailler & de préparer le sel, l'hydrostatique, l'hydraulique, l'aréométrie, l'architecture des mines, cette par-

partie du droit naturel qui regarde son sujet &c., & il cite les auteurs qui ont traité, en partie, ou en entier, des différentes matieres dont il parle. Nous ne le suivrons pas dans ce qu'il dit de l'utilité de la science des mines; ceux même qui ne connoissent cette science que de nom, soupçonnent au moins qu'elle est de la plus grande importance; ils savent qu'elle sert à la chymie, à la médecine, à la numismatique &c., même à la théologie, en faisant voir la puissance de Dieu empreinte sur les merveilles qu'il a cachées dans le sein de la terre pour augmenter notre reconnoissance & notre respect en aiguisant notre industrie.

Le traité de Minéralogie, contient 562 paragraphes dans dix dissertations, divisées en sections, rangées par chapitres selon la nature, la *classification*, l'espece, les qualités & le nom de chaque objet, qui y est traité depuis sa naissance jusqu'à sa maturité. Ce traité donnera une idée de l'ordre que l'Auteur a suivi dans les autres parties de cet ouvrage.

La premiere dissertation est consacrée aux différentes especes de sels ; la seconde aux minéraux combustibles ; la troisieme aux différentes sortes de terres ; la quatrieme aux especes diverses de sables : il développe dans la cinquieme le systême des pierres ; les métaux sont expliqués dans la sixieme ; la septieme est pour les demi-métaux ; la huitieme pour l'eau ; on trouve dans la neuvieme ce qui concerne l'air souterrein ; le feu souterrein trouve place dans la derniere. On voit que cette matiere est peu susceptible d'analyse, & qu'on ne peut guere qu'indiquer l'ordre & la méthode qu'a suivi l'Auteur, à moins qu'on ne veuille copier ses éléments.

L'art d'éprouver les métaux forme la seconde partie du premier tome. Cet article, très-intéressant par lui même, est susceptible de bien des discussions, & de nombre d'expériences qui ont dû absorber la plus grande partie de ce volume. Mr. *Cancrinus* nous apprend que ce traité est le premier qui ait été publié dans

dans ce genre pour l'objet qu'il se propose. D'abord il donne de cet art une théorie presqu'entiérement fondée sur des expériences bien constatées. Après cette théorie il passe à la pratique qu'il explique en peu de mots, mais avec toute la clarté possible, en suivant toujours le fil de ses propres expériences & de celles des connoisseurs qui sont versés dans ce genre d'étude si nécessaire aux arts & au commerce.

Nous voici au second tome, pour lequel nous suivrons la méthode que nous avons cru devoir adopter pour le premier.

Dans la premiere partie de ce volume, qui est la troisieme de l'ouvrage, Mr. *Cancrinus* expose les premiers principes de la superficie de la terre, & ceux de la Géographie intérieure dans la quatrieme: les deux objets remplissent 146 pages. L'Auteur observe d'abord que la Géographie extérieure de la terre, qui paroît être la moindre partie de la science des mines, ne laisse pas d'en être une

partie très-considérable, puisque c'est la nature de la superficie de la terre qui conduit souvent à la connoissance de l'intérieur; & qu'ainsi il faut avoir, au moins, une idée suffisante de l'une, pour parvenir à s'en faire une de l'autre. Soixante & cinq paragraphes, qui font l'objet de cette partie sont une espece d'introduction à la suivante, qui est de soixante & dix-huit paragraphes. Ici, comme dans les parties précédentes, l'Auteur a eu recours à des planches très-bien faites, pour parler aux yeux avec la même clarté qu'il a mise dans son style & dans sa méthode pour parler à l'esprit de ses lecteurs.

La Géographie intérieure de Mr. *Cancrinus* offre deux dissertations où l'Auteur rend compte des ouvertures & des fentes de la terre, des couches des minéraux, & d'autres choses qui entrent dans son sujet. Il s'agit par-tout dans la seconde de l'origine des mines, des montagnes, des cavernes, & de la naissance des métaux & des minéraux. L'Auteur

teur prouve par les 2. 6. 7. 9. 10. versets du premier chapitre de la Genese, qu'au commencement le monde étoit composé d'un cahos fluide qui consistoit en parties liquides & solides. Cela est certainement très-orthodoxe, & personne ne taxera d'héréfie la physique de Mr. *Cancrinus*. Il est assurément très-louable d'avoir de la religion: Mr. *Cancrinus* en a beaucoup; à ce mérite il joint celui de bien savoir son métier, & le talent de le bien enseigner aux autres.

On avouera que l'Architecture des mines est un objet bien important, puisqu'elle doit particuliérement se proposer de faciliter le travail de ces hommes, qui se sacrifient pour servir aux besoins réels & factices des autres hommes, & de leur rendre la vie moins dure en les préservant de tous les accidents qu'on peut prévoir. C'est ici que Mr. *Cancrinus* s'est surpassé: aussi cette partie, qui est la cinquieme & la derniere de son ouvrage, est-elle la plus

étendue & la plus raisonnée; elle contient 244 pages, comme nous l'avons dit, & 56 planches. L'Auteur a déjà donné au public quelques autres ouvrages, qui ont été accueilli des connoisseurs; nous ne doutons pas qu'on ne rende la même justice à celui-ci.

ÉPÎTRE

ÉPÎTRE D'UNE DAME A SON AMIE, SUR LE POINT DE SE MARIER, POUR L'ENGAGER A NOURRIR SES ENFANTS.

Cette piece a remporté le prix des Palinods, donné par Mr. *le Couteulx*, Maire de la ville de Rouen, en 1774. Elle nous a été envoyée pour être insérée dans notre Journal. Nous l'y plaçons avec plaisir, quoiqu'elle soit imprimée à part. Elle mérite d'être conservée, tant par le sujet qu'elle traite, que pour la maniere dont elle le traite.

Le temps approche donc, ô ma chere IDAMIE!
Où tu dois éprouver de nouveaux sentiments.
Des fleurs parent l'autel, & bientôt mon amie
Va de son jeune époux recevoir les serments.
Il faudra qu'à son tour ta bouche les prononce.

Mon ame, m'écris-tu, redoute ces inſtants.
Calme un injuſte effroi; mon amitié t'annonce
Des tributs mérités & des plaiſirs conſtants.
Non, le bonheur n'eſt point une vaine chimere;
Pour qui s'en montra digne il exiſta toujours.
Pourroit-on s'étonner qu'il embellît mes jours?
Je porte un cœur ſenſible, & ſuis épouſe & mere.
Tels ſeront tes deſtins; je les vois s'accomplir;
Sur eux, avec douceur, mes regards ſe repoſent.
Tu connois les devoirs que nos titres impoſent,
Et ton vœu le plus doux ſera de les remplir.
Il en eſt un ſur-tout bien cher à la nature,
Dont l'oubli peut coûter un remords éternel.
Qu'il ſoit ſacré pour toi. Dans le ſein maternel,
Ah! laiſſe tes enfants puiſer leur nourriture.
Ces fruits d'un chaſte hymen, par nos maux achetés,
Quoi! nous les confions à des mains mercenaires,
Tandis que des forêts les hôtes ſanguinaires,
Allaitent les petits que leurs flancs ont portés?
O toi! dont ſans frémir la cruauté déroge
A des ſoins que l'amour fait rendre ſi touchants,
Toi qui de la nature ignores les penchants,
Réponds, c'eſt toi qu'ici ma douleur interroge:
Lors-

Lorsque dans un berceau, qu'investit le danger,
On éleve l'objet de tes pures tendresses,
Songes-tu qu'en son sang coule un sang étranger,
Et qu'une autre que toi jouit de ses caresses?
Va tenter, s'il est vrai que ton cœur le chérit,
D'obtenir que le sien veuille te reconnoître;
Tu le verras, fidele au sein qui le nourrit,
Repousser, en pleurant, celui qui le fit naître.
Mais, barbare, tandis que tes vœux criminels
Des jeux de nos cités poursuivent le prestige,
Sais-tu si ton enfant, loin des yeux maternels,
Reçoit les tendres soins que sa foiblesse exige?
Tu t'oses reposer sur le choix que tu fis.
Comment veux-tu qu'un jour réponde à ton attente
Celle qui, sans remords, sevra son propre fils,
Pour te vendre le lait dont le tien s'alimente?
Ah! de l'humanité prends l'auguste flambeau;
Vois les maux que produit l'abus que je déplore.
Combien d'infortunés, moissonnés dès l'aurore,
Que le sein de leur mere eût sauvés du tombeau?
Mais c'est peu que les loix que tu viens d'interrompre
Appellent sur ton fils la mort ou les douleurs.
Le lait, le même lait que réclament ses pleurs,
Re-

Repompé dans ton ſang va bientôt le corrompre.
Contemple, avec effroi, ce redoutable écueil;
Peins-toi tous les dangers dont ta faute eſt ſuivie;
Tremble qu'un poiſon lent ne conſume ta vie,
En t'offrant chaque jour l'image du cercueil.
Cependant, arrivée à ton heure derniere,
Quel appui ſoutiendra ton eſprit abattu,
Si d'un œil conſterné parcourant ta carriere,
Tu n'y vois rien qui puiſſe honorer la vertu?
Amie, à ce tableau qui demandoit ſans doute
Le coloris brillant d'un pinceau plus heureux,
Sûre de t'inſpirer des tranſports généreux,
J'oppoſerai celui du bonheur que je goûte.
L'hymen s'offrit à moi ſous un aſpect charmant,
Il avoit, ſans retour, fixé mes deſtinées,
Et d'un époux, en qui je voyois un amant,
La main ſemoit de fleurs le cours de mes journées.
Cet accord que l'on doit à des nœuds aſſortis,
L'attrait d'un amour pur qu'on s'avoue à ſoi-même,
Ces égards mutuels, toujours ſi bien ſentis,
La douceur d'eſtimer ce qu'il faut que l'on aime,
Les hommages d'un cœur ſolidement épris,
Voilà les premiers biens qui formoient mon partage;

Il étoit beau ſans doute: & pourtant je compris
Qu'heureuſe, je pouvois l'être encore davantage.
Je le vis naître enfin, ce jour ſi fortuné
Qu'à la bonté du Ciel demandoit ma priere;
Il daigna m'accorder le doux titre de mere;
J'aſſure que mes mœurs ne l'ont point profané.
En ce même moment, où l'amitié t'adreſſe
Des vers que, ſans apprêt, elle ſeule a dictés,
Libre dans ſon berceau, repoſe à mes côtés
Le plus jeune des fils qu'allaita ma tendreſſe;
Hier, de ſes eſprits un paiſible ſommeil
Avoit à la même heure interrompu l'uſage;
Mes avides regards contemploient ſon viſage,
Où s'étoit peint l'éclat du plus tendre vermeil:
Ainſi brille la fleur nouvellement écloſe.
Je rendois en ſilence hommage au Créateur.
Un long & doux ſouris de ſa bouche mi-cloſe
Fut le premier ſignal d'un réveil enchanteur.
Ses yeux à peine ouverts ſur mes yeux ſe fixerent.
Ses bras vers moi tendus m'exprimoient leur deſſein.
J'embraſſai mon enfant, & ſes levres ſucerent
Le lait qu'avec tranſport lui prodiguait mon ſein.
Mon mari, près de nous qu'occupoit la lecture,
La quitte, nous regarde avec ſaiſiſſement;

Son

Son ame reconnoît le cri de la nature,
Et son œil est baigné des pleurs du sentiment.
„Ne crains pas, toi, dit-il, que tant d'amour inspire,
„Que le temps porte atteinte au nœud qui nous unit;
„La jeunesse s'envole, & la beauté finit;
„De la seule vertu rien n'affoiblit l'empire.
IDAMIE, à ton cœur le mien veut déférer;
Parle, je te connois incapable de feindre,
Conçois-tu des plaisirs que l'on pût préférer
Aux douceurs de l'instant que je viens de te peindre?
La Providence veut, c'est un de ses bienfaits,
Qu'au sein de nos devoirs le vrai bonheur se trouve:
Je porte autour de moi mes regards satisfaits,
Et j'ignore quel bien manque au sort que j'éprouve.
Je n'ai point à braver d'importunes clameurs;
Aux langueurs de l'ennui je suis inaccessible;
Cette maison présente à mon ame sensible
L'asyle fortuné de la paix & des mœurs;
Je n'y rentre jamais sans transports d'alégresse,
J'appelle mes enfants, je les vois m'entourer;
Au plus jeune sur-tout je vole avec ivresse,
Je le prends dans mes bras & suis prête à pleurer.

D'un

D'un Époux vertueux & l'amour & l'eſtime
Au gré de mes ſouhaits s'augmentent chaque jour :
Tout ce qui m'environne, en cet heureux ſéjour,
Chérit, honore en moi le zele qui m'anime.
J'ai fini mon printemps, & ſuis dans mon été ;
Mais je conſerve encor les dons du premier âge,
La gaieté de l'eſprit, le feu de la ſanté,
Et les foibles attraits qui firent mon partage.
Adopte, ô mon amie ! adopte mes penchants ;
Choiſis pour ta demeure un aſyle champêtre :
C'eſt-là que l'air eſt pur, que les goûts ſont touchants,
Que l'ame plus en paix jouit mieux de ſon être.
L'habitant des cités, fougueux dans ſes deſirs,
Peut-être avec dédain fuiroit ces lieux ruſtiques ;
Vous qui m'êtes ſi chers, ô mes toits domeſtiques !
Vous ſavez ſi mon cœur regrette ſes plaiſirs.
À de vaines grandeurs que tous ſes vœux aſpirent ;
Par ſon faſte inoui qu'il ſoit par-tout cité :
L'univers eſt aux lieux où mes enfants reſpirent,
Et c'eſt dans leur bonheur qu'eſt ma félicité.

AL-

ALLUSION.

D'ineffables vertus ſource pure & féconde,
Toi, qui touches le trône où ſiege l'Éternel,
Qui portas dans tes flancs le Rédempteur du monde,
Et le nourris du lait de ton ſein maternel,
Vierge ſainte, du haut de l'immortel empire,
Daigne exaucer les vœux que t'adreſſe ma foi;
Protege mes enfants, & que leur mere expire
Dans l'amour des vertus que l'on adore en toi,

Remerciement de l'Auteur à Madame le Couteulx.

D'un pas moins ſûr que téméraire,
J'ai pénétré le ſanctuaire
Où le Dieu des beaux arts diſpenſe ſes faveurs.
Le ſuccès quelquefois répond à notre audace:
J'apprends qu'on a marqué ma place
Parmi ceux que ſa voix a proclamés vainqueurs.
Que dis-je! mes rivaux pourront-ils ſans envie
De nos communs deſtins comparer les douceurs?

J'ob-

J'obtiens le prix d'éclat que consacre aux neuf Sœurs
Le Mortel généreux à qui le sort vous lie.

Ah! si mes vœux n'ont point été déçus,
Si j'ai de votre époux captivé le suffrage,
Vous savez mon secret, j'ai peint dans mon ouvrage
Et son bonheur, & vos vertus.

DU THÉATRE, OU NOUVEL ESSAI SUR L'ART DRAMATIQUE, &c.

QUATRIEME EXTRAIT. (*)

Dans nos extraits précédents nous avons mis ſous les yeux de nos lecteurs le corps de la doctrine contenue dans cet eſſai. Mais il y a deux acceſſoires qu'il ne faut pas oublier; *l'Épitre à mon frere*, & les notes. Dans la premiere on nous dit que le poëte eſt le chàntre de la vertu, le grand flagellateur du vice, & l'homme de l'univers; mais que s'il flatte & alimente les préjugés,

(*) Voyez le premier extrait dans le Volume XII. de ce Journal, pag. 296 & ſuivantes; le ſecond extrait dans le Volume XIV. pag. 35 & ſuivantes; & le troiſieme extrait dans le Volume XV. pag. 3 & ſuivantes.

jugés, il ne mérite plus de sortir de la ligne pour commander, qu'il doit rester parmi le troupeau, & que ce n'est plus qu'un homme inepte. Nos misérables jeux de paume décorés du nom de théatre, ajoute-t-il, ne sont que des chambres. Notre théatre gothiquement conçu dans un siecle à demi-barbare, enfant du hazard, & rejeton parasite, a conservé l'empreinte de sa burlesque origine: c'est un bel arbre de la Grece, transplanté & dégénéré dans nos climats: il a été greffé par des mains grossieres & maladroites; aussi n'a-t-il porté que des fruits équivoques & sans substance.

„Les critiques, les commentateurs, „les journalistes, toute cette tourbe scho„lastique, tous ces gens amis des tom„beaux & des ténebres, ont la prunelle „des hiboux qui se contracte douloureu„sement au moindre rayon: ils ont été „dans tous les âges le fléau des arts, & „les vrais assassins du génie. Il ne faut „point hair leurs satyres, mais bien leurs „éloges: leurs satyres prouvent du moins „l'en-

„l'envie, & leur extrême infériorité. „Mais qu'ils sont insolents quand ils se „mettent à louer! c'est bien à eux de „prendre l'encensoir! leur approbation „aviliroit, pour peu qu'on parût en faire „quelque cas! Semblables à ces bons pré- „lats qui d'un air sérieux sacrent les rois „& posent le diadême sur leur tête com- „me s'ils les faisoient regner; ils ont „l'orgueil de vouloir couronner les mo- „narques de la littérature!.... pour fai- „re des découvertes dans un art, il est „plus avantageux de n'y entendre rien „d'abord, & d'y marcher seul, que d'ê- „tre conduit & dirigé par la marche & „l'exemple des autres.... On a pris un „filon pour la mine entiere, & l'on a „voulu faire croire que la mine étoit ta- „rie, tandis que ce n'est pas encore le fi- „lon le plus riche qui a été découvert.... „Tu me demanderas: *pourquoi donc* „*tracer aussi ton code?*.... C'est pour „recommander à tout jeune homme qui „se sentira quelque génie pour la com- „position, de jeter préalablement au „feu

„feu toutes les poétiques, à commen-
„cer par celle-ci.„

L'Auteur a certainement espéré qu'il ne persuaderoit que la moitié des choses qu'il s'est proposé de persuader. En effet, peut-on nous bien convaincre tout à la fois, que c'est bien fait d'étudier les auteurs, & qu'il faut fermer tous ses livres; qu'il faut éviter les sociétés, & se répandre dans le monde; que le poëte sera bien attaché aux principes de l'ordre public & social, & qu'il mettra tous ses concitoyens sur la scene pour faire rougir les uns & pour déshonorer les autres; que le drame est un genre tout neuf que lui seul, Auteur de cet essai, a imaginé & qu'il est en droit d'annoncer avec emphase, & que *Voltaire*, *Corneille*, *Térence* ont fait des drames; que l'on doit travailler pour son siecle, (duquel on n'est point écouté si l'on ne sait lui plaire,) & que l'on ne doit point chercher à plaire à son siecle; que *Racine* est le premier poëte de sa nation, & que *Racine* n'eut point de génie; que la fin de l'art dramatique

eſt d'exercer notre ſenſibilité, & que le jeune homme qui aimera *Racine*, le plus ſenſible de nos poëtes, ne doit jamais travailler pour le théatre; que les rois dans nos tragédies ont un éclat impoſant, & que de ſimples particuliers y figuereroient bien mieux; que nos comédies ont pour but de faire rire, & qu'il ne faut point faire rire le ſpectateur à qui l'on doit plaire & que l'on doit attirer par l'attrait du plaiſir; que nos pieces à caractere ne valent rien parce qu'on y entaſſe à la fois ſur la tête d'un ſeul des traits échappés à mille individus, & que l'auteur dramatique doit peindre non pas l'individu, mais l'homme en général, & qu'il doit le peindre à grands traits, & accumuler les couleurs; que le poëte patriote doit courir nos provinces pour revenir enſuite en rendre les habitants ridicules aux yeux de la capitale, & qu'il ira viſiter les peuples étrangers pour nous les faire admirer & nous humilier devant eux; que l'art dramatique eſt ſi étendu qu'il ſurpaſſe les plus grands génies, &

que

que pour y réussir, le jeune auteur ne doit étudier ni les anciens, ni les modernes, ni même sa langue; qu'il ne travaillera que pour le peuple, & qu'il mettra sur la scene des discussions politiques, des ambassadeurs, la tente d'un général, le camp d'une armée, des cartes géographiques, &c.; qu'en mettant des personnages dans la perspective & le lointain du théatre, il doit saisir le juste point de vûe pour que ces personnages ne paroissent ni gigantesques ni trop petits, & que celles de nos pieces où l'on a outré l'exacte vérité, ne valent rien; que le théatre doit donner des mœurs & des vertus au peuple, & que le malheur, lors de la catastrophe, doit être pour les personnages vertueux, & le bonheur pour les scélérats; que cette distribution doit avoir lieu parce qu'elle se trouve telle dans la réalité, & que pourtant les pieces de théatre sont des mensonges, & non des monuments historiques; que l'Auteur dramatique est poëte, & qu'il doit écrire en prose; que la gêne & la

 dif-

difficulté de la versification font perdre au poëte beaucoup de bonnes pensées, & que la prose que l'on doit préférer, parce qu'elle n'a pas les mêmes inconvéniens, est au moins aussi difficile; que les journalistes sont semblables aux portraits détaillés qu'il en fait, & qu'il ne lit point & ne connoît point les journalistes: &c.

Nous prions le lecteur de nous permettre de lui exposer encore quelques traits aussi curieux; nous présumons qu'ils seront très-propres à l'amuser: nous les tirons des notes de notre Auteur à qui nous ne demandons rien; il ne nous entendroit pas: nous ne le louerons point de peur qu'il ne nous haïsse; & si nous le critiquons, ce n'est pas pour qu'il nous aime, puisqu'il ne nous lira point.

„D'un bout de l'Europe à l'autre, le „corps des gens de lettres paroît animé „d'un même esprit; & s'avançant ainsi „constamment sous les bannieres de la „philosophie, il dictera nécessairement „les leçons qui doivent commencer la fé-

„lici-

„licité publique. Nos neveux feront cer„tainement plus heureux que nous.

„Nous n'avons point en France de „spectacle proprement dit.

„Les adversaires du théatre épuré sont „des charlatans en surplis, jaloux & en„vieux par métier, qui voudroient que „leur salle ne désemplît point de monde, „afin que l'on ne parlât que d'eux & que „l'on n'admirât que leurs trois points, „leurs lieux communs, leurs exclamations, „& leur éloquence gesticulante. Il faut „les renvoyer doucement à leur auditoi„re, & ne point les traiter comme on „traita le Docteur *Guillaume Prynne* en „Angleterre, à qui l'université d'Oxford „fit couper les deux oreilles pour un beau „livre contre les représentations théatra„les. Quand on agit ainsi, on n'est plus „digne d'entendre de bonnes comédies; „on mérite d'aller toute sa vie au sermon.

„*Malherbe* disoit qu'un poëte étoit „aussi nécessaire à l'état qu'un joueur de „quilles. Oui, un poëte comme lui; „mais un poëte, chantre de l'humanité,

„peintre des mœurs, moraliſte profond,
„enthouſiaſte de la vertu, eſt le bienfai-
„teur du monde.

„Maîtres ſots, qui allez diſant qu'on
„eſt auſſi libre en France qu'en Angle-
„terre, têtes ſtupides, liſez l'ouvrage
„intitulé *conſtitution de l'Angleterre*,
„avec cette belle épigraphe, *ponderibus*
„*librata ſuis !*

„Chez les Grecs, la gloire des poëtes
„n'étoit pas à la merci d'un comédien:
„trente ou quarante mille hommes aſſis
„étoient auditeurs: cinq juges diſtingüés
„prononçoient, & déroboient le grand
„homme au péril de tomber, par amour
„même de la renommée, dans les ſou-
„pleſſes déshonorantes de l'intrigue: l'É-
„tat ſe chargeoit du ſoin de faire copier
„les plus belles tragédies, & on les fai-
„ſoit apprendre par cœur aux enfants.
„Les honneurs, les diſtinctions apparte-
„noient de droit aux poëtes triomphants:
„la tribù du poëte vainqueur héritoit,
„pour ainſi dire, de ſa gloire: quels mo-
„tifs d'émulation! Et nous, froids, pe-

„tits

„tits, rogues, & ironiques perſonnages
„que nous ſommes; nous avons encore
„aux jambes de la glace du nord!

„L'homme eſt un animal tremblant:
„n'augmentez pas cette foibleſſe en lui
„montrant toujours le tonnerre allumé
„dans la main des rois: ne vaudroit-il
„pas mieux lui faire enviſager ces dieux
„prétendus de la terre ſans baiſſer la
„paupiere?

„Notre politeſſe découle de notre foi-
„bleſſe; elle cache l'adulation, l'ironie
„malicieuſe: on paye de la même mon-
„noie le fripon, l'homme de bien, l'hom-
„me que l'on hait, celui que l'on mé-
„priſe, & celui qu'on redoute: le mé-
„chant ſe ſauve au milieu de ces fauſſe-
„tés, & marche ſur la même ligne que
„les gens de bien, bien ſûr qu'on ne lui
„dira jamais en face ce qu'il eſt, & qu'il
„vivra avec impunité dans cette même
„maiſon où il eſt connu & mépriſé.

„Dieux! que je me ſens d'orgueil
„quand je vois un eſclave titré bleſſé au
„vif d'un trait qu'a lancé le génie, com-

„poser son visage tandis que la colere fré-
„mit sur ses levres!

„Notre comédie est devenue si dis-
„crete, si discrete qu'il n'y a plus que
„l'Auteur qui parle; & comme Monsieur
„l'Auteur est fort poli, il a tellement
„poli son expression que son ouvrage
„n'offre plus qu'une empreinte légere,
„délicate, & si fine qu'elle s'efface pres-
„que entre les doigts.

„En peignant les ridicules des grands,
„on flatte leur vanité, on encense leurs
„grands airs: il faudroit au contraire les
„mettre nuds sur la scene, & les battre
„de verges jusqu'à ce que le véritable cri
„de leur ame échappe avec le cri de la
„vérité.

„Qu'est-ce que l'homme du monde,
„si ce n'est celui qui bien pourvu d'impu-
„dence, de vanité, & de flegme, jouit
„de tout son esprit, & savoure la réflexion
„de ses méchancetés.

„Un bon mot est bien funeste quand
„il colóre un vice; témoin celui de *Thé-*
„*mistocle*, qui pour dépriser la sainteté
„d'*A-*

„d'*Ariſtide*, diſoit que *toucher de l'or* „*& conſerver les mains pures*, *étoit la* „*vertu d'un coffre-fort*, *Moliere* en a „pluſieurs, qui ſont recueillis avec ſoin „dans le monde pour autoriſer la licence „des mœurs.

„La poétique de Mr. *Diderot* eſt la „meilleure des poétiques. Tombez, tom„bez, murailles qui ſéparez les genres! „que le poëte porte une vue libre dans „une vaſte campagne, & ne ſente plus ſon „génie reſſerré dans ces cloiſons où l'art „eſt circonſcrit & atténué!

„Les petites ſcenes tronquées & à pei„ne indiquées de l'opéra comique ont „fait trouver trop longues celles qui vi„ſent à l'éloquence; le François a crié „depuis, comme le très-imbécille & très „ſublime Sultan des mille & une nuits, „*trop long*, *trop long*, *trop long!*

„Je ſais un gré infini aux trois cents „gazettes qui circulent dans notre Euro„pe ſous différents titres; & je déclare „que j'en lis autant qu'il m'en tombe

„ſous la main. Honneur donc & ſalut à „tous les gazetiers de ce monde.

„*Marcatus* a comparé les petits au„teurs aux poules qui réveillent tout un „village pour avertir qu'elles ont fait un „œuf.

„Point de créatures plus méchantes & „plus dangereuſes que les mauvais écri„vains & les femmes laides. L'envie „diſtille ſon poiſon ſur toutes leurs idées. „Ces infortunés auteurs deviennent ſa„tyriques, & ne peuvent ſe faire lire, „tout mordants qu'ils ſont; ce qui eſt „bien la preuve d'un talent réprouvé!

„Quand un écrivain voit la poſſibilité „du bien & ſon inexécution volontaire, „eſt-il en lui de ſe taire & de ſe modé„rer? *Difficile eſt ſatyram non ſcribere*, „a dit *Juvénal*.

„Les ſciences ne doivent avoir le pas „qu'après les arts: les ſciences travail„lent le phyſique de l'homme; les arts „parlent à ſon ame, y verſent la ſenſi„bilité mere des vertus, & le plaiſir ſi „néceſſaire à la nature.

„Un

„Un Archonte, un Édile se glori-„fioient de présider à des pieces drama-„tiques: aujourd'hui la police n'institue „une garde que pour favoriser les plati-„tudes d'un cerveau timbré, ou le mau-„vais jeu *des comédiens ordinaires du* „*Roi*, comédiens très-ordinaires.

„Les économistes, fort honnêtes gens, „ressemblent à des précepteurs qui au-„roient donné en garde à de jeunes éco-„liers la provision des fruits du college.

„Il faut être bien lâche pour l'être „dans le fond de son cabinet, vis-à-vis „de soi-même, & la plume à la main; „tandis que la plume est la seule arme qui „reste au courage & à la vertu. Souve-„nons-nous que notre chef antique, le „bon *Homere* appelle naïvement les Rois „*mangeurs de mille peuples!*

„Les poëtes sont comme certains ani-„maux, doués d'une force prodigieuse „qu'ils ne connoissent pas. Si l'écrivain „a pour lui la justice, la vérité, & l'in-„térêt de l'homme, qu'a-t-il à crain-„dre des forces réunies des tyrans des

 „ames!

„ames! Que ceux-ci tremblent, & que „fier à son tour, il apprenne à sourire de „leur vaine fureur!

„L'homme ordinaire n'est blessé que „de ce qui l'affecte personnellement: l'é„crivain l'est de ce qui blesse la justice; „il prend pour lui l'injure faite à son „semblable; il s'établit le vengeur de sa „nation; il se sent une violente & géné„reuse envie de châtier l'homme inso„lent qui a abusé de son pouvoir. C'est „ici qu'il devient vraiment grand: dans „son sein la vengeance devient une „vertu.

„Les Princes ont une ame irascible, „parce qu'on les accoutume à être volon„taires, capricieux, emportés: ils s'esti„ment des Dieux, & punissent l'homme „comme l'homme punit l'insecte.

„Que j'aime ce mot d'*Euripide!* qu'il „respire une noble & légitime fierté! le „peuple d'Athenes condamnoit une de ses „pensées morales: *c'est de moi*, répon„dit-il, *qu'ils doivent apprendre ce qui „est bien; & nullement moi d'eux.*

„Je

„Je ne doute point qu'il ne ſe ſoit „trouvé à Maroc quelque poëte lauréat „ou bien penſionné, qui n'ait dit quelquefois en vers.... ô ſublime & magnifique Empereur! que ton adreſſe eſt „grande & merveilleuſe! je t'ai vu plus „d'une fois, d'une main rapide & légere, abattre l'inutile tête de l'eſclave „que tu honores en daignant le toucher. „Il expiroit & rendoit hommage à l'agilité de ton ſabre. Que tes eſclaves ſont „heureux de ne point périr d'une maniere vulgaire, & de ſervir en tombant à „confirmer ce talent ſuprême que l'univers admire; puisque ta gloire, ô puiſſant Monarque, eſt toujours celle de „ton peuple!

„Il faut accoutumer le citoyen à préférer le quinquaillier, le bonnetier, le „ſerrurier, au procureur, à l'huiſſier, à „l'exempt, au commis ou eſpion de police, & à tous les publicains.

„*Ariſtote*, avec ſa poétique, a été auſſi „funeſte à la littérature, que ſa dialectique a été fatale à la vraie philoſophie.

„La multitude innombrable des com„mentateurs d'*Aristote*, qui déraison„nent encore de nos jours & en pleine „académie, me paroît le troupeau le „plus invinciblement imbécille qui ait „jamais foulé & profané le sol des beaux„arts.

„Des rhéteurs ont osé parler de gé„nie !

„Je ne puis me refuser ici à un aveu „qui soulagera mon cœur; c'est que dans „*Boileau*, si j'admire quelquefois l'écri„vain, je n'aime point l'homme. Il „avoit bien l'ame la plus mesquine qui „ait jamais appartenu à un homme céle„bre : insolent envers ses rivaux, & ram„pant à Versailles, ayant la malignité „de l'envie & son inquiete ardeur, il fai„soit le mal à loisir, & sans pouvoir être „du moins excusé par l'énergie de la hai„ne : il ne la connoissoit pas plus que „l'amour. Il injuria tous ses confreres; „il harcela *Perrault*, homme d'un grand „mérite, & ensuite *Fontenelle* qu'il n'é„toit pas digne de lire. Vain, tracas-

„sier,

„fier, opiniâtre, pédant, il aiguisoit „pendant des années entieres le stilet „dont il frappoit ses adversaires avec „plus de perfidie que de vigueur.... En „fin cet Auteur me paroît si petit dans „ses froides vengeances, si sec dans sa „morale, si jaloux envers les Auteurs de „son siecle, si adulateur devant l'idole à „diadême; que s'il n'a pas été méchant „comme son ami *Racine* le dévot, qu'il „appelloit *mon cher Monsieur*, il a été „cent fois plus inquiet, plus remuant, „plus insupportable. Ses prétendus imi-„tateurs, ont voulu encore renchérir sur „lui, & ont bien pris soin que ce vers de „leur maître leur devînt applicable:

Le vers se sent toujours des bassesses du cœur.

„*Esther* est une piece incroyable pour „quiconque a un peu de logique en tête; „& pour bien goûter toutes les beautés „d'*Athalie*, j'avoue qu'il faut être un „peu juif.

„Je n'ai jamais su éplucher un cas de „conscience; & je ne suis point, Dieu „merci, un Théologien.

Un

Un grand Seigneur a dit ingénieusement : *il faut marier Antiochus* (dans Bérénice,) *avec l'Infante du Cid.*

„Madame *Déshoulieres* cherchoit à „soutenir ce grand homme (*Corneille,*) „contre les freluquets qui vouloient l'hu„milier. Elle défendoit l'Auteur de *Cin„na* en protégeant *Pradon* qui se trou„voit sur son chemin. On a vû ce dé„mêlé sous un faux jour.

„*Je* regarde l'Auteur de *Mahomet* „comme fort supérieur à *Racine* qui ne „m'émeut que foiblement, & je serois „tenté quelquefois de le déclarer vain„queur de *Corneille* lui-même, si celui„ci n'étoit pas plus profond, plus pensé. „Je regarde *Voltaire* comme le génie le „plus universel qui ait encore paru sur la „terre. Mes louanges sont désintéres„sées ; & je n'ai jamais eu l'orgueil de „penser, comme quelques uns de mes „jeunes & chers confreres, que mon suf„frage pût ajouter à sa renommée. Je „suis profondément indigné des criaille„ries imbécilles de ces injustes & misera„bles

„bles détracteurs qui outragent sa vieil-„lesse avec une fureur indécente & lâche.

„Lorsque j'entends *Monime* apostro-„pher l'écharpe dont elle veut s'étran-„gler, je veux être pendu moi-même, „si je ne laisse pas là l'infortunée prin-„cesse, distrait que je suis par l'admira-„tion de ces beaux vers qui m'empêchent „de m'intéresser à la douleur de *Mo-„nime.*

„Les Académies littéraires sont bon-„nes pour tirer une nation de l'ignorance „& la conduire à la médiocrité. Mais „aussi après ce temps, elles étouffent le „génie, parce que Mr. l'Académicien se „croyant un personnage, veut régenter „tous ceux qui en savent un peu plus que „lui.

„Quoique tu écrives comme un sot, „tu n'écrirois même pas, si l'on n'eût „écrit avant toi: tu es le plus misérable „des êtres; car tu ne fais rien, & cou-„ché stupidement sur le bord de la car-„riere, tu lances des cailloux à la tête „de ceux qui courent. Tu n'as d'autre

„res-

„ressemblance avec les commissaires de „police que de faire de longs procès ver„baux sur des cadavres.„ Voilà un échantillon de l'équité, de la modération, & de la politesse de l'Auteur en parlant aux journalistes qu'il ne lit point si l'on veut l'en croire, & qu'il cite néanmoins. Ces gens sont admirables sur-tout par la bonne foi.

„Les journalistes ressemblent tous, „plus ou moins, à ce bédeau qui voyant „plusieurs paroissiens s'entretenir avec „chaleur d'un sermon éloquent qu'on ve„noit de leur prêcher, vint se jeter au „milieu du groupe en s'écriant avec une „vanité importante: *vraiment, vraiment,* „*Messieurs, c'est moi qui l'ai sonné!*„ L'Auteur n'excepte pas même ici l'Auteur *de la Gazette littéraire de l'Europe,* qu'il a dit plus haut pouvoir être proposée pour un modele de critique *sage, ingénieuse, fine, éclairée, précise, honnête, modérée, impartiale.*

„*Racine* & *Boileau* ont perdu la poé„sie en France. Mr. de *Voltaire* s'est „abste-

»abstenu de parler de *Richardson*, com-
»me *Newton* n'a jamais prononcé dans
»aucun ouvrage le nom de *Descar-*
»*tes* (*).

»Messieurs les historiens françois, je
»vous déclare que les romans de notre
»siecle me paroissent bien au dessus de
»tout ce que vous faites, & que je pré-
»fere de beaucoup ces mensonges ingé-
»nieux aux vôtres qui ne sont qu'impu-
»dents.

»Il étoit réservé à notre siecle de voir
»des traducteurs s'enfler de leur impuis-
»sance, & paroître vouloir marcher les
»égaux des écrivains qui ont de l'inven-
»tion....» (Nous avons une traduction
d'une partie des ouvrages de *Schaffsbury*,
dont l'Auteur n'a pas fait cette honte à
son siecle, puisqu'il a donné son ouvra-
ge au public pour un ouvrage original.)

»On

(*) C'est, sans doute parce que le chemin qu'a pris l'un, est si différent de la route que l'autre a suivie, qu'ils ne pouvoient pas se rencontrer.

Note d'un des Journalistes.

„On aime à Paris, dit *Noverre*, les „infiniment petits: on pourroit ajouter, „on ne paye qu'eux. Un danseur de l'o„péra gagne plus que tous les régents du „college Royal. Jamais gouverneur n'a „eu les gages d'un cuisinier; & la part „d'un comédien rend au moins autant „que six compagnies d'infanterie.„

Cet ouvrage renferme à chaque page plusieurs décisions tranchantes & hardies, étranges même & hazardées, sur des matieres qui demanderoient de longues discussions. Il ne nous est pas permis de nous arrêter sur un même ouvrage aussi long-temps qu'il le faudroit pour répondre à tout. Eh! le moyen d'avoir assez de courage, de loisir, & de patience pour répondre à tout? Heureusement, l'analyse exacte & nourrie que nous avons donnée de l'ouvrage même, suffit pour mettre le lecteur en état de trouver lui-même la réfutation du plus grand nombre des paradoxes de notre Auteur anonyme. Ainsi nous nous bornerons à un petit nombre de remarques essentielles.

1°.

1°.... Vous regardez le théatre, dirons nous à l'Auteur, comme le moyen le plus convenable pour instruire le peuple, & pour lui donner des mœurs. Vous voudriez même abattre toutes les chaires, ou du moins les rendre inutiles, & conduire tout le peuple au théatre. Mais il vous faudra donc établir & dresser des théatres par tout le Royaume, non seulement dans les petites villes, mais encore dans les campagnes; or vous paroît-il à vous-même qu'un semblable projet soit bien sensé? Est-il possible? Non certainement. Ainsi il vous faudra borner la dénomination de *peuple* au peuple qui habite les grandes villes, c'est à dire, à la portion des citoyens attachés au travail, la moins nombreuse, la moins respectable par les mœurs, celle qui a le moins besoin de délassements & de spectacles, parce qu'elle en a déjà trop: mais en ce cas, que deviendront vos phrases si chaudes, si brûlantes, vos exclamations, vos épanchements de cœur, votre attendrissement sur ce qu'on ne

fait

rien pour les plaiſirs du pauvre peuple? Avouez que vous faites un peu comme Donc *Quixote* qui s'épuiſoit à combattre des géants, qui, vus de près, ſe réduiſoient à des aîles de moulin. Votre imagination toujours exaltée enfante des chimeres que vous ſubſtituez à la réalité; & c'eſt avec tout le feu de l'enthouſiaſme que vous vous efforcez de les détruire! On admirera, ſi vous voulez, votre ſtyle véhément & fort, fécond & nourri, malgré le grand nombre d'incorrections qui s'y trouvent; mais l'accord entre les idées, mais la ſuite & l'ordre entre les parties, mais la ſolidité, mais le fond? On dira, c'eſt dommage qu'ayant du génie, il n'ait pas le ſens commun!

2°.... Vous voulez que le ſpectacle ſoit un plaiſir & un délaſſement, auſſi bien qu'une école pour le peuple. Il faut donc poſer pour baſe dans toute piece de théatre l'art de plaire & d'amuſer. Or, rien ne plait tant que la peinture des ridicules: comment donc oſez-vous la rejeter? Un drame dont le dénouement

ne nous montre pas le bonheur du côté des gens vertueux, afflige & offense : comment donc osez-vous préférer les pieces où les personnages qu'on aime restent malheureux?

3°.... Vous ne voulez pas que le rire soit trop près des larmes d'attendrissement, & vienne les étouffer au moment qu'elles commencent à couler. Et cependant vous blâmez comme meurtriere & absurde la distinction des drames en tragédies & en comédies. Et vous regardez comme un excellent drame *le pere de famille*, où le ridicule, le bourru Commandeur vient me faire rire presque toutes les fois que les autres sont près de me faire pleurer. Et l'*enfant prodigue*, où les platitudes burlesques de *Rondon*, & la morgue si basse & si bête de *Fiérenfat* font un contraste parfait avec les beaux sentiments des *Euphémons*, & de l'amante de la piece?

4°.... Vous voulez qu'on ne travaille que pour le peuple. Et vous nous exhortez à mettre sur la scene des amba-

bassadeurs délibérants sur les intérêts de l'Europe, & un général faisant, la carte à la main, le plan de la campagne qu'il va entamer, ou de la bataille qu'il va livrer. De bonne foi, qu'est-ce qu'il y aura là d'instructif & sur-tout d'amusant pour le peuple qui n'y comprendra rien?

5°... Vous voulez que votre poëte connoisse les bons principes de tout gouvernement, qu'il chérisse l'ordre & l'équité, & tous les hommes. Et vous l'exhortez à mettre sur la scene & à y peindre des couleurs les plus noires des classes entieres de citoyens, tels que les procureurs, les gens de la police, &c. & plus encore des particuliers connus, des hommes publics, des personnes qui auroient été condamnées par les tribunaux; comme s'il suffisoit de dire à son siecle, *je fais un drame*, pour avoir dans la Société plus de droit que ne s'en arrogent ceux qui la gouvernent, pour pouvoir légitimement aggraver le malheur de ceux qui ont, peut être, été condamnés injustement, pour avoir les connoissan-

ces,

ces, néceſſaires à celui qui veut juger le miniſtre d'état, dont les motifs ſont presque eſſentiellement cachés à tous les yeux &c. Vous garantiſſez donc à la Société ſur votre tête, que l'auteur en écrivant un drame, dépouillera toutes les foibleſſes de l'homme, & deviendra impeccable: car ſans cela, la Société ne doit jamais permettre de drames ſemblables. Et ſi vous vouliez garantir des faits pareils, penſez-vous que l'on fît bien de recevoir votre garantie? &c. &c.

L'Auteur anonyme, (que nous ne nommerons point puisqu'il ne ſe nomme point lui-même, mais que nous croyons reconnoître à mille traits bien propres à le caractériſer,) poſſede avec une ame forte, active, & hardie, une imagination féconde, fougueuſe, emportée, & amie des paradoxes. On pourroit lui dire: vous avez beau faire; vous ſerez toujours jeune & inconſéquent. Pour vous réfuter, il ne faudroit que tranſpoſer vos phraſes, porter à une page celles qui ſont à une autre page. C'eſt un

 eſſai

essai que vous pouvez faire vous-même, pour peu que vous ayiez envie de vous connoître. Vous serez étonné de trouver qu'avec le même ouvrage on pourroit vous faire tout dire, tout nier, tout prouver, tout détruire, tout blâmer, & tout préconiser.

U.

CAR

CARL FRIEDRICH WENTZEL EINLEITUNG ZUR HÖHERN CHYMIE, &c.

C'est à dire:

INTRODUCTION A LA HAUTE CHYMIE, &c.

SECOND ET DERNIER EXTRAIT. (*)

Dans notre premier extrait nous avons tâché d'expoſer à nos Lecteurs les principales idées de Mr. *Wentzel* ſur les parties diſſolvantes des mixtes. Conſidérons leurs parties liantes.

Ce qui reſte après qu'on a enlevé aux métaux leurs ſoufres métalliques, ce ſont les parties liantes: elles paroiſſent ſous la forme d'une terre qui eſt compoſée de trois parties; d'une terre colorante par-

 ticu-

(*) Voyez le premier extrait dans le Volume XV. de ce Journal, pag. 203. & ſuivantes.

ticuliere, d'une terre talqueuſe, & d'un ſel. Les propriétés principales des terres colorantes ſont

1) De communiquer au verre différentes couleurs.

2) Ces terres ſont fixes par elles mêmes, quoiqu'elles puiſſent être fondues par un feu de fuſion modéré.

3) Etant de nature alkaline, elles ſont diſſolubles dans tous les acides.

4) Elles ont la propriété de former avec l'acide marin une encre de ſympathie telle, que les caracteres tracés avec cette encre ſur le papier ne paroiſſent que lorsqu'on le chauffe, & diſparoiſſent à meſure qu'il ſe réfroidit.

Les terres colorantes de l'or, du fer, du mercure, & de la platine, ne différent pas de celle du cobalt: ces terres donnent au verre une belle couleur bleue; & étant diſſoutes dans l'acide marin, elles forment une encre de ſympathie verte. La terre colorante du cuivre communique au verre une couleur rouge; & cette terre étant diſſoute dans

l'aci-

l'acide marin forme une encre de sympathie de la même couleur. Les couleurs des terres colorantes de la plupart des autres métaux ne paroissent pas aussi bien, parce qu'elles sont trop pâles.

L'étain & le zinc different des autres métaux en ce qu'ils ne contiennent pas de terre colorante, & qu'elle y est remplacée par une terre talqueuse particuliere, qui est dissoluble dans les acides, qui ne forme pas d'encre de sympathie avec l'acide marin, & qui résiste au feu de fusion le plus violent sans se fondre. C'est à l'absence de la terre colorante que l'Auteur attribue le défaut de fusibilité des chaux du zinc & de l'étain. C'est de cette terre colorante que contiennent les autres métaux, & de la terre talqueuse du zinc & de l'étain, que vient la dissolubilité des métaux dans les acides; car si les parties liantes n'avoient pas d'affinité avec les acides, il ne se feroit point de dissolution.

Le fer & le zinc se dissolvent avec beaucoup de promptitude dans les acides

vitrioliques & marins; nous avons cependant montré que l'acide vitriolique ne s'unit que très-difficilement, & que l'acide marin ne s'unit point du tout avec le ſoufre métallique, & particuliérement avec celui du zinc.

C'eſt donc aux terres alkalines qu'il faut attribuer la diſſolubilité des métaux dans les acides. Si cependant le phoſphore étoit auſſi abondant dans le zinc que le ſoufre métallique dans l'or, il empêcheroit entiérement l'action de l'acide marin ſur la terre alkaline du zinc.

Ce qui vient d'être dit de la diſſolution des métaux dans les acides, s'étend auſſi à leur union avec le ſoufre commun, l'arſénic, &c.

Les terres talqueuſes, que l'Auteur nomme ainſi parce qu'elles ſont graſſes & ſavonneuſes au toucher, ne ſont pas fuſibles par elles-mêmes, & elles ſont très-fixes; celles des métaux qui ont une terre colorante, n'ont d'affinité avec aucun autre acide qu'avec l'acide qui entre dans la compoſition du ſoufre métalli-

fique de ces métaux: ces terres s'unissent facilement aux terres colorantes, & deviennent fusibles par cette union.

Les terres talqueuses du zinc & de l'étain, tenant dans ces métaux la place de la terre colorante, different par la couleur, & par la propriété qu'elles ont de s'unir aux acides des terres talqueuses des autres métaux: d'ailleurs elles leur ressemblent à tous égards.

L'utilité principale de la terre talqueuse dans les métaux vient de sa propriété liante & retirante; c'est elle qui empêche que le phosphore que contient le zinc, ne s'enflamme par un degré de chaleur très-peu considérable; c'est de la vertu liante plus ou moins grande de la terre talqueuse, que vient le plus ou moins de facilité avec laquelle les métaux peuvent être privés de leurs soufres métalliques; cette vertu est la plus marquée dans l'or, l'argent, la platine, & le mercure; & elle l'est le moins dans le zinc.

Ces terres talqueuſes ſont la baſe des métaux: c'eſt à elles que s'arrêtent les ſoufres métalliques; par là ils ſont rendus fixes & indeſtructibles; cette terre eſt dans les métaux ce qu'eſt le ſable dans le verre.

L'Auteur croit que les ſoufres métalliques contribuent à la formation des métaux, en ce qu'étant réduits en une vapeur très-pénétrante, comme les moffetes, ils pénetrent les terres colorantes & talqueuſes, qui les arrêtent & les fixent.

Ce que l'Auteur nomme ſels métalliques, ne ſont pas proprement des ſels qui ſe fondent facilement & qui ſe diſſolvent aiſément dans l'eau; mais ils ſont ſeulement propres à devenir des ſels, les métaux ne contenant rien d'actuellement ſalin.

Ces ſels paroiſſent, dans différentes circonſtances, tantôt ſous la forme de végétaux, tantôt ſous celle de criſtaux, quelquefois auſſi ſous celle de terres colorantes; ce qu'on reconnoît à la couleur

leur rouge, qui paroît sous certaines circonstances dans les chaux de zinc & d'étain bien calcinées.

Ces sels sont par eux-mêmes très-fixes, & ne se fondent pas même au degré de feu le plus violent : ils se dissolvent principalement dans l'acide marin concentré, mais ils se dissolvent sans effervescence ; & l'on peut les en retirer par la cristallisation : ces sels se combinent promptement & très-intimément avec l'acide de leurs soufres métalliques, & alors ils deviennent de véritables sels dissolubles dans l'eau, & fusibles.

C'est à ces sels que l'Auteur attribue le luisant, l'opacité, & même la couleur des métaux ; il croit aussi, que par leur propriété liante, ils contribuent à leur cohésion & à leur dureté.

L'Auteur passe à la considération des sels alkalis ; il traite tant de l'alkali fixe végétal & minéral, que de l'alkali volatil.

La partie dissolvante des sels alkalis n'est autre chose que l'acide marin combiné

 biné

biné d'une certaine maniere avec le phlogiſtique : elle paroît ſous la forme d'une ſubſtance volatile, graſſe, & viſqueuſe au toucher, diſſoluble dans l'eau, & dans les acides. L'alkali volatil ne differe du fixe, qu'en ce que l'acide marin qui entre dans la compoſition du premier, eſt chargé d'un plus grand nombre des parties qui le changent & le rendent tel qu'il ſe trouve dans les alkalis. L'alkali minéral différe de l'alkali volatil & de l'alkali fixe végétal, en ce que la partie liante du premier eſt la terre de l'eau mere du ſel commun, tandis que celle des deux derniers eſt une terre calcaire. C'eſt aux parties liantes des ſels alkalis qu'il faut attribuer leur diſſolubilité dans les acides.

Dans la troiſieme & derniere ſection l'Auteur traite de la décompoſition des mixtes ; il ne s'agit que de celle qui eſt produite en changeant la proportion des parties diſſolvantes aux liantes ; il nomme l'acte par lequel on augmente une des parties, d'un nom particu-

ticulier que, faute de mieux, nous traduirons par *ſurcharge.*

Il n'eſt pas indifférent d'augmenter les parties diſſolvantes ou les parties liantes; & c'eſt toujours les diſſolvantes qu'il faut augmenter; car ſi on augmentoit les parties liantes, bien loin de diminuer l'union des principes, on la rendroit plus intime. D'ailleurs on ne peut pas augmenter à volonté les parties liantes, parce que les mixtes refuſent de s'y unir, tandis qu'ils peuvent s'unir à une quantité quelconque de leurs parties diſſolvantes; l'Auteur cite encore ici l'exemple du verre.

Pour ſurcharger un mixte, il ſuffit de le combiner avec une ſubſtance qui ait, à peu près, les mêmes propriétés que la partie diſſolvante de ce mixte. Ainſi pour ſurcharger le verre, on peut y ajouter tant le ſel alkali fixe végétal, qui entre dans ſa compoſition, que l'alkali minéral, le borax, le ſel d'urine: la même choſe doit s'entendre des autres mixtes & des métaux.

Pour ce qui eſt de la proportion dans laquelle il faut augmenter les parties diſſolvantes des mixtes pour les rendre propres à être décompoſés, l'expérience apprend qu'il faut tripler la quantité des parties diſſolvantes que contiennent les mixtes; mais comme l'on ne connoît pas toujours cette quantité, il vaut mieux l'augmenter trop que trop peu, parce que dans le premier cas on ne manque jamais le but, tandis que dans le ſecond on court riſque de ne pas réuſſir.

L'Auteur donne une regle au moyen de laquelle on peut indiquer, à peu près, la quantité de la partie diſſolvantè qui entre dans la compoſition des mixtes: elle eſt fondée ſur la ſuppoſition, que les mixtes contiennent un volume égal au leur de la partie diſſolvante, telle qu'elle eſt lorsqu'elle à été ſéparée de ces mixtes: ainſi un pouce cubique de zinc contient un pouce cubique de phoſphore. Cette ſuppoſition étant faite, il ne s'agit plus que de peſer une égale quantité du mixte & de ſa partie diſſolvante tant

tant dans l'eau que dans l'air; alors on trouve aisément, au moyen d'une regle de trois, la quantité de la partie dissolvante que contient le mixte, ou le poids d'un volume de la partie dissolvante égal au volume du mixte.

Pour faciliter l'union des mixtes avec les parties dissolvantes dont on veut les surcharger, il faut les préparer par la division méchanique, par la trituration, par la digestion plus ou moins forte, ou par la fusion, selon que les circonstances le permettent.

Tout cela n'est pas suffisant lorsque le mixte est de très-difficile fusion à l'égard de sa partie dissolvante: dans ce cas il faut ajouter une substance qui ait de l'affinité, tant avec le mixte, qu'avec sa partie dissolvante, & qui facilite la fusion du mixte, sans y produire d'ailleurs d'autres changements. Cette substance doit encore être telle qu'on puisse facilement la séparer du mixte après l'avoir surchargé: c'est ainsi que le mercure peut être employé pour faciliter l'u-

nion des métaux avec leur partie dissolvante.

L'on reconnoît que la surcharge a bien réussi, lorsque le nouveau composé a perdu en grande partie les propriétés du mixte, qu'il est homogene, & qu'on ne peut, même par le microscope, y appercevoir aucune particule, tant du mixte, que de la partie dissolvante dont il a été surchargé.

Les mixtes surchargés se décomposent par les loix des affinités: il faut toujours commencer par séparer les parties dissolvantes des parties liantes; ce qui peut se faire, ou par la voie humide, ou par la voie seche; & il faut donner la préférence au moyen par lequel la séparation se fait le plus vîte, & le plus parfaitement.

La décomposition des mixtes surchargés par la voie humide se fait ordinairement au moyen de menstrues qui n'agissent que sur les parties dissolvantes du mixte. Outre la décomposition des mixtes produite par la dissolution de leur

par-

partie diſſolvante ſeulement, il y a encore des cas où ils peuvent être décompoſés en les diſſolvant entiérement : l'alkali fixe végétal ſurchargé en fournit un exemple ; il ſe diſſout en entier dans l'eau ; & lorsqu'on ajoute à cette ſolution l'acide vitriolique, il ſe combine avec la partie liante du ſel alkali, & forme avec elle une ſélénite indiſſoluble dans l'eau, & qui ſe précipite au fond du vaſe, tandis que la partie diſſolvante du ſel alkali reſte diſſoute dans l'eau.

La décompoſition des mixtes par la voie humide a cependant quelquefois des inconvénients qui doivent lui faire préférer la décompoſition par la voie ſeche. Il faut alors ajouter au mixte une ſubſtance volatile qui, par ſon affinité avec la partie diſſolvante, facilite ſa ſéparation de la partie liante : l'on peut encore, outre cette ſubſtance volatile, en ajouter une fixe qui, en augmentant la fixité des parties liantes, les empêche de ſe volatiliſer avec les parties diſſolvantes ; & de cette maniere on peut décom-

poſer

poser les mixtes par la distillation ou par la sublimation.

Les mixtes, dont les parties liantes & dissolvantes sont fixes, peuvent encore plus facilement être décomposés par la voie seche, en les précipitant par l'addition d'une autre substance, tandis qu'ils sont en fusion. Cette méthode de décomposer les mixtes surchargés, est semblable à celle par laquelle on sépare l'or de l'argent dans la fusion, par l'addition de l'antimoine crud.

Lorsque la surcharge a bien réussi, l'on trouve après la décomposition du mixte, que la substance dont on l'a surchargé a augmenté de poids par l'addition de la partie dissolvante que contenoit le mixte avant d'être surchargé.

L'Auteur applique ce qu'il ce dit de la décomposition des mixtes en général à celle du verre. Il faut commencer par le surcharger d'alkali; & afin de reconnoître à peu près la quantité d'alkali nécessaire, on peut faire usage de la regle donnée ci-dessus: alors après avoir bien pul-

pulvérisé le verre, on le mêle à l'alkali, & l'on expose ce mêlange à un feu assez fort pour le faire entrer en fusion; cela étant fait, le verre est surchargé, & il ne s'agit plus que de le décomposer. L'acide nitreux paroît le plus propre à ce dessein, parce qu'il a une très-grande affinité avec la partie dissolvante du verre, tandis qu'il n'en a point du tout avec sa partie liante, & qu'il est de tous les acides celui qu'il est le plus facile de séparer de l'alkali.

Qu'on dissolve donc le verre surchargé dans de l'eau, & qu'on y ajoute de l'acide nitreux; l'acide se combinera tout de suite avec l'alkali du verre, & le sable tombera au fond du vase.

Pour obtenir maintenant l'alkali, l'on décomposera le nitre formé par la combinaison de l'acide nitreux avec cet alkali, en le faisant détonner avec de la poudre de charbon, en soustrayant alors de cet alkali celui qu'on a employé pour surcharger le verre; & on obtiendra la quan-

quantité d'alkali que contenoit le verre avant d'être surchargé.

Le verre surchargé peut aussi être décomposé par la voie seche, lorsque, tandis qu'il est en fusion, on y ajoute du sel ammoniac ordinaire, ou du sel ammoniac de *Glauber*, ou du mercure sublimé corrosif &c., autant qu'il en faut pour que tout l'alkali que contient le verre, soit saturé par l'acide que contiennent ces substances : car alors le sable se précipitera tout de suite ; & il est facile, par la dissolution dans l'eau, de le séparer de l'alkali, qui est changé par cette opération en un sel neutre.

Pour indiquer la route qu'on peut suivre pour décomposer les substances métalliques, l'Auteur prend le zinc pour exemple.

Ce métal étant de très-difficile fusion relativement au phosphore dont il faut le surcharger, il convient de le reduire en poudre très-fine, & de le mêler exactement au phosphore avant de l'exposer au feu ; ou bien l'on peut aussi le rendre

dre de plus facile fusion, en l'amalgamant avec le mercure.

Après avoir par la division méchanique, préparé le zinc à son union avec le phosphore, on entretient ce mêlange en digestion pendant plusieurs jours, ayant soin que la chaleur ne soit pas assez forte pour volatiliser le phosphore: cela étant fait, on procede à la sublimation; & le zinc s'éleve en fleurs couleur d'orange: ces fleurs sont le zinc même surchargé & uni au phosphore. Lorsqu'on veut faciliter l'union du zinc au phosphore par l'addition de quelque autre substance, on l'amalgame avec une quantité suffisante de mercure; & alors une digestion de quelques heures suffit pour unir le zinc au phosphore.

Pour séparer le mercure du zinc surchargé il faut le soumettre à la distillation; le mercure passe alors dans le récipient; & le zinc surchargé se sublime & s'attache aux parois des vaisseaux en forme de fleurs.

Pour

Pour décompoſer le zinc ſurchargé par la voie humide, il faut le traiter avec des ſubſtances qui n'agiſſent que ſur ſon phoſphore; mais lorsqu'on veut le décompoſer par la voie ſeche, il faut y ajouter des ſubſtances qui agiſſent tant ſur ſon phoſphore que ſur ſa partie terreuſe, & qui par la plus grande affinité qu'elles ont avec chacune de ces parties, diminuent ou détruiſent même leur affinité mutuelle.

Pour décompoſer le zinc par la voie ſeche, il faut que les ſubſtances ajoutées, qui ont de l'affinité avec le phoſphore, s'élevent avec lui dans la ſublimation, tandis que celles qui agiſſent ſur la terre du zinc doivent reſter unies avec cette terre.

L'on peut connoître la quantité de phoſphore que contenoit le zinc avant d'être ſurchargé, en comparant la quantité de phoſphore qu'on retire en le décompoſant, à celle qu'on a employée pour le ſurcharger.

En

En décompoſant le zinc de cette maniere il faut avoir bien ſoin de ménager le feu; car ſans cela il s'enflamme au grand danger des aſſiſtants.

Le zinc ſurchargé peut auſſi être décompoſé en détruiſant ſon phlogiſtique: cela étant fait, il ne s'agit plus que de ſéparer l'acide phoſphorique de la terre du zinc.

L'Auteur regarde cette méthode de décompoſer le zinc comme la plus ſûre: auſſi entre-t-il ſur la maniere dont on peut ſéparer le phlogiſtique du zinc ſurchargé, dans un détail où les bornes d'un extrait ne nous permettent pas de le ſuivre; il ſuffit de remarquer que c'eſt en expoſant le zinc ſurchargé à une chaleur modérée entretenue par une lampe, que l'Auteur détruit le phlogiſtique par une inflammation très-lente & continuée pendant quelque temps.

Pour ſéparer l'acide phoſphorique de la terre du zinc, il faut d'abord verſer de l'eau ſur ce compoſé; & l'on obtient par là une ſolution de la terre du zinc

dans

dans l'acide phoſphorique: pour précipiter la terre, il faut ajouter à cette ſolution la baſe du ſel d'urine: elle ſe combine avec l'acide phoſphorique, & la terre ſe précipite; mais comme le ſel neutre, produit par la baſe du ſel commun uni avec l'acide phoſphorique, diſſout auſſi encore une petite partie de la terre du zinc, il faut pour qu'elle ſe précipite en entier, ajouter encore de l'alkali volatil jusqu'à ce que le ſel d'urine ſoit ſaturé.

Pour ſéparer la terre précipitée de la liqueur qui ſurnage, il faut la filtrer: l'on obtient alors le phoſphore du zinc en faiſant évaporer jusqu'à ſiccité la ſolution du ſel d'urine, & en ſoumettant ce ſel à la diſtillation, après l'avoir mêlé avec de la poudre de charbon.

La terre du zinc eſt compoſée d'une terre talqueuſe, & d'un ſel; la terre talqueuſe y tient la place qu'occupe la terre colorante dans les autres métaux, & elle eſt diſſoluble dans les acides; pour la ſéparer du ſel, il faut verſer ſur cette

terre

terre bien édulcorée une ſolution de mercure dans l'acide nitreux; cet acide s'unit à la terre talqueuſe; & le mercure ſe combine avec le ſel, & ſe précipite avec lui au fond du vaſe.

En ſoumettant ce précipité à la diſtillation, le mercure paſſe dans le récipient, & le ſel reſte dans la cornue ſous la forme d'une terre rouge. On ſépare avec la même facilité la terre talqueuſe de l'acide nitreux avec lequel elle s'eſt combinée, en ajoutant un alkali fixe à cette ſolution.

Pour décompoſer les ſels alkalis, il faut commencer par les ſurcharger, ce qui peut ſe faire très-facilement, parce que tant l'alkali, que l'acide marin changé & phlogiſtiqué, ſont diſſolubles dans l'eau; l'alkali étant ſurchargé, il ſera facile de le décompoſer après ce qui vient d'être dit.

L'Auteur paſſe ici à la conſidération de la décompoſition imparfaite des métaux, & ne s'attache qu'a la calcination.

Iſaa-

Isaacus Hollandus a déjà traité cette matiere, mais avec tant d'obscurité qu'on a beaucoup de peine à l'entendre.

Voici cependant la maniere dont on peut procéder. Après avoir réduit les métaux en de très-petites parties, on les étend sur des assiettes qu'on place dans un fourneau de réverbere, de maniere que la flamme donne sur la surface des métaux autant qu'il le faut pour enlever leur phlogistique, sans cependant que les parties de ces métaux s'attachent les unes aux autres: cela étant fait, l'on diminue le feu jusqu'à ce que la fumée & la suie ayent noirci les métaux; alors l'on augmente de nouveau le feu autant que les chaux métalliques peuvent le soutenir sans se fondre, ou sans que leurs parties s'attachent les unes aux autres; on continue à augmenter & à diminuer ainsi successivement le feu, tant que l'on continue à sentir l'odeur d'ail que les métaux exhalent à la fin de l'operation.

Il est aisé de voir ce qui arrive aux métaux pendant cette calcination; car cha-

chaque fois qu'ils sont privés de leur phlogistique, il y a aussi une partie de l'acide phosphorique qui est détruite; cette méthode se réduit donc à donner & à enlever successivement le phlogistique aux métaux, ou plutôt aux chaux métalliques, afin de détruire leur acide phosphorique, dont il se détruit une partie chaque fois qu'on les prive de leur phlogistique.

L'Auteur donne la description d'un fourneau & des autres utensiles nécessaires pour calciner les métaux de la maniere susdite: ce fourneau est tel qu'on peut y placer des métaux dans différents endroits, où ils éprouvent plus ou moins de chaleur, suivant qu'ils sont plus ou moins sujets à se fondre. Après la premiere calcination des métaux, l'on mêle leurs chaux avec un volume égal de suie, & l'on les soumet à une seconde calcination, ce que l'on réitere jusqu'à ce que ces chaux soient entiérement privées de l'acide de leurs soufres métalliques; l'on reconnoît que l'opération est achevée

 lors-

lorsque l'odeur d'ail, qu'on remarque à la fin de l'opération, cesse.

Ce qui vient d'être dit de la destruction des métaux par la calcination & l'addition successive du principe inflammable, s'étend aussi à plusieurs autres mixtes.

Pour séparer maintenant les parties des chaux métalliques, calcinées suivant la méthode que nous venons d'indiquer, il faut les faire digérer avec l'acide marin, qui ne touche pas à la terre talqueuse, & qui dissout la terre colorante & le sel métallique, qu'on peut en tirer ensuite par la cristallisation.

Les terres colorantes de la chaux de plomb, de régule d'antimoine & de bismuth, devenant volatiles par leur union avec l'acide marin, peuvent être séparées des autres parties liantes par la sublimation.

Pour séparer par ce moyen la terre colorante de la chaux de plomb, il faut mêler deux parties de cette chaux à une

par-

partie de ſel ammoniac, & procéder à la diſtillation, comme lorſqu'on fait l'eſprit de ſel ammoniac au moyen du minium; l'on obtient d'abord un eſprit de ſel ammoniac très-fort; en augmentant enſuite le feu, la terre colorante du plomb s'éleve avec l'acide marin du ſel ammoniac, & s'attache dans le col de la cornue ~~ſous la forme~~ d'un ſublimé blanc jaunâtre; la terre talqueuſe & le ſel métallique qui reſtent au fond de la cornue, peuvent enſuite être aiſément ſéparés par la diſſolution d'une de ces parties: pour ſéparer la terre colorante de l'acide marin, il ſuffit de le ſaturer avec un alkali fixe.

Le ſublimé corroſif, contenant auſſi l'acide marin, peut être employé pour cette opération avec le même ſuccès que le ſel ammoniac.

Il eſt cependant évident qu'en ſuivant cette méthode on ne peut pas travailler avec autant de propreté & d'exactitude que lorſqu'on décompoſe les métaux après les avoir ſurchargés: d'ailleurs il y a

toujours une partie de dissipée & de détruite; ce qui n'a pas lieu lorsqu'on décompose les mixtes suivant la méthode indiquée ci-dessus, après les avoir surchargés: cette premiere méthode mérite donc toujours la préférence sur la derniere.

BOERNE TUCHTEN, ELLER KUNSTEN AT INDPRENTE EN GOD OPDRA GESSE HOS UNGE MENNESKER &c.

C'est à dire:

L'ART D'ÉLEVER LES ENFANTS, sans nom de lieu, ni d'imprimeur, sans dédicace, préface, ni table des matieres. 1775.

Cette brochure est de 180 pages: l'éducation des jeunes gens de 13 à 17 ans paroît en faire l'objet principal, quoiqu'il y soit parlé d'enfants d'un âge moins avancé, & d'hommes faits qui ne se trouvent pas à leur place, faute d'avoir reçu une éducation convenable.

Nous devons prévenir nos lecteurs de deux choses; la premiere c'est que l'Anonyme fait entendre qu'il a crayonné le plan de son ouvrage pendant un long

voyage qu'il a fait, dit-il, avec un Seigneur Danois, en qualité de ſon chapelain: la ſeconde eſt qu'il s'éloigne en beaucoup de choſes des idées communes ſur l'éducation: il ne donne pas les ſiennes pour des préceptes; il avoue qu'elles peuvent être défectueuſes en bien des choſes, & il avertit qu'il ſe contente de les mettre ſur le papier, comme des réflexions que lui ont ſuggéré les choſes qu'il a vues dans ſes courſes. Il confeſſe qu'un *pauvre chapelain pro perſona*, c'eſt ainſi qu'il déſigne ſon état, obligé de ramper devant un homme opulent pour avoir du pain, ne peut avoir des yeux de lynx pour tout pénétrer, ni une bouche d'or pour rendre ſes idées avec autant de nobleſſe & de majeſté que l'exigeroit un ſujet ſemblable à celui qu'il a choiſi. Il prend la peine de peindre ſon maître, car il nomme ainſi le Seigneur qu'il a accompagné dans ſes voyages, après avoir été employé dans pluſieurs maiſons à faire le métier de pédagogue, & il ajoute à ce portrait une eſquiſſe

quiſſe du ſien qui nous a ſemblé très-naturelle.

„Mr. d'*Oernskild*, avec la meilleure „éducation qu'on puiſſe recevoir d'une „Bonne dévouée aux caprices de ſes maî„tres, & choiſie d'entre cent, à cauſe „du vil prix qu'elle attachoit aux talents „qui la faiſoient vivre, étoit un fort hon„nête gentilhomme qui devoit beaucoup „à la nature. Sa phyſionomie & ſes ma„nieres annonçoient l'héritier préſomptif „d'un fief de campagne, & n'en impo„ſoient pas. Mon campagnard avoit „beaucoup de ſens commun: il auroit „même réuſſi à faire de grands progrès „dans les ſciences, ſi ſa Bonne s'étoit „donnée moins de peine à lui gâter l'eſ„prit à force de contes de fées, d'avan„tures de ſorciers, & de fables de reve„nants. Cette Bonne avoit encore un „autre défaut; elle ne trouvoit de la „probité & de la raiſon que dans ſes con„citoyens, & elle ſe laiſſoit gouverner „deſpotiquement par un directeur, qui lui „inſpiroit ſans ceſſe la haine la plus im-

„placable contre tous ceux qui ne sont „pas rigoristes à s'immoler pour la gloire „de cette secte. On sent bien que mon „maître avoit adopté bien des principes „de sa gouvernante; mais il les adoptoit „sans y tenir, car il ne prenoit pas la „peine de penser; aussi étoit-il toujours „différent de lui-même: l'idée du mo„ment faisoit de lui l'homme du mo„ment. Il défendoit avec autant d'opi„niâtreté ce qu'il avoit rejeté, qu'il „mettoit de feu à rejeter ce qu'il avoit „défendu une heure plutôt. On avoit „alternativement tort & raison avec lui. „J'aurai soin de vous, me dit-il, lors„que nous partîmes pour commencer nos „voyages; votre frere, (il étoit valet „de chambre de Mr. d'*Oernskild* pere,) „continua-t-il, m'a demandé les pa„piers que j'ai rapportés de l'université; „il s'applique au latin. Il étudie sous la „direction de *Gaspard*, qui a fait de si „grands progrès dans la scholastique, & „qui a le mérite d'être le premier chas„seur du canton: dès que votre frere au-

„ra

„ra fini sa théologie, je vous ferai avoir „sa place, & vous renoncerez au vil mé„tier de chapelain. C'est ainsi que Mr. „d'*Oernskild* mon éleve vouloit en mê„me temps élever & mon frere & moi. „Il pensoit ainsi sur mille autres choses, „ou plutôt, comme je l'ai déjà dit, il „ne se donnoit pas la peine de penser.

„Peut-être, ajoute l'Auteur, que l'on „ne sera pas fâché de savoir un mot de „ma petite personne. Ma mere qui vit „encore, & qui a placé cinq garçons & „deux filles qu'elle a eus de deux maria„ges, est ménagere chez un Seigneur de „Fionie, qui lui veut du bien & qui a „tenu mes quatre freres & moi sur les „fonds de baptême. Il me fit avoir une „bourse à Copenhague, lorsque j'eus at„teint l'âge de quinze ans: c'étoit une „bourse destinée à former un éleve pour „la théologie; elle décida de ma voca„tion, quoique j'eusse voulu être soldat „comme mon pere, qui est mort hono„rablement dans sa garnison, dont il n'é„toit jamais sorti. Le peu que me rap-

»portoit mon *ſtipendium*, ou la bourſe
»dont je viens de parler, ſuffiſoit à pei-
»ne pour me nourrir trois jours de la ſe-
»maine: ma famille ne pouvoit fournir
»à ma ſubſiſtance pour les quatre jours
»reſtants, je me mis donc à travailler
»pour quiconque voulut m'occuper. Une
»fille de ma province, cuiſiniere chez
»un conſeiller de juſtice, m'éleva à la
»dignité de ſon aide de cuiſine: j'allois
»au marché avec elle; je la ſecondois
»de mon mieux; elle m'obtint de ſon
»maître l'honneur de manger avec elle
»& le domeſtique de la maiſon: j'étu-
»diois peu; les années cependant ſe paſ-
»ſoient, & je paſſois moi-même d'une
»claſſe à l'autre; je fus admis à l'univer-
»ſité: on eſt fort humain dans ce pays
»là envers les étudiants ſans fortune; on
»me fit la grace de me recevoir ſans
»m'examiner; enfin je me vis un beau
»jour ordonné dans toutes les formes, ſans
»autre mérite que celui d'avoir appris
»par cœur un certain nombre d'argu-
»ments, où je ne comprenois rien. Je
»n'eus

»n'eus pas plutôt sur le corps l'habit noir »à parements de velours, qu'il fallut ce»der à un autre la bourse dont j'avois »joui, & je me vis sur le pavé sans sou »ni maille, sans ressource & sans la moin»dre idée des connoissances nécessaires à »l'état dans lequel le hazard m'avoit pla»cé. J'eus tout le temps de faire des »réflexions: j'avois contracté je ne sais »quoi de bas avec les servantes; heureu»sement que *Mägdel*, c'est la cuisiniere »dont j'ai parlé, étoit chaste & honnête; »j'étois perdu, si elle avoit été d'un au»tre caractere. La raison vient bien vi»te quand on souffre; je souffrois beau»coup; & je ne vis d'autre moyen d'a»méliorer mon sort que de chercher les »moyens de m'appliquer sérieusement »aux sciences, sur-tout à me réformer »moi-même. Je crus y réussir en fai»sant le métier de précepteur: mon ha»bit noir à parements de velours, & le »peu d'importance que j'attachois à mes »services, me fit recevoir: je passai as»sez rapidement d'une éducation à l'au-

 »tre,

„tre, quoique je fiſſe de mon mieux: il „en réſulta au moins que je ſentis la né„ceſſité d'acquérir des talents, de la po„liteſſe & de la conduite: j'y joignis „quelques connoiſſances, & j'étois déjà „bon à quelque choſe lorsque je me trou„vai ſans emploi. Mon parrein vint en„core à mon ſecours: il nous avoit tous „pourvus, ou plutôt il nous avoit tous „mis hors de ſa maiſon par les épaules; „j'y étois venu implorer ſes ſecours; il „me donna quelque argent, & me plaça „chez le fils de Mr. d'*Oernskild* qui al„loit commencer ſes humanités. Je les „commençai avec lui, & c'eſt ainſi que „j'eus le bonheur de regagner le temps „que j'avois perdu. „

Jusqu'ici c'eſt une eſpece de Roman, comme on voit; mais ce n'eſt pas toujours la marche de l'Auteur; on peut regarder ceci comme ſon avant-propos. L'Anonyme prévient qu'il ſut profiter de ſon temps; qu'il réuſſit à donner de la culture à ſon eſprit, à devenir un citoyen raiſonnable & utile, & qu'il n'y par-

parvint qu'à force d'essuyer des contradictions, des désagréments & des chagrins. Les voyages acheverent de le former; il auroit pu alors remplir dignement un emploi dans l'église; mais il n'avoit plus de protecteur; il fallut recommencer le métier de pédagogue, qu'il trouva encore plus difficile que la premiere fois. Nous allons entrer dans quelques détails avec lui.

CHAPITRE PREMIER.

Des Enfants.

Il y a une réligion pour les enfants, comme pour les personnes de tout âge; mais cette religion n'admet point d'idées métaphysiques. Elle ne consiste qu'à accoutumer de bonne heure les enfants à la pratique des vertus à leur portée. L'obéissance, la libéralité, l'amitié sont au nombre de ces vertus, & il n'y a point d'enfant qui ne puisse les pratiquer. Il ne s'agit que de leur faire comprendre que ce qu'on leur fait faire, est

pour leur bien. Ils vous demandent un jouet meurtrier : tâchez de leur démontrer que ce jouet leur nuira ; n'oubliez rien pour les en convaincre, & sur-tout dites-leur toujours la vérité, & dites-la leur d'une maniere familiere, mais raisonnable & propre à persuader ; ils vous en croiront certainement, & ne penseront plus aux choses qui fixoient leur attention. Il y a des enfants qui paroissent avoir apporté au monde une certaine empreinte de cruauté dont ils donnent souvent des preuves ; on les voit s'acharner à faire périr toutes sortes d'insectes par les supplices les plus lents & les plus cruels : mais cette cruauté n'en est pas une dans le fond : l'enfant ignore le plus souvent qu'il fait souffrir l'insecte qu'il déchire vivant par morceaux : il faut le lui faire comprendre par toutes sortes de raisonnements. Il est rare qu'un enfant ne se trouve pas dans les cas de souffrir, soit par le mal qu'il peut se faire lui-même, soit par quelque accident naturel : ce sont des occasions

ſions dont on doit profiter pour lui donner une idée de la douleur, & lui en expliquer les cauſes, à proportion de la nature & de l'étendue de ſes idées. On revient alors aux pauvres inſectes, ou aux animaux qui ont été traités avec cruauté, & on parvient peu à peu à faire comprendre aux enfants que ce qui n'eſt pas bon à une créature, ne l'eſt pas à une autre; un précepteur adroit réuſſit à les perſuader qu'un méchant ne peut que devenir le mépris & l'horreur des hommes, par ce qu'il en eſt le fléau. L'humanité ſouffrante, dit notre Anonyme, eſt un tableau bien touchant pour un bon cœur: elle inſpire la pitié, la charité, l'amour du prochain. J'ai vu des enfants ſe priver de ce qu'ils aimoient le mieux, pour l'offrir à des pauvres. J'ai toujours porté mes jeunes éléves, continue l'Anonyme, à ſacrifier leurs morceaux favoris, pour en faire part à quelque vieillard impotent, & j'ai toujours vu briller dans les yeux de ces enfants une joie pure qui les conſervoit tout le

jour

jour dans une douce gaieté que je ressentois moi-même avec eux.

Il est essentiel de créer pour ses éleves un genre de récompenses & de peines analogues à leurs desirs & à leurs répugnances : il est heureux lorsqu'on n'a besoin d'autres châtiments que ceux qui consistent dans la privation des plaisirs. Or il faut tout présenter aux enfants sous le nom de récréation, même la lecture, qui est pour eux si pénible, parce que presque par-tout cet art est encore dans sa naissance. Cependant cette ressource manque à bien des égards à celui qui n'a qu'un seul éleve : il est difficile alors de bannir l'ennui qui naît de l'uniformité & d'une trop longue solitude ; il est presqu'impossible d'exciter l'émulation, quand il n'y a point de rivalité ; aussi ai-je toujours tâché d'avoir plusieurs enfants à la fois, pour faire servir les fautes de l'un à le corriger lui-même & à corriger ses compagnons. La piété filiale est un sentiment si tendre, si doux, si agréable ; il est en même temps si noble,

ble, si consolant, qu'il faut mettre toute son adresse à la graver profondément dans le cœur des enfants. Ils sont naturellement susceptibles de reconnoissance, de tendresse, & de respect pour leurs bienfaiteurs : je n'avois guere vu mes parents, ils n'avoient guere pu me faire de bien, dit notre Chapelain, je ne les en respectois pas moins; mais voyant couler à pleines mains les bienfaits sur les enfants de parents aisés, je regrettai plus d'une fois de n'avoir pas eu les mêmes obligations aux miens : & j'en pris toujours occasion de faire sentir à mes éleves combien on est redevable à des parents dont même on n'a rien reçu. Je devois aux miens au moins d'excellents conseils, que j'eus le bonheur de me rappeller au moment de la tentation : ces conseils m'ont rendu honnête homme : il n'y a rien au dessus de ce bienfait. Pour rendre utiles ces conséquences à mes éleves, je leur mettois sous les yeux des faits réellement arrivés, où d'un côté je leur montrois la nécessité d'obéir à

ses

ſes parents, de les reſpecter, de profiter de leurs bons avis, & de marcher avec eux dans le chemin de la vertu; de l'autre je leur préſentois des exemples d'enfants rebelles & ingrâts, qui avoient été les triſtes victimes de leur déſobéiſſance & de leur manque de reſpect. Notre Auteur avoue ici que ce n'eſt pas la peine de forger des contes pour inſtruire les enfants; qu'il exiſte aſſez d'hiſtoires véritables qu'on peut leur préſenter ſous mille faces, pour arriver au même but.

„Une choſe à laquelle bien des gens „ne penſent pas, dit notre Anonyme par „forme de réflexion, c'eſt d'accoutumer „de bonne heure les enfants, même dans „la plus tendre enfance, a réfléchir ſur „les conſéquences d'une choſe; & cela „eſt cependant très-facile. Cette ha„bitude, une fois priſe, ſe perfectionne & „ſe fortifie de jour en jour. Si je fais „du bien, on m'en fera auſſi, ou du „moins on n'aura aucun intérêt à me fai„re du mal: ce raiſonnement là n'eſt pas „hors

„hors de la portée d'un enfant: il rai„sonne à sa façon: si je donne aujour„d'hui de mon déjeuné à mon camarade, „qui n'a pas reçu le sien, il me rendra „un autre jour la pareille. Si je ne fais „pas mon devoir, je serai puni; & si je „le fais, je serai caressé: il vaut mieux „être caressé que d'être puni. J'exami„nois ensuite mes éléves, pour m'assurer „du degré d'impression que pouvoient „faire sur eux ces conséquences. Leur „racontois-je, par exemple, qu'un fils „ingrat laissoit périr de faim son pere qui „l'avoit bien nourri: mes petits enfants „trouvoient cette ingratitude monstrueu„se: ils marquoient de l'horreur pour ce „mauvais fils; tout en les faisant raison„ner sur ce fait je les conduisois à la „conclusion; ils croyoient l'avoir trou„vée eux-mêmes; s'il a des enfants, di„soient ils, ils le traiteront de même: „il l'a bien mérité, reprenoit un autre; „& ainsi du reste.„

On ne voit pas jusqu'ici que notre Vicaire dise un mot de religion à ses enfants:

fants: il passe rapidement sur cet article. „La religion des enfants, dit-il, est „l'observance des devoirs à leur portée; „c'est l'amour du prochain, qui est pour „eux un objet sensible & palpable. Je „me suis toujours contenté de cela, en „préparant néanmoins les enfants à la „connoissance d'un être au dessus de tou„te la nature: cet être, que nous ne „comprenons pas, est sans doute incom„préhensible à des enfants. Je leur di„sois donc qu'il y a un auteur de toutes „choses, & qu'il se nomme Dieu. Que „Dieu est un être parfait qui veut qu'on „fasse le bien & qu'on évite le mal. „Qu'il récompense la vertu, & qu'il pu„nit le vice, & qu'il n'existe aucune vertu „sans récompense, ni aucun travers sans „châtiment. Quand mes enfants avoient „rassasié un malheureux qui mouroit de „faim, ils se réjouissoient beaucoup de „cette bonne action; je leur disois alors „que cette joie qu'ils ressentoient, étoit „une premiere récompense du bien qu'ils „avoient fait. La tristesse & le chagrin „sui-

„ſuivoient toujours une mauvaiſe action;
„je ne manquois pas de leur faire voir que
„c'en étoit le premier châtiment, & de
„leur faire entendre que c'eſt Dieu mê-
„me qui a établi ces différentes ſenſations
„pour nous récompenſer & pour nous pu-
„nir, ſelon que nous l'avons mérité. Je
„n'ai jamais cru devoir aller plus loin:
„il me ſemble que je n'en aurois pas été
„plus avancé. Ç'auroit été le cas d'un de
„mes ſemblables, qui en faiſant le ca-
„théchiſme à un jeune homme qu'il af-
„fectionnoit, s'apperçut, tout en épouſſe-
„tant ſes livres & en dogmatiſant, que
„ſon éleve étoit debout: il le pria de
„s'aſſeoir: le jeune homme qui ſavoit
„vivre, ne voulut pas d'abord prendre pla-
„ce, que ſon maître ne fût aſſis. Je ſuis
„chez moi, répondit celui-ci; & on fait
„ce qu'on veut chez ſoi. Il n'y a point
„de replique à cela: le jeune homme
„obéit, & le cathéchiſme fut continué,
„toujours en rangeant la bibliotheque.
„Combien y a-t-il de Dieux? Il n'y
„en a qu'un ſeul. Où eſt-il? Au ciel.
„Que

„Que fait-il au ciel? Il eſt chez lui, „Monſieur, il fait ce que bon lui ſem„ble. Il y a toute apparence que le „curé n'en ſavoit pas d'avantage, & je „n'en aurois pas ſu plus que lui.

„J'ai déjà dit, continue notre Vicaire, „que les idées métaphyſiques ne convien„nent point aux enfants, qui au contrai„re ſaiſiſſent très-bien la morale, quand „on la met à leur portée en deſcendant „jusqu'à eux.

„Nous avons conſervé chez nous plu„ſieurs anciennes pratiques ſuperſtitieu„ſes de nos devanciers; nous avons des „eſpeces de ſaints qui viennent, certains „jours de l'année, régaler & effrayer les „enfants; nous avons nos ſorciers, nos „revenants, nos fées; nous avons des „eſprits qui apportent de l'argent, pour„vu qu'on obſerve de certaines cérémo„nies à telle & telle heure de la nuit: „enfin nous avons conſervé un grand „nombre d'extravagances qui font une „bonne partie des fraix de l'éducation „des enfants. Il eſt plus commode de „les

„les faire taire en les ménaçant du loup-„garou, du revenant & de l'esprit, que „de les appaiser d'une autre maniere. Il „est étonnant, que malgré les exemples „les plus terribles, on ne puisse pas pren-„dre sur soi de renoncer à des sottises „aussi dangereuses.„

Notre Auteur entre dans des détails à cet égard: il rapporte des exemples funestes de ces abus, & les combat avec beaucoup de force; peut-être, parce qu'on ne sauroit trop répéter des choses auxquelles presque personne ne fait attention. La plupart des enfants sont élevés par des servantes, & il y a certainement peu de servantes philosophes: cette réflexion est de notre Vicaire, qui veut qu'on ait le plus grand soin de l'éducation physique des enfants, sur-tout de les tenir propres, de les entretenir dans la bonne humeur, principalement le matin & le soir: il veut qu'on ne marque jamais d'opiniâtreté à les contrarier, de peur de former des enfants bourrus; mais qu'on les fasse changer de sentiment

en raiſonnant avec eux, comme ſi on les conſultoit ſur le point auquel on veut apporter du changement. Ce chapitre finit par une réflexion très-ſenſée; c'eſt que le grand livre des enfants eſt le bon exemple. Nous ne ſuivons point l'Auteur dans le plan d'étude qu'il propoſe; nous nous bornons à ne tranſcrire que les choſes en quoi il nous paroît différer des autres inſtituteurs.

SECOND CHAPITRE.

Des enfants de ſept à huit ans.

C'eſt ici qu'on étend & qu'on explique d'avantage l'idée de la Divinité, l'idée du bien & du mal, & les ſuites que peuvent avoir l'un & l'autre. Un enfant de ſept ans ſait qu'on ſe brûle quand [illegible] prend des charbons ardents dans les [illegible]; il faut lui apprendre ce qui [illegible] lui ſervir & lui nuire, toujours [illegible] l'exemple & l'expoſition des con-[illegible] en montrant à des enfants [illegible] un homme ivre qui ſe veautre dans

dans la boue; on leur explique le mal qui ſuit l'ivreſſe; ils voient un homme privé de la raiſon, ravalé jusqu'au deſſous des brutes & devenu le jouet de la populace; il faut qu'ils ſuivent cet homme dans ſon ménage, où il trouve ſa femme & ſes enfants ſans pain; il faut qu'ils aillent le retrouver le lendemain dans ſon lit en proie aux douleurs & aux remords, incapable de travailler, & aſſuré du juſte mépris de toutes les honnêtes gens. Détaillez à vos éleves les fautes qu'on peut faire faire à un homme qui a perdu la raiſon; cela vous fournira le thême d'une hiſtoire bien intéreſſante. Montrez leur l'homme forcené, victime d'une paſſion violente, dans les accès de la rage, l'œil étincelant de fureur, les levres couvertes d'écume, la démarche peu aſſurée; faites leur obſerver tous les geſtes de cet homme, qui ne voit plus rien, qui n'entend plus rien, qui ne ſent plus rien: il ne deſire que la mort de ſon adverſaire: il eſt altéré de ſon ſang. Le jeu, la boiſſon, la voix

de la calomnie, quelquefois un vil intérêt peuvent plonger un homme dans cet affreux état. Ici notre Vicaire raconte une de ces histoires dont il entretient ses éleves selon que le sujet les fait naître. Il est par hazard à une fenêtre avec ses éleves lorsqu'il passe un criminel qu'on mene au supplice. Qu'a fait ce malheureux? Fi! il est nu jusqu'à la ceinture; il est tout échevelé — Que ces gens qui sont avec lui, sont méchants! — Ils le pincent avec des tenailles rouges. — Comment peut-on permettre de semblables horreurs? — Qui est cet homme? Pourquoi ne le délivre-t-on pas de cette mauvaise compagnie? Les scélérats! — Cet homme que vous voyez, mes enfants, est un criminel. — Un criminel! — Quelle espece d'homme est-ce? — Il étoit gourmand & menteur quand il étoit petit, il n'a pas voulu se corriger. On va lui couper la tête, on lui a déjà coupé la main droite. — je sais que cela est bien vilain d'être gourmand; cela rend malade; un menteur de-

devient odieux — mais fait-on donc mourir les gourmands & les menteurs? — Celui-ci n'ayant pas de quoi se satisfaire, a commencé par voler ses parents, ensuite ses voisins, & enfin il est devenu voleur public. — Voleur! cela est affreux. — Comme on est parvenu à le connoître, on s'est défié de lui; il n'a eu entrée nulle part; il y a deux mois qu'il tua une très-honnête veuve au milieu de ses deux petits enfants, pour lui enlever une somme avec laquelle il a été saisi presque sur le champ. — Le malheureux! où l'a conduit la plus vile des passions? — Ne pensant qu'à boire, à manger, à se divertir, il a toujours vécu dans une oisiveté criminelle, il a toujours été rongé de remords, il n'a pas joui d'un instant de paix intérieure; le crime rend malheureux ceux qui s'y adonnent: il les prive encore de la réflexion; si ce méchant homme avoit été capable de réfléchir, il auroit prévu que l'oisiveté conduit au libertinage, le libertinage au vol, le vol à l'assassinat,

l'aſſaſſinat ſur l'échafaud, pour y périr d'une mort cruelle & ignominieuſe. —

Cet ainſi que s'y prend l'Anonyme pour inſpirer à la plus tendre enfance l'amour de la vertu & l'horreur du vice: il ne diſconvient pas que les préceptes qu'il détaille, ſont plus faciles dans la ſpéculation que dans la pratique, & il a raiſon de faire cet aveu. Il déduit les cauſes des obſtacles qui ſe préſentent; ils ſont nombreux & difficiles à ſurmonter, c'eſt encore le Vicaire qui parle. Obſtacles du côté des parents, qui détruiſent dans un moment ce qu'on a eu bien de la peine à faire pendant pluſieurs jours; obſtacles de la part des inſtituteurs, dont le plus grand nombre ſont des ouvriers mercenaires, de vils adulateurs, ſouvent même des gens qui ignorent juſqu'aux principes de l'honneur: enfin obſtacles de toutes parts. C'eſt à cette occaſion que l'Auteur compare les queſtions des bornes du pouvoir ſpirituel & du pouvoir temporel, qui ſont encore indéciſes, & qui probablement ne ſeront pas

mar-

marquées de si tôt. Il fait ici une sortie sur les gens de son état; mais il distingue les dignes membres de ce corps respectable, de ceux qui ne peuvent passer que pour des intrus, parce qu'ils y ont été admis sans avoir les qualités nécessaires. Les uns, selon lui, sont bas, & méprisés autant que méprisables: il n'y a travers qu'ils n'encensent, lorsque leur petit intérêt l'exige: ils dresseroient même des autels au crime, s'il le falloit pour se rendre nécessaires: les autres, fiers d'un caractere qu'ils deshonorent en menant en secret la vie la plus criminelle, sont comme ces fleuves majestueux sujets à se déborder, qui dans leur course rapide envahissent tout ce qui est à côté d'eux, & s'étendent sans cesse au loin, en faisant les mêmes ravages par-tout. Cette sorte de gens fait une très-mauvaise espece de commensaux, & sur-tout un genre bien dangereux d'instituteurs, particuliérement là où le caractere de notre état est un signe ineffaçable; où il suffit d'être prêtre pour s'arroger une

domination illimitée ſur ce qui ne l'eſt pas.

Revenons aux études. Celles des enfants dont il s'agit dans ce chapitre, ne doivent être que préparatoires, parce qu'on ne ſauroit encore ſe propoſer aucun but particulier: il n'eſt queſtion que d'un morceau de marbre dont on fera un jour un Mercure ou un banc: il ne s'agit que de polir cette pierre brute; de lui ôter les imperfections qu'elle a apportées avec elle de la terre; de lui donner une premiere façon, dont l'artiſte puiſſe en ſon temps profiter pour tirer du bloc le meilleur parti qu'il lui ſera poſſible.

Les enfants, comme l'obſerve l'Auteur, aiment qu'on s'entretienne avec eux, & ils ſont avides ſur-tout des choſes qui ſont extraordinaires pour eux: c'eſt pour cela, ſans doute, qu'on en eſt venu à leur remplir la tête de contes abſurdes, & à leur préſenter ſans ceſſe des choſes ſurnaturelles: il ne peut paſſer à la ſavante Madame de *Beaumont* plusieurs des hiſtoires de ſon magazin; il

il croit que la géographie, l'hiſtoire, en particulier l'hiſtoire naturelle, auroient ſeules fourni des traits auſſi intéreſſants, auſſi ſinguliers, auſſi amuſants, que les plus beaux contes de fées. Au moment que l'enfant voit le palais de criſtal ſe briſer & diſparoître, il voit fuir le reve dont on l'a bercé, & il regrette la réalité qui lui échappe.

Mr. le Vicaire attache beaucoup d'importance aux leçons données par forme de converſation, en ſe promenant, en jouant avec les enfants. Il prétend qu'en choiſiſſant bien le moment, mais toujours un moment fixe, on fait beaucoup de progrès par cette voie, & qu'il ne reſte qu'à mettre ſous les yeux de l'éleve, dans les heures marquées pour l'étude, ce qu'on a préſenté à ſon eſprit, pendant des récréations masquées, pour ainſi dire, qui ne doivent rien ôter aux heures uniquement conſacrées à l'amuſement. Comme nous l'avons déjà obſervé, il n'eſt ici queſtion que d'accélérer le développement du génie, pour paſſer

ensuite à des études particulieres, où l'on puisse se proposer un but certain.

Voici une question que fait notre Auteur: la fréquentation entre les deux sexes est-elle utile ou dangereuse? Dans bien des pays où le clergé est encore célibataire, observe notre Écrivain, les écoliers confiés à leurs soins doivent éviter la fréquentation des personnes de l'autre sexe; il y a d'autres pays, où sans trop savoir pourquoi, chaque sexe a ses cotteries à part; enfin il y a des endroits où l'on souffre le pêle-mêle. L'Anonyme observe d'abord que les célibataires ont le plus grand intérêt à séparer de bonne heure les deux sexes: le temps de leur récolte, ou plutôt celui où ils font leurs recrues, est lorsque les jeunes gens ont atteint l'âge de quatorze ans: cela étoit au moins comme cela il y a quelques années. Il importe donc à ces êtres qui ont renoncé au droit de citoyens, sans se priver des avantages attachés à ces droits, de prendre de bonne heure des précautions pour que les victimes ne man-

manquent pas, toutes les fois qu'il s'agit de peupler leurs repaires. La fréquentation des deux sexes n'est pas propre à de semblables vues: plus l'éducation du sexe est bien dirigée, plus cette fréquentation est nuisible au célibat: on abandonne aisément ce qu'on méprise; on a beaucoup de peine à quitter ce qu'on estime: dès que le sexe sait se faire respecter, l'innocence du sexe opposé ne court aucun risque; il s'en faut beaucoup qu'il en soit de même dans ces assemblées tumultueuses de jeunes polissons du même âge, où l'on n'apprend pas beaucoup à respecter la bienséance. Il en est de même pour les filles, au jugement de l'Auteur; elles prennent peu de précautions quand elles ne sont qu'entre elles; leurs discours ne roulent pas toujours sur des matieres bien chastes, ou plutôt elles ne sont le plus souvent que l'écho des conversations des servantes, & ces conversations là n'offrent jamais le moindre mot d'édification. Nous dirons en passant, sans cependant avoir

aucun dessein de blesser Mr. le Vicaire, que nous le croyons juge compétent dans la cause qu'il plaide, & nous nous tenons assurés sur sa parole, que toutes les filles en service ne sont pas des *Mägdel*, des cuisinieres chastes & honnêtes qui jettent sans aucune vue les miettes de la table du mauvais riche. La vertu est rare de ce côté là, nous en convenons; malheureusement nous sommes aussi obligés de convenir que les domestiques ont presque par-tout trop d'influence sur l'éducation, quoique cela ne paroisse pas autant dans un endroit que dans un autre.

L'Auteur veut qu'on instruise le sexe dans les sciences les plus propres à former l'esprit, le jugement, & sur-tout le cœur, qui lui paroît l'objet principal, comme ce l'est effectivement. Il voit dans chaque personne du sexe une future mere de famille qui aura une maison à diriger, des enfants à élever, un mari à ménager, & qui sera obligée par état de remplir une infinité de devoirs, tous

dif-

difficiles, tous de la plus grande importance pour la société. Ces devoirs sacrés que la nature impose à une mere, le respect que doit inspirer ce nom vraiment respectable, l'utilité, la nécessité de l'union conjugale, fournissent à Mr. le Vicaire une belle occasion de comparer le mariage au célibat: il démontre victorieusement les avantages du premier & les inconvénients du second. Il met tout sur la balance, & elle ne penche pas certainement du côté des célibataires. Ceux, dit-il, que la fatalité attachée aux usages de leur pays, empêche de retourner sur leurs pas, s'excusent & rejettent tout sur la constitution dont ils sont les victimes. Mais tous ne sont pas fondés: combien n'y en a-t-il pas qui ne se sont sacrifiés qu'à un vil intérêt; combien plus n'y en a-t-il pas qui n'ont pas ignoré qu'il existe des moyens de se dédommager d'une contrainte, qui n'est qu'apparente pour ceux qui ne sont pas assez honnêtes gens pour s'immoler effectivement à la gêne

 de

de leur état? On doit bien s'attendre que le Vicaire Danois fait un tableau touchant des abus du célibat; il entre un peu d'humeur dans l'énumération qu'il en fait; mais, malheureusement, elle n'est que trop vraie, quoique poussée un peu loin. Il peint l'éducation donnée par des moines avec des couleurs très-sombres: il prouve que cette éducation ne peut être que nuisible à l'état, puisque ce n'est qu'un moyen de plus de perpétuer l'ignorance, la superstition, le fanatisme & quelque chose de pire. Les ci-devant Jésuites entrent pour quelque chose dans ce chapitre; mais nous ne nous permettrons pas de jeter avec l'Anonyme, de la boue sur des cadavres qui n'ont plus de vie.

TROISIEME CHAPITRE.

Des enfants de douze à seize ans.

A mesure que l'homme croit & que ses idées croissent avec lui, il faut étendre ses connoissances, éclairer son esprit,

prit; & former son cœur pour en faire un citoyen utile & raisonnable. Notre Anonyme suppose que plus la religion est simple dans ses dogmes, plus elle est convenable à la raison humaine. Il combat ici les Théologiens qui enseignent qu'on se sauve par la foi; il veut qu'on agisse, & il prétend que les œuvres sont préférables à la foi. Nous sommes maîtres de nos actions, dit-il, lorsqu'il s'agit de faire le bien; mais nous ne saurions gouverner la foi, puisqu'il ne nous est pas permis de rien changer au formulaire de croyance auquel on nous soumet bon gré malgré. Selon lui, il faut attendre l'âge de raison, l'âge de quinze à seize ans pour enseigner les détails de la religion révélée. Il y a bien des sectes qui suivent encore cette pratique de la religion chrétienne primitive: & il est sûr que les enfants oublient bientôt le cathéchisme qu'on leur a fait apprendre, & qu'ils n'y attachent pas beaucoup d'importance, (c'est toujours notre Auteur qui parle,) parce que leur

esprit n'est pas encore assez formé, & qu'ordinairement on les instruit assez mal. Sans vouloir ni contredire, ni approuver notre Auteur, nous serions bien aises que le cas dont il s'agit fût mieux expliqué, & qu'on eût déterminé si on est meilleur chrétien pour n'avoir été instruit que dans l'âge de raison, qu'on ne le seroit si on avoit reçu les mêmes principes dans la plus tendre enfance.

Après avoir donné le plan des études préparatoires, notre Auteur trace celui des études qui doivent décider du sort du citoyen. Il n'y a plus rien à dire sur cet article, sur-tout depuis que presque tous les états d'Allemagne, & de plusieurs autres pays, se sont réunis pour prescrire l'éducation la plus propre à former des hommes. Notre Auteur veut qu'on suive une religion raisonnable & en même temps utile à l'humanité; une religion qui inspire les mœurs les plus épurées, qui éleve l'ame, qui fasse des héros en tous genres, & qui ne fasse pas des capucins hébétés & rampants; ce sont

ses

ſes expreſſions. Il diſtingue deux ſortes d'incrédules, ceux qui affectènt de l'être par vanité, & qui ne le ſont pas; ce ſont, dit-il, des gens dangereux; ceux qui tâchent de l'être, dans l'idée qu'en annéantiſſant la religion dans leur cœur, ils anéantiſſent la majeſté divine & avec elles les peines qui doivent punir le crime; c'eſt une eſpece nuiſible & pernicieuſe. Un déiſte de bonne foi eſt, à ſon avis, auſſi bien dans cette religion que dans toute autre; mais il voudroit qu'un déiſte fut ſans foibleſſe & ſans vice, qu'il édifiât toujours, & qu'il ne ſcandaliſât jamais, ce qui eſt un peu difficile vis-à-vis de ceux qui n'ont pas les mêmes idées. Nous croyons nous être étendus aſſez loin: pour abréger cet extrait, nous n'avons parlé, nous le répétons, que des idées particulieres de l'Auteur, qui, à notre avis, auroit pu faire grace au lecteur de l'eſpece d'introduction que nous avons rapportée au commencement de cette analyſe.

LETTRE AUX JOURNALISTES.

Messieurs

Je me fais un vrai plaisir de vous communiquer la lettre que je viens de recevoir; peut être ne lui refuserez-vous pas une place dans votre intéressant Journal.

Suivre une maladie avec autant d'intelligence, & en raisonner aussi pertinemment que le fait ce jeune Praticien (*), c'est

(*) Dût la modestie du jeune Praticien en souffrir un peu; nous dirons que c'est Mr. *C. F. Richter*, Docteur en Médecine, petit fils de feu le savant & sage Théologien *Reinbeck*, connu par d'excellents ouvrages, & qui a été un des principaux ornements de notre Académie.

Fortes creantur fortibus & bonis.
Horat. liv. 4. od. 4.

Note du Journaliste.

c'eſt ſe montrer digne de marcher un jour ſur les traces des *Boerhave*, des *Sydenham*, des *Mutzel*.

J'ai l'honneur d'être &c.

LETTRE A Mr. D***

Infiniment ſenſible à l'honneur que vous me faites, Monſieur, d'exiger que je vous communique de temps en temps mes obſervations ſur des cas de quelque importance, je vais tâcher de vous ſatisfaire.

Quoique ma pratique, depuis le peu de temps que je l'exerce dans cette ville, n'ait pas encore pu devenir fort conſidérable, elle m'a cependant déjà procuré quelquefois la douce ſatisfaction de terminer heureuſement des maladies aſſez compliquées & aſſez périlleuſes pour fai-

re

re ſenſation, ſi les malades avoient été d'une certaine volée.

Je ne vous arrêterai pourtant pas, Monſieur, par un trop grand détail, & je me bornerai pour le préſent à vous rendre compte d'une guériſon qui m'a beaucoup occupé.

Il n'y a que quelques ſemaines que Monſieur le Préſident de C*** me fit appeller de grand matin pour un des ſes domeſtiques, qu'on diſoit être très-mal, & que je trouvai en effet attaqué d'une forte pleuréſie.

Le malade, âgé de cinquante ans, avoit déjà eſſuyé de grandes maladies; entre autres il y a environ dix-huit à vingt ans qu'une vomique qui lui vint aux poumons, creva, & quelques années après, il eut la ſixieme côte gauche caſſée d'un coup de pied que lui donna un cheval; depuis ce dernier accident, une toux violente, accompagnée d'un crachement de glaires, ne l'a presque point quitté, & chaque mouvement un peu violent lui

a tou-

a toujours causé des oppressions plus ou moins considérables.

Je trouvai donc cet homme attaqué d'une forte fievre inflammatoire. Son pouls étoit dur, fort, & tendu; sa respiration fréquente & courte; il se plaignoit encore d'une diarrhée continuelle, & d'un point très-aigu & presque insoutenable qu'il sentoit au côté & qui paroissoit commencer à la même place où il avoit malheureusement eu une côte cassée. C'étoit le second jour de la maladie que je fus appelé. Je fis d'abord ouvrir la veine au malade & lui ordonnai la potion suivante:

> ℞. Aquæ ceraſ. nigr. fl. til. aa. ℥iij. conch. ſ. igne ppt. & citr. ʒiij. nitri depur. ℥j. syrup. acetoſ. citr. ℥jß.

Il en prit de deux en deux heures deux cuillerées à soupe avec de l'eau; & comme ni le point, ni la fievre, ne parurent diminuer vers le soir, le malade fut encore saigné. Mais son sang resta toujours couvert d'une croute inflammatoire.

Après

Après ces deux ſaignées le pouls ſembla devenir plus mol, & les douleurs diminuerent un peu; le malade eut cependant une nuit inquiete, & vers le matin le redoublement de la fievre fut ſi fort, & les douleurs & les oppreſſions augmenterent à un tel point, que je me vis obligé de le faire ſaigner pour la troiſieme fois.

Cette ſaignée le ſoulagea beaucoup; il ſembla même, vers le ſoir, après l'uſage continuel des remedes tempérants & délayants, que la fievre commençoit à diminuer; le pouls n'étoit plus auſſi fort & auſſi dur qu'il l'étoit le matin, le point de côté fut moins aigu, & la reſpiration devint plus libre.

Quoique le dévoyement continuât toujours, le malade fut aſſez tranquille & ſe flatta d'une bonne nuit. Mais tous ces ſymptomes ne durerent que très-peu de temps. Car vers le quatrieme jour le mal empira ſenſiblement; les douleurs recommencerent avec plus de violence que jamais; le pouls redevint dur, fort,

fort, & tendu; la refpiration très-courte; & je trouvai mon malade vifiblement en danger; j'ordonnai à huit heures du matin une quatrieme faignée, mais il n'en réfulta pas le moindre foulagement, au contraire le mal augmenta vers midi, au point que tous les affiftants regarderent le patient comme confifqué; il avoit presque entiérement perdu la parole, il pouvoit à peine refpirer & avaler; un ris fardonique accompagné d'un hoquet continuel fe joignît encore à ces accidents.

Je crus dans cet état critique devoir faire appliquer une forte mouche cantharide fur la place même du mal, & j'eûs recours au mufc, en prefcrivant les poudres fuivantes:

> ℞. Ocul. canc. f. igne ppt. & citr. nitri depur. aa. gr. xv. Mofchi gr. iij. M. paret. in vj. plo.

on lui en adminiftra toutes les deux heures une dofe. Je revins vers le foir, & trouvant encore le malade dans des oppreffions terribles, avec un pouls tendu,

je le fis ſaigner pour la cinquieme fois, mais ſans qu'il en fut ſoulagé; il paſſa toute la nuit, tourmenté tantôt par le hoquet, tantôt par la difficulté de reſpirer.

Vers le matin du cinquieme jour la mouche cantharide n'avoit fait que des petites veſſies, & le malade, excepté les convulſions qui ceſſerent, fut presque dans le même état que le jour précédent; il eut des rêveries & des oppreſſions qui devinrent vers le ſoir ſi violentes, qu'on crut à différentes repriſes qu'il alloit paſſer; il ſembloit dans ces moments terribles que la reſpiration fut arrêtée, & le battement du pouls ſuſpendu.

Ce qui mérite encore d'être obſervé c'eſt que le pouls donnoit quelque fois dans ſes retours, jusqu'à huit battements ſuivis & aſſez forts, puis s'arrêtoit tout d'un coup, auſſi bien que la reſpiration, pendant quelques ſecondes.

Je continuai cependant l'uſage du muſc, & fis appliquer ſur la place affectée une nouvelle mouche cantharide.

Le

Le jour suivant, qui étoit le sixieme de la maladie, la mouche cantharide se trouva avoir suffisamment tiré, & on pensa la plaie avec l'onguent de basilic & la poudre de mouches cantharides.

Le malade expectora avec beaucoup de difficultés quelques glaires tenaces.

Quoique le pouls n'éprouvât plus d'intermissions aussi sensibles que la veille, la respiration fut pourtant très-courte & très-pénible, & le malade eut vers la nuit de très-fortes douleurs de poitrine, & des rêveries continuelles.

On ne cessa pas de donner de deux en deux heures des poudres de musc, auxquelles je fis encore ajouter, pour faciliter l'expectoration, deux grains de soufre d'antimoine.

Le pouls fut à peu près le même le septieme jour, & la respiration courte & pénible. Le malade commença pourtant à cracher une matiere purulente. Je lui fis prendre alors d'heure en heure la poudre de musc à laquelle j'ajoutai encore quatre grains de soufre d'antimoine.

Ce

Ce remede fit un si grand effet que je trouvai vers le soir le malade soulagé, & crachant avec plus de facilité cette matiere purulente.

Contre toute attente le mal parût avoir empiré le huitieme jour. Le pouls se trouva plus fiévreux, & le malade éprouva des douleurs & des angoisses presque mortelles; il toussa beaucoup, & n'expectora presque rien; son pouls devint fréquent & foible. Je lui fis prendre alternativement de deux en deux heures les poudres & la potion suivante:

℞. Nitri depur. gr. xv. sulph. antimon. ult. præcipitat. gr. v. Pulv. scil. comp. gr. ij. M. S. poudre pour une dose.

℞. Extract. Cort. Peruv. aquos. drach. iij. Oxymel. scillit. unciam unam solve in Aquæ Veron. vinos. ad ment. Stahl. per ferment. ppt. unciis iii. M. D.

Quoique ces remedes parussent au commencement faire du bien au malade, je m'apperçus cependant le neuvieme jour au matin que la maladie augmentoit sensiblement. Les anxiétés étoient terri-

ribles; la respiration courte & pénible, & l'expectoration, s'arrêta tout à fait. Vers midi le malade ne put ni parler ni avaler, même des liquides; il perdit connoissance & tout sembloit annoncer sa mort. Je revins vers le soir; les choses étoient à peu près dans le même état, & je commencai à perdre toute espérance de le sauver; étant parvenu cependant, après bien des peines, à lui faire avaler quelques gouttes d'eau pure, je me déterminai vers minuit pour le vomitif suivant.

℞. Tart. emet. gr. viij.
Aq. ceras. nigr. Unc. iv.
Syrup. fl. Naph. Unc. semis. M. D.

Je lui en fis prendre d'heure en heure deux cuillerées à soupe jusqu'à ce qu'il en résultât quelque effet.

Le dixieme jour vers les quatre heures du matin, le malade rendit une quantité prodigieuse de glaires & fut, d'abord après ce vomissement, en état d'articuler quelques mots & d'avaler des liquides quoiqu'en très-petite quantité, &

avec beaucoup de difficulté. Le pouls ne battit plus aussi fréquemment que le jour précédent, mais la respiration continua encore à être courte & laborieuse. Toute la journée se passa dans le même état, & on ne put faire avaler au malade ni des médicaments, ni d'autres liquides, qu'en très-petite quantité; j'ordonnai pourtant de continuer le remede de la veille, dont le malade ne prit que quelques cuillerées à caffé, jusqu'à ce qu'il rendit entre le dixieme & le onzieme jour, après un violent accès de toux, une grande quantité d'un véritable pus; ce crachement le soulagea considérablement, puisqu'il put, aussitôt après, parler, & faire usage des liquides sans la moindre difficulté; une forte fievre continua cependant toujours, & lui fit encore éprouver des douleurs aigues à la poitrine; sa respiration fut courte & difficile; il survint une toux violente accompagnée du crachement pénible d'un véritable pus; & le malade ne put changer de place sans ressentir des oppressions terribles.

Ces

Ces ſymptomes durerent presque avec la même forçe depuis le onzieme jusqu'au ſeizieme jour. Je tâchai pendant tout ce temps de diminuer la fievre; & d'empêcher la reſorption ou corruption du pus, en facilitant l'expectoration, & en conſolidant les plaies des poumons; pour cet effet je fis prendre une grande quantité de décoction de ceriſes noires ſeches, & j'ordonnai les remedes ſuivants:

℞. Extract. Cort. Peruv. drach. iii.
ſolve in
Aq. Veron. vinoſ. per ferment. ad ment. Stahl. ppt. Unc. vi. Cinnam. ſ. V. Unc .ii. adde.
Pulv. Rad. Ipecacuanh. drachm. ſemis.
Oxymel. ſcillit. Unc. iij. M.

Le malade prit de trois en trois heures trois cuillerées à ſoupe de cette potion; je lui fis auſſi aſpirer par la bouche la vapeur d'une eau chaude dans laquelle on diſſolvoit une quantité convenable de fleurs de camomille romaine, de myrrhe, & d'huile de térébenthine.

Ces remedes produisirent un assez bon effet; m'appercevant cependant que la violence de la toux, l'embarras de la respiration, & le crachement continuoient toujours, je lui fis donner tous les matins, deux verres à biere d'eau de Selter, avec du lait, en faisant toujours usage des autres remedes.

Le dix-septieme jour j'observai que la fievre & les angoisses diminuoient un peu. La respiration plus libre n'étoit accompagnée d'aucune douleur dans la poitrine, mais le crachement continuoit à être pénible. Je prescrivis en conséquence au lieu de l'extrait de quinquina.

℞. Cort. Peruv. opt. Unc. semis.
Rad. seneg. drachm. iij. infunde & diger. in Aq. fluv. q. s. in colat. Unc. xvj. solve.
Gum. Ammon. in acet. scillit. solut. & insp. drach. vj.
Extr. Myrrh. Aquos. drachmam unam semis.
Oxymel. scillit.
Syrup. Papav. alb. aa. Unc. iij. M. D.

Le malade en prit toutes les trois heures deux cuillerées à ſoupe, & s'en trouva ſenſiblement ſoulagé; il continua cependant les eaux de Selter, & à cauſe des obſtructions, les lavements domeſtiques.

Le dix-huitieme jour la fievre & la toux diminuerent beaucoup; cet homme qui durant toute cette maladie avoit toujours été fort inquiet, tomba pendant pluſieurs heures dans un ſomeil presque naturel. A compter de ce moment, la fievre, la toux, & l'expectoration du pus diminuerent au point que tous ces ſymptomes ceſſerent entiérement après le vingt & unieme jour.

Rien ne manqua alors au malade que les forces. Je lui fis prendre pour cet effet, quatre fois par jour, trois cuillerées à ſoupe d'une infuſion vineuſe de limaille d'acier & de quinquina.

Ce remede eut tout le ſuccès imaginable. Le malade commença à reprendre vigueur, & à manger avec beaucoup d'appétit; cependant, comme il ſe livra

trop à cet appétit & surchargea son estomac affoibli d'aliments que je lui avois défendus, il commença à se plaindre de dégoût, & fut attaqué d'une espece de coqueluche qui l'incommodoit & l'affoiblissoit extrêmement. J'eus d'abord recours aux évacuants qui lui firent rendre beaucoup de glaires; j'employai ensuite les fortifiants, par le moyen desquels & d'une diete convenable j'eus bientôt le plaisir de le délivrer de cette toux opiniâtre. Je lui fis alors continuer l'infusion vineuse de quinquina & de limaille d'acier avec la poudre suivante:

℞. Fol. sen. f. f.
Pulv. Rad. Pimp. alb. Liquirit. aa. drach. ij.
Sachar. Cand. finif. drach. vj. M.

il en prit très-souvent une ou deux cuillerées à thé.

Ces remedes ont si bien rétabli le malade, qu'à l'heure qu'il est, c'est à dire dans la sixieme semaine de sa maladie, il se promene seul dans sa chambre, mange avec appétit & dort sans interruption.

Il

Il pourroit même déjà recommencer ses travaux ordinaires s'il n'étoit pas un peu trop craintif & naturellement indolent.

Cette maladie me paroît à tous égards digne d'attention, puisqu'elle prouve combien de ressources présentent, dans les cas même les plus désespérés, le régime & des remedes administrés convenablement. Permettez-moi donc, Monsieur, de faire ici quelques remarques relatives à la marche que j'ai suivie dans le traitement de ce malade.

Les médecins de tous les pays conviennent, que dans toutes sortes d'inflammations, & particuliérement dans les inflammations de poitrine, les saignées réitérées sont un remede des plus efficaces. Cependant il est souvent très-difficile de déterminer combien de fois elles peuvent être employées avec sureté.

Si dans ces sortes de maladies on fait un trop fréquent usage des saignées, on épuise les forces de malade qui meurt alors d'inanition; & si on ne fait saigner

qu'autant que la violence de la fievre inflammatoire paroît le demander, le mal augmente & se termine ordinairement par la mort.

Il seroit donc à souhaiter que nous eussions des symptomes infaillibles, par lesquels on pût déterminer avec sûreté, combien de fois la saignée est nécessaire dans chaque espece différente d'inflammation.

Le cas présent démontre clairement que toutes ces marques ne suffisent souvent pas pour tirer les jeunes medecins de l'embarras où ils se trouvent à ce sujet, au commencement de leur pratique.

Le malade dont je vous ai parlé, éprouva, même après la cinquieme saignée, des oppressions & des douleurs aigues de poitrine; sa respiration continua à être courte & pénible. L'expectoration ne se manifesta pas, & la dureté, la force, & la vîtesse du pouls ne diminuerent pas sensiblement. Il est pourtant à présumer que si, d'après ces symptomes, je l'avois fait saigner une seule fois, il n'auroit pas pu soutenir cet-

te

te terrible maladie. Il faut donc, à ce qu'il me ſemble, uſer de la ſaignée avec beaucoup de précaution dans des cas auſſi épineux; car ni la vîteſſe, ni la dureté apparente du pouls, ni les oppreſſions & les douleurs, conſidérées ſéparément, ne ſauroient ſuffire pour nous autoriſer à y recourir; on marchera donc bien plus ſûrement, en comparant la portion de ſang qu'on a tirée au malade, avec ſes forces actuelles ſon pouls & ſa reſpiration, pour juger s'il faut s'en tenir là ou y revenir.

Les ſaignées ne peuvent avoir en général d'autre effet dans les maladies inflammatoires que celui de diminuer la maſſe du ſang, de l'empêcher de ſe porter avec trop de violence aux parties affectées, & de les déſobſtruer. C'eſt pourquoi auſſi l'examen réuni de la dureté du pouls, de la reſpiration, & des douleurs plus ou moins fortes à la place affectée, nous mettent la plupart du temps en état de juger avec certitude, s'il faut continuer la ſaignée ou non; car le dif-

férent degré de dureté dans le pouls indique ordinairement la plus ou moins grande abondance de ſang, & les douleurs plus ou moins fortes de la place affectée font connoître la réſiſtance que ce liquide rencontre dans ſa circulation.

Il s'enſuit donc néceſſairement que la quantité du ſang étant ſuffiſamment diminuée, & la circulation rendue plus libre, le pouls doit perdre auſſi de ſa dureté, & la douleur devenir moins aigue. Comme il n'y a cependant aucune regle ſans exception, il y a des maladies inflammatoires, où le pouls conſerve une dureté, qui n'eſt, pour ainſi dire, qu'apparente, & où on tueroit infailliblement ſon malade en continuant les ſaignées; & c'eſt préciſément un de ces cas qu'on ne ſauroit ſoumettre à des regles ſûres, dans leſquels on n'a pour guide qu'une longue expérience, & qui, même malgré ce ſecours, embarraſſent quelquefois les plus habiles medecins.

Les mouches cantharides ſont encore un remede dont on ſe promet beaucoup

dans

dans la guérison des maladies inflammatoires. Je les ai employées dans le cas présent avec succès. Comme il y a cependant des médecins qui leur attribuent dans ces sortes de maux plus d'effets qu'elles n'en produisent réellement, je crois, d'après quelques expériences, & les idées que j'ai des effets de ces mouches, qu'on ne doit pas s'en servir dans les maladies inflammatoires avec autant de profusion que quelques personnes ont coutume de faire.

Les mouches cantharides contiennent un sel caustique qui picote & irrite les nerfs, augmente la circulation, & produit par cela même une sorte d'inflammation locale à la partie sur laquelle on les applique.

Il est donc clair qu'on ne peut raisonnablement en faire usage que dans deux ou trois cas.

1°. Dans des maladies où il y a de trop fortes congestions particulieres, qui font craindre de mauvaises suites, ou qui se portent de la

périphérie à la tête ou vers les parties intérieures. On doit alors dériver ces congeſtions par l'irritation que produiſent les mouches cantharides dans des parties oppoſées.

2°. Dans des maladies où l'action des nerfs, ou la circulation du ſang, s'affoibliſſent, ce qui arrive ſouvent dans les fievres chaudes, putrides, ou malignes.

3°. Dans des cas où il y a des ſtagnations particulieres: on peut quelquefois les guérir en appliquant dans le voiſinage de ces parties affectées une mouche cantharide, qui par l'irritation des nerfs & l'augmentation de la circulation, contribue à la réſolution.

Vous voyez par là, Monſieur, que l'uſage des cantharides dans des maladies inflammatoires, peut d'un côté devenir très-utile & même très-néceſſaire, puiſqu'elles diminuent ſouvent la force des congeſtions qui ſe portent à telle ou tel-

le

le partie, & qu'en les appliquant ſur la place du mal même elles accélerent quelquefois la réſolution. Mais d'un autre côté, ce remede peut produire de très-facheux accidents, en augmentant par une trop grande irritation la violence de la fievre inflammatoire, & en empirant par cela même le mal.

Il paroît donc par tout ce que je viens de dire, qu'on ne doit abſolument employer les mouches cantharides dans les fievres inflammatoires, qu'après que des ſaignées réitérées ont diminué la quantité du ſang & la force de la fievre, & ſeulement dans ces cas où nous voyons que les mouvements violents, produits par la fievre, & par la diminution du ſang, ne ſuffiſent pas pour réſoudre le mal.

Le malade dont j'ai l'honneur de vous parler, fut ſaigné quatre fois avant que je penſaſſe à recourir aux mouches cantharides, & ce ne fut qu'à la derniere extrêmité que je les employai & lorſque tous les ſymptomes ſembloient menacer d'une mort certaine. Elles produiſirent

alors un excellent effet, & n'auroient ſûrement pas fait autant de bien, ſi j'en avois fait uſage plutôt & avant les ſaignées. Ce fut le quatrieme jour de la maladie, dans le temps le plus critique, & où tout annonçoit une maladie très-compliquée, que je fis mettre ſur la place même du mal la premiere mouche.

Vous aurez vu par le détail que je vous ai fait au commencement de cette lettre, du cours de cette terrible maladie, que ce ne fut d'abord qu'une ſimple pleuréſie; que le malade ne ſe plaignit alors que de douleurs très-aigues au côté gauche; qu'il ne put ni repoſer ſur ce côté, ni même ſouffrir qu'on y touchât, & qu'il eut une toux fréquente, ſans expectoration, & accompagnée d'une fievre ardente. Mais le quatrieme jour, les oppreſſions, la reſpiration pénible & interrompue, le ris ſardonique, & le hoquet continuel, indiquerent ſuffiſamment que la maladie s'étoit changée en une pleuropneumonie véritable, & que tout concouroit même à faire craindre

en-

encore une inflammation prochaine du diaphragme.

S'il eſt vrai que toutes les maladies qui dérangent les actions vitales, ſont des maladies infiniment dangereuſes, & dont on ne tire les malades que rarement & avec beaucoup de ſoins & de peines, il n'eſt pas douteux que celle-ci n'appartienne à cette claſſe.

Quand on conſidere que notre malade eut, il y a quinze ans, une vomique aux poumons, & il y a ſept à huit ans, une côte gauche caſſée, & que depuis ce temps, il n'a ceſſé de ſe plaindre de fréquentes oppreſſions & d'une toux continuelle, il n'eſt pas difficile de découvrir la raiſon de la complication des différents maux qu'il a eu à ſoutenir. Il eſt du moins ſûr que la vomique des poumons, qui creva entre le dixieme & le onzieme jour de ſa maladie, n'étoit pas l'effet de la péripneumonie. Car

1° le malade n'eut, comme je l'ai dit, les trois premiers jours de ſa maladie qu'une ſimple pleuréſie, & ce

ce ne fut que le quatrieme jour que les poumons commencerent à s'enflammer.

2°. On l'avoit suffisamment saigné.

3°. La vomique des poumons creva le dixieme jour de la maladie.

Depuis *Hippocrate* jusqu'à présent les médecins ont remarqué que les vomiques des poumons, qui suivent l'inflammation de ces parties, ne se rompent ordinairement qu'après le vingtieme jour. Il est donc incontestable, d'après toutes ces circonstances, & eu égard à l'état précédent de la santé du malade, que ses poumons étoient, même avant la maladie, dans un état dépravé, & que par cela même la circulation du sang dut trouver des empêchements considérables. Le célebre *Baglivi* a observé qu'on peut même avoir des tubercules dans les poumons pendant bien des années, sans presque aucune incommodité, & que ces tubercules se manifestent souvent tout d'un coup après une pleurésie, ou une forte fievre; c'est pourquoi, il dit: *O! quantum diffici-*

ficile est curare morbos pulmonum; o! quanto difficilius eosdem cognoscere, & de iis certum dare præsagium. Fallunt vel peritissimos, ac ipsos medicinæ principes. Tyrones mei, cauti estote, & prudentes in iis curandis, nec facilem promittite curationem, ut [illegible]*nes faciunt qui Hippocratem non legunt.*

La pleurésie, accompagnée d'une violente fievre inflammatoire, fit donc circuler le sang de notre malade avec force & célérité par tout le corps; ce sang ne pouvant pas passer par une partie des poumons avec autant d'aisance qu'il passoit par les autres parties du corps, s'y arrêta, y fit naître de nouvelles inflammations, redoubla la force de la fievre, & produisit par ce moyen tous les symptomes dont je vous ai rendu compte.

Quant aux remedes qui furent employés, je me bornai simplement les premiers jours, comme vous l'avez vu, aux saignées & aux tempérants. Mais je dus naturellement avec l'augmentation du mal, choisir des remedes plus efficaces, &

& ce fut alors que j'eus recours aux mouches cantharides & au musc. Et c'est à ces deux remedes, employés à propos & précisément lorsqu'il en étoit temps, que j'attribue en grande partie le rétablissement du malade.

Qu[illegible] musc il n'y a pas fort longtemps que ses grands & quelquefois merveilleux effets ont été généralement reconnus, ou du moins qu'on a commencé de s'en servir. Les anglois chantent à présent les éloges de ce remede, & en donnent souvent des doses exorbitantes; on n'en fait usage dans ce pays ni si fréquemment, ni à si fortes doses; il seroit pourtant absurde d'en tirer la conséquence que les effets du musc ont été entiérement inconnus à nos médecins. J'ai plus d'une fois été témoin de ses heureux effets dans différentes maladies, & enhardis par ces exemples, je n'ai point de regrets jusqu'à présent, de m'en être servi moi-même quelquefois dans ma pratique, & principalement dans la maladie dont je vous parle, où j'en ai fait

usage

usage avec un succès qui a surpassé mon attente.

Après avoir fait prendre à mon malade 82 grains de musc dans l'espace de trois jours, je vis diminuer peu à peu & cesser enfin le ris sardonique, le hoquet, le pouls intermittent, & tous ces symptomes effrayants, qui sont d'ordinaire les avantcoureurs d'une mort prochaine.

Le premier période, où on pût espérer la résolution, étant passé, tous les symptomes indiquerent la présence d'une vomique, & l'unique moyen qui me restât de sauver encore le malade, fut de la faire crever le plutôt possible. J'eus recours pour cet effet au tartre émétique & je fus assez heureux pour ne pas manquer mon but; le malade se trouva aussitôt soulagé & me fit concevoir quelque espérance. Il étoit cependant absolument nécessaire d'entretenir l'expectoration du pus, d'empêcher sa corruption & sa resorption, & de faciliter la consolidation des poumons. Pour ré-

répondre à ces différentes vues je choisis le soufre d'antimoine de la derniere précipitation, l'oxymel de scillé, la gomme ammoniac dissoute & infusée dans le vinaigre de scillé, l'extrait de quinquina & de myrrhe, les eaux de Selter, & l'eau vineuse de véronique préparée selon l'ordonnance de *Stahl*.

La bonté, & les effets de tous ces médicaments vous sont suffisamment connus. Je ne vous dirai donc qu'un seul mot de l'eau vineuse de véronique, dont on ne fait pas jusqu'ici tout le cas qu'elle mérite.

C'est au celebre *Stahl*, l'Esculape de son temps, qu'on doit la préparation de cette eau. Ce grand homme, dont les mérites distingués sont généralement reconnus, n'employa que des remedes simples, dans un temps où tous les autres médecins allemands cherchoient à briller par un mêlange de drogues très-souvent ridicule. Cette eau vineuse de véronique étoit un des principaux médicaments qu'il donna constamment avec

un

un ſuccès étonnant dans toutes ſortes de toux, dans le crachement de ſang, & & dans d'autres maladies de poitrine.

On la prépare en infuſant l'herbe de véronique fraîche dans du vin blanc, & en y mettant un peu de miel pour accélérer la fermentation. Auſſitôt qu'on voit que toute la maſſe à bien fermenté, on en commence la diſtillation par un feu très-médiocre, & on en obtient trois ſortes de liqueurs. La premiere n'eſt qu'un eſprit de vin; la ſeconde qui a une couleur verdâtre, un goût de véronique, & une odeur balſamique, fait préciſément l'eau vineuſe de véronique dont je parle; la troiſieme a une couleur blanchâtre & une odeur empyreumatique. Tout l'artifice de la préparation conſiſte.

1. A ne diſtiller qu'avec un feu médiocre.
2. A ſéparer ces trois ſortes des liqueurs qu'on obtient par la diſtillation. Car ſi on ne ſépare pas de l'eau de véronique la premiere liqueur ſpiritueuſe, cette eau vineuſe devient

vient un brandevin; & si on n'en sépare pas la troisieme liqueur elle devient empyreumatique & désagréable.

Je souhaite fort que vous fassiez à l'avenir quelques essais de cette eau dans des maladies de poitrine, & je me persuade que vous aurez lieu d'en être très-satisfait, si elle est bien préparée. Pour moi je ne l'ai jamais employée sans succès.

Au reste il est temps de finir cette lettre, que l'empressement à vous satisfaire a si fort &, peut être, un peu trop allongée. Continuez-moi toujours votre amitié, & soyez assuré que je serai jusqu'au tombeau

Monsieur & très-cher ami

Votre très-humble & très-obéissant serviteur.

VIE D'APOLLONIUS DE TYANE PAR PHILOSTRATE; &c.

TROISIEME ET DERNIER EXTRAIT. (*)

Nous rapporterons quelques morceaux du troisieme livre, comme nous en avons rapportés des deux premiers.

„Ce que l'on dit ici, que les *Oxydra-* „*ques* (**) défendoient leurs murs avec le „tonnerre & la foudre, a fait croire que „dès lors on connoissoit l'usage des ca- „nons;

(*) Voyez le premier dans le Volume XIV. de ce Journal, pag. 240 & suivantes, & le second dans le Volume XV. pag. 80 & suivantes.

(**) *Blount* a été trompé par un mauvais texte; ce ne sont pas les *Oxydraques*, ce sont les sages qui se défendirent avec une pluie de feu &c

Note du TRADUCTEUR.

„nons; il eſt vrai que les canons ont été „inconnus chez nous jusqu'à ce que *Bar-* „*told Schwartz* les inventa, il y a envi- „ron trois cents ans: d'autres veulent „que le nom de l'inventeur ſoit ignoré „aujourd'hui: cependant ils peuvent „avoir été connus plus de mille ans au- „paravant dans les parties les plus écar- „tées des Indes ſans que nous en ayons „entendu parler.

„Les Romains ni perſonne, hors „*Alexandre* le grand, ne pénétrerent ja- „mais ſi loin dans les Indes; & il n'y a „qu'un peu plus que trois cents ans qu'on „a trouvé l'uſage de l'aimant, en ſorte „qu'avant cette découverte notre com- „merce ne s'étendoit pas ſi loin par la „navigation. On peut encore obſerver, „que par ce calcul les armes à feu ne fu- „rent inventées parmi nous qu'un peu „moins de cent ans après la bouſſole; „en ſorte que notre navigation n'a pu „s'étendre ſi loin qu'un ſiecle après l'in- „vention de la bouſſole. On a encore „obſervé que divers hommes dans des

„pays

„pays & des temps éloignés, se sont „trouvés avoir fait la même découverte, „sans qu'ils eussent entendu parler les „uns des autres. Par exemple, on con- „noît cette fameuse machine pour élever „l'eau que nous appellons la vis d'*Archi-* „*mede*, parce que ce fut lui qui l'inven- „ta, dont il fut si ravi de joie qu'il par- „courut toutes les rues en criant, je l'ai „trouvé (*). Au rapport de *Cardan* cet- „te même machine fut inventée de son „temps à Milan par un maréchal, qui „n'avoit jamais oui parler ni d'*Archime-* „*de*, ni de sa vis, & qui étoit ignorant „au point de ne savoir ni lire ni écrire; „ce serrurier fut si content de son inven- „tion, que sa cervelle s'en dérangea pour „tou-

(*) Ευρηκα, Ευρηκα, dit *Blount* dans son texte; mais il se trompe lorsqu'il prétend que ce fut l'invention de sa vis qui arracha ces mots à *Archimede*; ce fut la découverte de la gravité spécifique à l'occasion de la couronne de *Hiéron*.

Note du TRADUCTEUR.

„toujours (*). Il n'eſt donc pas impoſ-„ſible que *Schwartz* ait inventé la pou-„dre, quoiqu'on l'eût déjà découverte „aux Indes, & qu'on n'en eût pas ouï „parler ailleurs.

„Voici comme l'on rapporte que ſe „fit cette découverte. *Schwartz* avoit „mis ſur le feu une eſpece de creuſet „couvert contenant du ſoufre, du ſal-„pêtre, & de la poudre de charbon, pour „en compoſer une médecine; le fond du „creuſet devenant trop chaud, la compo-„ſition s'alluma tout à coup, & fit voler „le couvercle avec violence; *Schwartz* „l'ayant remarqué & étant naturellement „homme à réflexions, il fit pluſieurs ex-„périences, jusqu'à ce que peu à peu il „perfectionna ſon invention en mettant „ſa compoſition dans de longs tuyaux „de

(*) Ce maréchal ou ſerrurier s'appelloit *Galeas Roſſi* (*Faber ferrarius* - - - *Galeaz de Rubeis*). *Curdan* de ſubtilitate Lib. I. pag. 366. édit. de Lion 1663.

Note du TRADUCTEUR.

„de fer, & produiſit les canons par ce „moyen. Et ici l'on peut voir de combien le hazard ſurpaſſe l'eſprit de l'homme à produire des effets rares & nouveaux. Car ſi tout le genre humain „avoit tendu ſon eſprit pour inventer „une machine d'une plus grande force „que les anciennes, il ſe ſeroit tenu aux „anciennes idées, & auroit tâché d'augmenter le poids ou la force, ou de „tranſpoſer quelques-unes des parties; „mais jamais on n'auroit penſé à s'appuyer ſur les fondements de la nature, „qui ſont d'abord d'éviter le vuide; puis „la pénétration des corps ſans augmenter „l'eſpace; & enfin d'employer le feu „pour la ſource d'un mouvement violent: „car c'eſt ainſi que les grains de poudre „ouverts & dilatés par le feu demandent „plus de place que ne peut leur en fournir l'étroit calibre du canon; ils trouvent moins de réſiſtance du côté du „boulet, & le chaſſent avec une violence dont aucune autre machine n'eſt capable. Il eſt facile d'ajouter à ce qui

„a déjà été trouvé (*). Cette prodigieu-„ſe découverte prend d'abord univerſel-„lement, & ſert à pluſieurs uſages aux-„quels on n'a penſé que quand l'expérien-„ce l'a perfectionnée. Premiérement „viennent les mines que des artiſtes ex-„perts font ſauter auſſi exactement pour „le temps & pour la diſtance, que s'ils „travailloient ſur terre ſans empêche-„ment. Enſuite les bombes que l'on di-„rige avec une certitude parfaite de l'en-„droit où elles tomberont, & qui s'élè-„vent tellement que le plus haut mur, „ou château ne peut les intercepter. En-„fin les grenades inventées depuis peu, „& qui mettent dans un moment le dé-„ſordre dans tous les rangs & dans tou-„tes les files tant de l'infanterie que de „la cavalerie, de façon que la plus exac-„te diſcipline romaine, ſi elle revenoit „ſur la terre, y ſeroit embarraſſée. Sur

„mer

(*) *Facile eſt inventis addere.* Érudition de *Blount.*

Note du TRADUCTEUR.

„mer il eſt effrayant de voir quels terri-
„bles effets la poudre fait tant ſur les
„vaiſſeaux que ſur les hommes, quand
„quelquefois un grand boulet, ſans tou-
„cher aucun homme, en renverſe & en
„tue pluſieurs par les éclats qu'il occa-
„ſionne; tant les hommes ſont ingénieux
„à s'entredétruire.„

La diſcorde aujourd'hui regne chez les humains,
Plus que chez les ſerpents & monſtres Africains.
La brute reconnoît, épargne ſon eſpece (*).
Vit-on jamais lion mettre un lion en piece?
Le ſanglier trancher d'un ſanglier les jours?
L'ours vit dans les forêts en paix avec les ours,

(*) Ce vers eſt échappé à Mr. *Duſaulx* dans la traduction en proſe qu'il a donnée de Juvenal.

Note du TRADUCTEUR.

Le tigre avec le tigre; & l'homme a contre
l'homme
Forgé les traits cruels &c. (*)
Juvenal Sat. XV.

— — — —

„Rien ne montre plus la vanité de la „Philosophie que l'insuffisance de la rai„son humaine, qui, comme le dit St. „*Paul*, n'est que folie devant Dieu: car „celui qui croit savoir quelque chose, ne „sait rien; & c'est ce qui fit dire au sage „*Socrate*; je sais que je ne sais rien (**). „Je finirai ce discours par quelques vers „qui conviennent à mon but & qui sont „tirés

(*) *Sed jam serpentum major concordia: parcit*
Cognatis maculis similis fera. Quando leoni
Fortior eripuit vitam leo? Quo nemore unquam
Expiravit aper majoris dentibus apri?
Indica tigris agit rabida cum tigride pacem
Perpetuam: saevis inter se convenit ursis
Ast homini ferrum letale &c. v. 159-165.

(**) *Hoc scio me scire nihil.*

„tirés d'une piece écrite derniérement à „ce ſujet par une perſonne reſpectable.

Moi, qui ne ſuis, hélas! que tout ce que
nous ſommes,
Nous êtres ſinguliers, qu'on appelle des
hommes,
Si j'étois un eſprit, & maître de choiſir
Le corps auquel ici je me devrois unir,
Je voudrois être chien, ſinge, âne & brou-
ter l'herbe,
Et non de ton eſpece, homme fier & ſu-
perbe.
Il ſe croit quelque choſe (orgueil hors de
ſaiſon),
Parce qu'un mauvais ſort lui donna la raiſon:

Were I (who to my coſt already am
One of thoſe ſtrange prodigious creatures
man)
A ſpirit free to chooſe for my own ſhare,
What caſe of fleſh and blood I pleas'd to
wear,
I'd be a Dog, a Monkey, or a Bear;
Be any thing but that vain animal,
Who is ſo proud of being rational;

Il trouve ses cinq sens d'une foiblesse extréme,
Et, pour les démentir, en invente un sixieme :
Il préfere à l'instinct, qui n'est jamais trompeur,
La raison qui souvent le plonge dans l'erreur.
Elle est un feu follet, qui laissant en arriere
Les sens, de la nature infaillible lumiere,
Au travers de buissons & de marais fangeux,
Enfile des sentiers écartés, dangereux.
L'imprudent qui charmé de cet éclat perfide,
La suit aveuglément, & la prend pour son guide,

Avec

The senses are too gross, and he'l contrive
A sixth, to contradict the other five;
And before certain Instinct will prefer
Reason, which fifty times for one does err;
Reason, an *Ignis fatuus* in the mind,
Which leaving light of nature, sense, behind,
Pathless and dangerous wandring ways it takes
Through errours, fenny bogs, and thorny Brakes:
Whilst the misguided follower climbs with pain

Avec peine franchit des côteaux, des fossés,
Des montagnes de riens dans sa tête entassés,
De pensée en pensée il s'égare en sa route,
Il glisse, & tombe enfin dans l'Océan du doute.
Sur le point de céder à la fureur des flots,
Un livre quelque temps le soutient sur les eaux:
Il nage s'appuyant sur la mince vessie
Que cet être déçu nomme philosophie.
Il espere attraper cet éclair captieux;
La brillante vapeur danse devant ses yeux,
S'éteint; & dans la nuit l'infortuné retombe:

Mountains of Whimsies, heap'd in his own Brain;
Tumbling from thought to thought falls headlong down
Into Doubts boundless Sea, where like to drown
Books bear him up a while, and make him try
To swim with Bladders of Philosophy.
In hope still to o'retake th' escaping light,
The vapour dances in his dazled sight,
Till spent, it leaves him to eternal night.

L'âge & l'expérience, en lui creusant sa tombe,
Lui montrent clairement, que, malgré tant d'effort,
Malgré tant de travail, il a toujours eu tort.
Te voilà: tu pourris, raisonnante machine,
Toi, dont l'intelligence, à tes yeux, fut divine.
Comme un sot est dupé par un subtil trompeur,
L'homme l'est par l'orgueil: il court à son malheur:
Par sa sagesse même il détruit son bien-être;
Il doit jouir du monde, il tâche à le connoître.

Sagesse

Then old age and experience hand in hand
Lead him to death, and make him understand,
After a Search so painful and so long,
That all his Life he has been in the wrong.
Huddled in dirt the Reas'ning Engine lyes,
Who was so proud, and thought himself so wise.
Pride drew him in, (as Cheats do Bubbles catch)
And made him venture to be made a wretch
His wisdom did his happiness destroy,
Aiming to know that World he should enjoy

Sagesse! beau talent, qui n'a jamais rien
fait,
Et qui de l'infini croit être le portrait:
Qui travaille à former des doutes, des chimeres;
Et pour les expliquer se forge des mysteres.
Des fous, des furieux, des petites maisons,
(D'école & de college on leur donne les
noms)
Font, par elle employés, de grandes bagatelles:
Le sot le plus pésant s'éleve sur ses ailes;
Il quitte notre terre, & traversant les airs,
Franchit les régions qui bornent l'Univers.

This supernatural gift that makes a mite
Think he's the Image of the Infinite
This busie puzzling stirrer up of doubt,
That frames deep myst'ries and then finds
them out:
Trifling with frantick Crowds of thinking
Fools
Those Reverend Bedlams, Colledges, and
Schools,
Born on whose wings each heavy Sot can
pierce
The flaming Limits of the Universe:

Ainsi certaine drogue enleve une sorciere,
Et traîne sa carcasse à travers l'athmosphere.
Mais, ce rare talent, lorsqu'il est exalté,
Quel effet produit-il?... Plus d'une absurdité.
Jadis il cantonna dans le fond d'une tonne
Un sage, qui des fous méritoit la couronne.
Il est cause aujourd'hui que tant de sots cloîtrés,
S'isolent pour penser, se trouvant désœuvrés.
L'homme est né pour agir; il reçut la pensée
Pour guider sa conduite & la rendre sensée:

Mal-

So cheating Oyntments make an old Witch fly,
And bear a crippled Carkass through the Sky.
T'is the exalted power whose business lies,
In Nonsense and Impossibilities.
This made a whimsical Philosopher
Before the spacious World his Tub prefer.
And we have modern cloyster'd Coxcombs, who
Retire to think, 'cause the have nought to do.

Malgré ce qu'au contraire on pourroit alléguer,
Penser, n'agissant pas, ce n'est qu'extravaguer:
L'action du bonheur doit être l'artisanne;
Et penser au delà, c'est penser comme un âne.

Satyre contre l'homme.

But thoughts were given for Actions government,
Where Action ceases, thought is impertinent.
Our Sphere of Action is Life's happiness,
And he who thinks beyond, thinks like an Ass.

Satyr against Man.

Nous finirons ici les extraits que nous avons tirés de cet ouvrage: & pour mettre entiérement le lecteur en état de porter un jugement fondé & réfléchi, non seulement sur le travail du traducteur, mais encore sur celui de *Philostrate*, nous ajouterons à tout ce que nous avons déjà dit, le morceau qui sert

de conclufion au quatrieme & dernier volume.

„C'eft au lecteur à juger quelle foi il „doit ajouter à *Philoftrate*, & quelle „opinion il doit fe former d'*Apollonius*. „Cependant je crois devoir placer ici les „remarques fuivantes.

„On vient de lire le récit que *Philo-„ftrate* nous a laiffé de la prophétie d'*A-„pollonius* touchant la mort de *Domi-„tien*. Voici comment *Dion Caffius* „rapporte le même fait (Hift. Rom. „Liv. LVII. à la fin.)

„*Apollonius de Tyane*, comme on „l'a fu dans la fuite de ceux qui étoient „dans les deux endroits, au même jour „& à la même heure qu'on tuoit *Domi-„tien*, monta, à Éphefe ou ailleurs, fur „une pierre élevée &, ayant affemblé „beaucoup de monde, il s'écria; *fort „bien, Étienne; Étienne, courage; „frappe ce meurtrier: tu l'as frappé, tu „l'as bleffé, tu l'as tué.* Quoique bien „de gens trouvent la chofe incroyable, „cependant c'eft un fait.

„Se-

„Selon *Philostrate*, *Apollonius* ne „nomma point le meurtrier de *Domitien*. „Selon *Dion Cassius*, il le nomma deux „fois. C'est ainsi que plus un récit passe „de bouche en bouche, plus il devient „merveilleux.

„*Apollonius* après sa mort, comme „pendant sa vie, fut regardé par les uns „comme un homme extraordinaire, & „par les autres comme un magicien. „*Apollonius de Tyane* (dit *Eunape* dans „la préface qu'il a mis devant ses vies des „Philosophes & des Sophistes) *Apollo-* „*nius de Tyane* fut, non un Philosophe, „mais un être mitoyen entre les Dieux „& les hommes; car, ayant embrassé la „philosophie de *Pythagore*, il la fit pa- „roître plus parfaite & plus divine. De „ce Philosophe écrivit en détail *Philo-* „*strate* de Lemnos dans des livres intitu- „lés *Vie d'Apollonius*: il auroit dû les „intituler *Approche des Dieux aux hom-* „*mes*. Cependant le même *Eunape*, „dans la vie de *Maxime*, appelle folie „les miracles, ou plutôt les prestiges de „*Maxi-*

„*Maxime*, qui avec un peu d'encens &
„un hymne fit ſourire une ſtatue d'*Hé-*
„*cate*, & allumer flambeaux qu'elle avoit
„en main.

„*Ammien Marcellin* (Lib. XXI. C. 14.
„au commencement) ſe contente de lui
„accorder l'aſſiſtance d'un Génie. *Ex*
„*ſempiternis Homeri carminibus intelli-*
„*gi datur, non Deos cœleſtes cum viris*
„*fortibus collocutos, nec adfuiſſe pu-*
„*gnantibus vel juviſſe, ſed familiares*
„*genios cum eisdem verſatos, quorum*
„*adminiculis freti præcipuis Pythago-*
„*ras enituiſſe dicitur, & Socrates, Nu-*
„*maque Pompilius, & ſuperior Scipio,*
„*&, ut quidam exiſtimant, Marius, &*
„*Octavianus cui Auguſti vocabulum de-*
„*latum eſt primo, Hermesque termaxi-*
„*mus, & Tyaneus Apollonius, atque*
„*Plotinus &c.* Les vers immortels
„d'*Homere* nous font comprendre que ce
„n'ont pas été les Dieux du ciel qui ſe
„ſont entretenus avec les vaillants hom-
„mes, qui les ont aſſiſtés dans les com-
„bats, & qui les ont ſecourus; mais les

„Gé-

„Génies familiers, à l'aide desquels sur„tout ont brillé, à ce qu'on dit, *Pytha„gore, Socrate, Numa Pompilius*, l'an„cien *Scipion*, &, à ce que quelques„uns croient, *Marius*, *Octavien* qui le „premier porta le nom d'*Auguste*, *Her„mes* trismégiste, *Apollonius de Tyane*, „& *Plotinus* &c.

„*Vopiscus*, qui vécut sous *Dioclétien* „& *Maximien*, assure dans la vie d'*Au„rélien*, que cet Empereur trouvant que „Tyane lui avoit fermé les portes„ dit; „je ne laisserai pas un chien dans cette „ville (*canem in hoc oppido non relin„quam*); mais, ayant pris la ville, & „les soldats en demandant le pillage, *Au„rélien* répondit; j'ai déclaré que je ne „laisserois pas un chien dans cette ville: „tuez les chiens. Vopiscus ajoute. *Ta„ceri non debet res quæ ad famam vene„rabilis viri pertinet. Fertur enim Au„relianum de Tyanæ civitatis eversione „vera dixisse, vera cogitasse: verum „Apollonium Tyaneum, celeberrimæ „famæ auctoritatisque sapientem, vete„rem*

„*rem Philosophum, amicum verum Deo-„rum, ipsum etiam pro numine frequen-„tandum, recipienti se in tentorium, ea „forma qua videtur, subito adstitisse, at-„que hæc latine, ut homo Pannonius in-„telligeret, verba dixisse; Aureliane, si „vis vincere, nihil est quod de civium „meorum nece cogites. Aureliane, si „vis imperare, a cruore innocentium „abstine. Aureliane, clementer age, si „vis vincere.* On ne doit pas passer sous „silence une chose qui regarde la renom-„mée d'un homme vénérable. On assu-„re qu'*Aurélien* avoit parlé sérieusement „touchant la destruction de Tyane, & „avoit pensé ce qu'il avoit dit : mais que, „lorsque l'Empereur se retiroit dans sa „tente, il avoit vu subitement apparoî-„tre sous sa figure ordinaire *Apollonius* „*de Tyane*, sage d'une grande réputa-„tion & d'une grande autorité, ancien „Philosophe, vrai ami des Dieux, & „qu'on doit respecter comme un Dieu, „qui lui avoit dit en latin, pour se faire „entendre de ce Prince qui étoit Panno-

„nien;

„nien; *Aurélien, ſi tu veux vaincre, ne* „*ſonge pas à maſſacrer mes concitoyens.* „*Aurélien, ſi tu veux être Empereur,* „*épargne le ſang des innocents. Auré-* „*lien, agis avec clémence, ſi tu veux* „*vaincre.*

„Mais *Apulée*, dans ſon apologie, „met *Apollonius* au nombre de ceux „qu'il regarde comme des grands magi- „ciens. *Si quamlibet modicum emolu-* „*mentum probaveritis, ego ille ſim Ca-* „*rinondas, vel Damigeron, vel is Mo-* „*ſes, vel Jannes, vel Apollonius, vel* „*ipſe Dardanus, vel quicunque alius,* „*poſt Zoroaſtrem & Hoſtanem, inter* „*Magos celebratur.* Si j'ai retiré le moin- „dre avantage (de mon alliance avec *Pu-* „*dentilla*), je veux être *Carinondas*, „*Damigeron, Moïſe, Jannes, Apol-* „*lonius*, & même *Dardanus*, ou le *Ma-* „*gicien* le plus célebre qu'il ait eu depuis „*Zoroaſtre & Hoſtanes.*

„Enfin, parlerai-je de ma traduction? „Si je diſois que, malgré les meſures que „j'ai priſes pour éviter les fautes, il m'en „eſt

„eſt ſans doute échappé pluſieurs, le „lecteur prendroit mes paroles plutôt „comme l'effet d'une modeſtie que les „Auteurs ont coutume d'affecter, que „comme un aveu que me dicte le ſenti- „ment de ma propre foibleſſe; & il n'en „ſeroit pas plus diſpoſé à me pardonner „mes mépriſes. Je me bornerai à le „prier de ne pas mettre de ce nombre „tous les paſſages obſcurs & toutes les „expreſſions peu françoiſes qu'il trouve- „ra. J'ai rencontré dans mon texte quel- „ques endroits ſi difficiles, que j'ai tra- „duits les mots ſans en comprendre le „ſens; je laiſſe le ſoin d'expliquer ces „paſſages à ceux qui ont plus de pénétra- „tion que moi. J'ai cru devoir me ſer- „vir d'un petit nombre d'expreſſions plus „conformes au génie de la langue Grec- „que qu'à celui de la Françoiſe. On dit „je le ſai, qu'un Traducteur doit faire „parler ſon Auteur comme il auroit par- „lé s'il ſe fût ſervi de la langue qu'on lui „prête. Mais, à mon avis, celui qui „ſuit cette regle à la rigueur, eſt ſujet

„à fai-

„à faire des *belles infidelles*, comme on „l'a dit d'*Ablancourt*; & ſouvent des „*laides infidelles*, comme il eſt arrivé à „plus d'un Traducteur. Les langues s'en„richiroient, peut-être, ſi chaque Tra„ducteur tranſportoit dans la ſienne, ſans „en bleſſer le génie, quelques tours em„pruntés de ſon original. Je ſens com„bien ce pas eſt gliſſant. J'ai tâché de „ne pas abuſer d'une liberté qu'il ne faut „prendre qu'avec beaucoup de reſerve.

- - - - *Dabiturque licentia* SUMPTA PUDENTER.

Horat. Epiſt. ad Piſones v. 30.

T.

Le

Le Médecin Philosophe.

Lorsque nous annonçâmes cet ouvrage, nous en promîmes une analyſe ſuivie; nous allons dégager notre parole, & ſuivre l'Auteur de chapitre en chapitre; mais ſans nous appéſantir ſur la matiere.

Des idées, de l'entendement, des ſonges & des jugements.

De tout temps les philoſophes obſervateurs ont ſoutenu que notre eſprit ne renferme que ce qui y eſt antérieurement parvenu par le moyen de nos ſens; c'eſt à dire que le commencement de la perfectibilité de nos facultés ſe fait par les ſens & par le ſentiment. Un homme qui naîtroit dépourvu de ſens, ne pourroit ſe former l'idée d'aucune choſe. C'eſt par le moyen de nos ſens que notre eſprit

esprit s'enrichit d'idées, & que nous parvenons à des idées abſtraites. Nous voyons ce que c'eſt que des bornes, nous en concevons l'idée, & en ôtant les limites dans nos penſées, nous parvenons en quelque ſorte à nous tracer l'image de l'infini. Nous nous formons l'idée du rouge en le voyant, & nous le diſtinguons du noir; nous voyons l'être qu'on nomme oiſeau; cela nous conduit à la faculté de lier deux idées enſemble, & à nous repréſenter l'image d'un oiſeau noir, quand même nous n'en aurions jamais vu. Jamais un aveugle né ne pourra ſe former une idée juſte ni du rouge, ni du noir, & encore moins parviendra-t-il à concevoir l'idée compoſée d'un oiſeau noir. Il ne diſtinguera ni la distance, ni les ombres peintes, ni les corps repréſentés par le pinceau. Un ſourd né ne réuſſira jamais non plus à concevoir ce que c'eſt que le ſon d'une flute; un homme ſans langue, ou privé du goût, ne comprendra jamais ce que c'eſt que le doux, ni l'aigre.

Voilà

Voilà, disons-nous, ce que soutiennent plusieurs Philosophes de mérite. D'autres prétendent que dans cette proposition il y a du vrai & du faux. Il est certain que sans les sens on n'auroit aucune idée de sensation ; que l'aveugle né connoît point les couleurs, que le sourd ne sait pas ce que c'est que son. Mais ces Philosophes disent que les idées intellectuelles ne viennent pas des sens ; telles sont toutes celles qui ont pour objet les opérations de notre ame ; celles de la pensée & de toutes ses modifications, du doute, de la certitude &c. Que du simple sentiment de sa propre existence l'on peut déduire nombre d'idées qui paroissent venir des sens ; & qu'ainsi leurs antagonistes ne prouvent rien en faisant voir comment les idées de sensation peuvent produire les idées les plus abstraites. Nous ne décidons rien ; mais notre Auteur insistant ici sur une de ces opinions nous avons cru devoir rappeller l'autre. Revenons au Médecin Philosophe.

Si,

Si, dit notre Auteur, lorsque nous naiſſons, notre ame apportoit avec elle des idées métaphyſiques innées, comme on dit que l'ont prétendu *Deſcartes* & *Mallebranche*, nous ne ſerions, peut-être, jamais meilleurs métaphyſiciens que pendant le ſommeil. Alors les idées innées, excitées par celles qui nous ſeroient tombées ſous les ſens pendant que nous veillions, naîtroient ſans contrainte dans notre ame & y opéreroient avec force: Quel avantage ne ſeroit-ce pas pour bien des métaphyſiciens de penſer juſte au moins en rêvant! *Deſcartes*, comme nous le ſavons, défendit les idées innées: la faculté théologique de France proſcrivit cette doctrine, non parce qu'elle étoit dangereuſe, mais parce qu'elle étoit nouvelle & quelle venoit de *Deſcartes*. *Locke* réfuta la doctrine des Cartéſiens, la faculté condamna auſſi la doctrine de *Locke*, parce que c'étoit celle d'un Anglois. Aujourd'hui il n'y aura ſans doute perſonne, ſi l'on en excepte quelques ſcholaſtiques, & quelques facultés de

 théo-

théologie, qui admette la doctrine des idées innées ; au moins m'est-il impossible de comprendre qu'un homme doué de cinq sens & d'un esprit sain, puisse encore donner dans de pareilles rêveries, s'il a approfondi la doctrine de *Locke*, s'il a suivi la marche de son propre esprit depuis son enfance, & s'il en à étudié l'histoire sans prévention. Il y a aussi peu d'idées innées qu'il y a d'arbres qui apportent leurs fruits tout en sortant de terre, à moins qu'on ne confonde les idées avec les facultés. Nous interrompons encore notre extrait pour remarquer que Mr. de *Castillon* a fait voir par des passages exprès de *Descartes*, que ce Philosophe n'a jamais soutenu les idées innées telles qu'on les décrit ici, & que *Locke* a détruites, & que les idées innées de *Descartes* ne sont que les idées de réflexion de *Locke*. Voyez les Mémoires de l'Académie Royale de Berlin pour l'an 1769.

L'Auteur ne paroît pas fort favorable aux théologiens. Il s'agiroit de savoir

si

ſi c'eſt avec raiſon; pour cela il faudroit examiner en quoi & combien l'étude de la théologie contribue au bonheur de la ſociété: il faudroit encore être parfaitement au fait d'une autre choſe; ſavoir ſi les perſonnes aveuglément ſoumiſes aux déciſions des prêtres, entiérement formées par leurs inſtructions, & qui ont éteint en elles ſans retour le flambeau de la raiſon pour ne rien voir que par les yeux d'autrui, ſont en effet meilleurs citoyens, meilleurs amis, meilleurs peres, meilleurs époux; s'ils ſont des hommes plus déſintéreſſés, plus ſerviables, plus humains, plus compâtiſſants; des artiſtes plus induſtrieux, plus vigilants, plus actifs; enfin des hommes plus traitables & plus utiles que ceux qui ſe conduiſent à la lueur d'une raiſon rectifiée par le ſavoir, éclairée par l'expérience, perfectionnée par la connoiſſance qu'on peut avoir de Dieu, & par celle qu'on doit avoir du monde, quand on a la liberté de voir & de penſer; nous laiſſons à d'autres le ſoin d'ap-

profondir cette discussion, & nous les renvoyons pour cela à l'histoire de tous les siecles ; revenons à notre ouvrage.

Avant que les citoyens nouvellement donnés à la société soient capables d'avoir des idées & de penser, il est nécessaire que leur cerveau ait aquis une grande capacité : le cerveau est incapable de mouvements & d'impressions, lorsqu'il est encore trop tendre, & trop mobile, tel que les anatomistes trouvent celui des enfants nouveaux nés qui est très-mou, & liquide comme une espece de bouillie. Il devient aussi incapable de sentir, de se faire des images, & de penser, lorsque, par vieillesse, par maladie, ou par quelque autre accident, il est trop roide & trop immobile. Il arrive aussi que des nerfs foibles sont plus sensibles, comme ceux des enfants & des beautés hystériques de nos villes : en ce cas l'imagination de ces especes de malades agit plus promptement, & leurs passions sont plus vives. Cela posé, l'organe de la pensée peut se déranger par le

le température, par des causes morales & physiques, aussi bien que tout autre organe du corps, comme par exemple la vue d'une personne attaquée de la jaunisse, l'odorat d'une autre qui a le rhume; c'est par l'effet d'un dérangement semblable que *Pascal* croyoit toujours voir un précipice auprès de sa chaise.

C'est après ces réflexions & d'autres semblables, que l'Anonyme considere les opinions les plus connues sur l'origine de la pensée, ou plutôt sur ce qui la fait naître: on examine ici, ou pour nous exprimer plus justement, on cite *Locke*, Mr. *de Haller*, *Platon*, *Helvetius*, *Diderot*, & quelques autres qui ont parlé ou traité de l'ame. Peut-être, dit notre Auteur qui raisonne, qui voit, qui juge toujours en Médecin instruit du méchanisme du corps humain, peut être que ce seroit beaucoup contribuer à l'explication de la doctrine des sensations & des jugements, si on parvenoit à comprendre l'origine d'un songe; &, dans un certain sens nous pouvons avec droit

garder tout le cours de notre vie comme un ſonge. Nous nous repréſentons des choſes, il naît en nous des penſées, nous formons des jugements, ſuivant que certaines impreſſions, notre ignorance, nos paſſions, la maniere dont nous comprenons les choſes, notre éducation, le climat ſous lequel nous ſommés nés, dirigent nos ſens; de même je ſoutiens que nos ſonges proviennent pareillement d'une cauſe phyſique. En effet qui pourra diſputer que la vie ne ſoit un ſonge, & que le climat, l'éducation, le tempérament ne faſſent tout de nous, lorſqu'on voit l'Iroquois manger ſes priſonniers, & avoir cependant la faculté d'adopter & de rejeter des penſées, & par conſéquent une idée du droit des gens: lorſqu'on voit l'Hottentot qui mange des poux, qui ſe frotte la peau & les cheveux avec du ſuif & de la graiſſe de bouc, avoir une horreur extraordinaire pour la graiſſe de poiſſon, & ſe promettre le plus grand bonheur lorſqu'il rencontre un des inſectes qu'il tient pour ſacré;

lors-

lorsqu'on se repréſente un peuple d'Afrique qui, ſelon *Pline*, voyoit ſouvent des hommes apparoître & diſparoître, comme bien des Écoſſois voient encore leurs parents morts dans les nues, au milieu des tempêtes & dans les orages, & comme les Islandois ont des apparitions de leurs amis défunts : lorsqu'on voit une dame appercevoir dans la lune au moyen d'un tube l'ombre de deux amants qui ſe donnent de tendres baiſers, tandis qu'un eccléſiaſtique croit y découvrir l'ombre de deux cloches placées dans une tour ; lorsqu'on a vu des peuples jeter leurs enfants ſans reſſentir la moindre impreſſion. Que ne ſont en effet les paſſions, ſi l'Anglois, comme on dit, auſſitôt qu'il eſt arrivé aux Indes, fait ſon ſoin principal de ſe procurer des repas & des filles, tandis que l'Irlandois, l'épée au poing, ne cherche que de l'or & des perles, & l'Écoſſois, le chapeau ſous le bras, ne court qu'après des poſtes lucratifs ? Notre Auteur pouſſe encore la comparaiſon plus loin : nous ne déciderons

rons pas si ce qu'il avance a le mérite de la nouveauté ; il nous semble qu'on avoit dit avant lui bien des choses qu'il fait entrer dans son ouvrage : il y a plus, il nous paroît qu'on les a mieux dites.

Jusqu'ici on est tenté de ne reprocher que cela à notre Médecin Philosophe ; mais on commence a être plus rigide lorsqu'on lit, (page 27 & suivantes) quelques exemples qu'il donne de certains coups du hazard, & qu'on le suit dans l'explication qu'il donne des songes pour prouver l'analogie de l'origine des idées. Que le lecteur juge par lui-même : c'est l'Auteur qui va parler.

„*Combabus* ne parvient à la premiere dignité de l'état qu'après avoir perdu un membre, sans la perfection duquel, *Priape* lui-même n'auroit peut être pas fait fortune dans toute autre cour.„ Si notre Auteur n'affichoit par la philosophie, & qu'il appartint à la garderobé de quelque Seigneur, cette phrase revolteroit moins, par ce qu'elle seroit du genre de l'écrivain. Quant aux autres exemples on fait

que

que c'eſt la lecture de *Quinte-Curce* qui enflamma l'imagination ardente de *Charles* XII: que *Schah-Sebal* regardoit comme le plus grand chef d'œuvre de l'induſtrie humaine le talent auſſi ſingulier que ſtérile de couper artiſtement des images, & de faire des ſouris & des grenouilles de pepins de fruit: que *Neron*, *Vinceslas*, & les tyrans qui leur ont reſſemblé, ont pris plaiſir à voir couler le ſang humain dans les exécutions publiques; que *Sardanapale* a végété dans la molleſſe & qu'il s'eſt énervé dans les délices; que *Meſſaline* a fait conſiſter le ſouverain bien dans les excès de certains déréglements; qu'il y a des orateurs qui mettent toute leur gloire à prononcer de plats ſermons, comme il y a d'autres perſonnes qui trouvent que rien ne ſurpaſſe l'art de bien danſer un ménuet: enfin on ſait qu'on attribue aux prédications de St. *Marc* à Alexandrie cette foule de moines de toutes les eſpeces qui ont devoré l'Égypte, comme elle fut autrefois dévorée par les ſauterelles: il

ne falloit pas tout cela pour prouver la force d'un penchant naturel, celle du mauvais exemple, le vice d'une éducation défectueuse ou manquée. Passons à l'histoire des rêves.

Mr. le Docteur rêve quelquefois, & il a la complaisance d'en imprimer le résultat. Un jour il rêva qu'il étoit bûcheron, qu'il travailloit de toutes ses forces & qu'il se donnoit toutes les peines possibles. Pendant qu'il étoit ainsi occupé, il vint à lui un marchand de bois qu'il pria de vouloir bien l'aider; il y avoit autour du travailleur des manouvriers & des paysans qui se moquoient de lui: enfin Mr. le Médecin s'éveilla, & à force d'y songer, il trouva la cause de son rêve. Comme il commençoit à sommeiller, la servante avoit attisé le bois dans le fourneau & il l'avoit entendue: il avoit senti une grande chaleur dans l'appartement. Or voyez comme il analyse tout ceci: le bruit fait dans le fourneau par la servante, ou plutôt la chaleur occasionnée par le feu, avoit

naturellement réveillé dans le cerveau de notre Auteur l'idée du bois : cette idée en avoit fait naître d'autres qui lui étoient analogues, comme le marchand de bois, les bûcherons, les paysans; la chaleur du poële aida à faire le reste : il avoit ressenti une espece de fatigue, comme s'il avoit haché du bois, & le voilà bûcheron en rêve; cela est très-naturel, quand le rêve est fini & expliqué.

Une autrefois il rêva qu'il en étoit aux mains avec un gros rustre, qui malgré une vigoureuse résistance, le tenoit dessous, & lui donnoit de la besogne : il s'éveille tout en détresse, & trouve sur sa poitrine le bras de sa compagne de lit qui y étoit si fortement appuyé que le dormeur ne respiroit que très-difficilement. Le bras appuyé contre ma poitrine, dit l'Anonyme, avoit fait naître l'idée d'un polisson qui m'étouffoit; la difficulté de la respiration m'avoit fait concevoir le péril comme réel. Si on demande pourquoi l'Auteur avoit rêvé d'un polisson, d'un rustre, d'un maraud,

plutôt que d'une poutre, d'une grosse pierre, d'un poids qui l'auroient pareillement pressé; il répond que rien n'est si facile que l'idée d'un polisson, parce qu'il ne se passe pas de jour que cette idée ne se présente à notre imagination. On sent bien que Mr. le Docteur plaisante: ce qu'il y a de bon, c'est qu'il dit si finement le mot pour rire, que le lecteur ne sait pas précisément où il doit rire.

Ensuite notre Anonyme rapporte deux exemples que nous omettons, parce que le Lecteur sensé qui les liroit dans l'Auteur, pourroit demander à notre Anonyme s'il ne pouvoit se passer de ces deux derniers exemples, & si pour se rendre intelligible, il est absolument nécessaire d'imprimer des choses indécentes? Et si nous les copions, ce même Lecteur sensé pourroit nous demander si un Journaliste doit suivre son Auteur dans de semblables écarts?

L'histoire de nos pensées est à peu près celle de nos rêves; on pense & on

rêve

rêve d'après ce qu'on a vu, entendu, senti : d'après ce qui nous frappe, ce qui nous touche, ce qui nous affecte ; d'après mille idées accessoires qui tiennent plus ou moins les unes aux autres ; & on juge d'après sa maniere de penser, d'après l'étendue de ses connoissances, d'après ses passions, ses préjugés, & même ses fantaisies ; mais quand on écrit un ouvrage philosophique, il ne faut pas répéter après mille historiens, que le moine imbécille éleve jusqu'aux nues & érige en heros & en saint le souverain plus imbécille encore, qui a vecu avec lui dans la crapule, qui l'a enrichi en laissant périr ses sujets, (pag. 43.) Il ne faut pas dire que le même moine, justement méprisé par un souverain sage & éclairé, tâche de persuader que ce monarque n'est qu'un insensé, un impie, un tyran, (ibid.) Il ne faut pas dire qu'une béate stupide a toujours dans la bouche l'éloge du fanatique cruel & inhumain qu'elle révere. Il ne faut pas dire que la brebis craint le lion, & qu'il y a eu des peuples qui ont déifié

ce qu'étoit devenue la raiſon de ce jeune homme pendant tout cet eſpace de temps? Nous répondrons qu'elle étoit devenue ce que devient le talent & le ſavoir d'un grand chanteur pendant une extinction de voix. Nous n'irons pas plus loin pour cet article qui conduit l'Anonyme à la différence qu'il y a entre les bêtes, les hommes, & les foux.

C'eſt le ſecond chapitre de ſon ouvrage: nous le parcourrons rapidement ainſi que les ſuivants; nous nous ſommes aſſez étendu ſur le premier pour donner une idée de la façon dont ce Médecin Philoſophe voit & explique les choſes qui ſont de ſon ſujet.

De la différence entre les bêtes, les hommes, & les foux.

L'Auteur a d'abord établi le ſiege de l'eſprit, du jugement, de la mémoire dans les fibres. C'eſt d'elles, ſelon lui, que proviennent les ſenſations dont on peut être affecté: & c'eſt de la différence de l'organiſation de ces fibres que vient

vient la différence qu'il y a entre les hommes & les animaux. „*Bonnet*, dit-„il, & d'autres grands philoſophes don-„nent une ame aux bêtes comme aux „hommes. Nous ne connoiſſons pas la „nature de cet eſprit, nous n'avons de „connoiſſance que ce qui dépend du „corps. On prétend que l'organiſation, „la façon de vivre, l'éducation, & cent „autres raiſons phyſiques empêchent les „fibres des bêtes d'être ſuſceptibles de la „même ſenſibilité que celles des hom-„mes.„ Ici notre médecin (pag. 57.) cite *Helvetius*, *Buffon*, & quelques autres auteurs qui ont parlé de la différence des organes des bêtes: il en compare pluſieurs à ceux des hommes & entre dans des détails anatomiques, dont il tire des conſéquences favorables à ſon ſyſtême, ou plutôt à ſes preuves. Il prétend que la vraie différence qu'il y a entre les hommes, les foux, & les bêtes, doit ſe chercher dans les qualités phyſiques des organes, dans la maniere de vivre, dans l'éducation. Il s'étend à cette

te occaſion ſur pluſieurs tours d'adreſ-
ſe qu'on voit faire à différents animaux, ſur les reſſources que leur ſuggere l'inſtinct &c.; mais il faut avouer qu'on aime mieux lire ces détails dans *Buffon*, que dans l'ouvrage que nous analyſons. On y apprend que les matérialiſtes ont tort de nier l'exiſtence de l'ame; que le fou eſt entre l'homme & la bête: on apprend que le philoſophe chrétien *Bonnet* a dit que *Monteſquieu* n'auroit été qu'un Huron s'il avoit été élevé par des Hurons, & que l'eſprit d'un Huron placé dans la tête d'un *Monteſquieu* auroit été l'eſprit d'un *Monteſquieu:* Tout cela prouve que ... l'Auteur a écrit un livre, dont on parle aujourd'hui, & qu'on aura probablement bientôt oublié, quoiqu'il en promette la continuation. On voit qu'il n'eſt pas toujours prudent de juger d'après le premier bruit que fait un ouvrage, ni même d'après la premiere lecture qu'on en a faite, lorsqu'il s'agit d'idées métaphyſiques, ſur-tout d'idées d'une ſphere au deſſus de la doſe ordi-

naire

naire de raiſon que le Créateur a jugé à propos de donner au plus grand nombre des hommes.

D'après ce que nous venons de dire, on conçoit aiſément que l'Auteur ſuit les principes qu'il a adoptés, pour expliquer la différence originelle des facultés; pour nous apprendre ſi le corps n'eſt pas un obſtacle aux fonctions de l'eſprit dans l'homme; pour nous initier dans les miſteres de la génération, entant qu'ils ont de l'influence ſur nos facultés; pour développer les raiſons qui operent les effets différents des climats; pour analyſer les ſuites de l'éducation.

En parlant de la conſcience l'Auteur entre dans de grands détails: il examine profondément la matiere qu'il traite; il la diſcute ſavamment, mais il y a des choſes qu'on ne parvient que difficilement à approfondir, quoiqu'il ſoit facile de les annoncer & de les claſſer, quand on a une fois admis une certaine marche: il eſt queſtion ici de ſavoir où eſt le ſiege de la conſcience. *Épicure*, *Hobbes*, *Spi-*

Spinosa, *Thalès*, *Aristote*, *Platon*, *Pythagore*, & plusieurs autres sont cités à cette occasion; il est parlé de leurs idées, de leurs opinions, de leurs systêmes; l'Anonyme passe ensuite aux décisions des médecins, & prend le meilleur parti, le parti le plus raisonnable en concluant en ces termes. „J'avoue qu'hu„mainement parlant, il est extrêmement „difficile de comprendre la nature d'un „esprit d'après l'idée qu'on nous en don„ne aujourd'hui.„ Il y a des gens qui auroient commencé par faire cette réflexion, & qui n'auroient pas écrit.

Quant à ce qui regarde la vie, l'âge, & la mort des créatures, l'Anonyme a beaucoup mieux réussi: là il s'est trouvé, pour ainsi dire, dans son propre attelier, & la maniere dont il traite ces différents sujets, est une nouvelle preuve qu'il faut bien entendre une chose pour la bien traiter, & qu'on ne fait que battre la campagne lorsqu'on se hazarde au delà.

Les spectres, les fantômes, les revenants, les farfadets, & tant d'autres

êtres

êtres imaginaires que la bêtiſe a forgés dans les premiers temps & que l'avarice des intéreſſés à leur croyance a enſuite perpétués, trouvent leur place dans cet ouvrage à l'occaſion de la mort & des maladies: l'Auteur combat ces monſtres avec autant de zele que de ſavoir; mais les nourrices & la ſuperſtition l'emporteront ſur ſes preuves victorieuſes de la non exiſtence de ces chimeres, qui ſont encore un article eſſentiel dans bien des plans d'éducation.

Nous aurions jugé cet ouvrage moins ſévérement, s'il ne contenoit pas d'excellentes vues: il annonce d'ailleurs beaucoup de talents, des connoiſſances étendues, & ſur-tout un deſir ſincere d'éclairer les hommes & de ſe rendre utile à la ſociété.

EXTRAIT

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A BERLIN

pendant le mois de Fevrier 1775.

I. *Le Barometre.*

Au plus haut 28″. 6½‴. de Paris le 6. Février.

Au plus bas 27″. 2½‴. le 12. Février.

La différence = 1″. 4‴.

Le milieu = 27″. 9½‴.

La hauteur moyenne pendant le mois = 27″. 11,6‴.

Il

Il a été.

1 Jour entre 27″, 2 à 4‴.
Le 12.

3 - - - 4 à 6.
Les 4. 11. 13.

4 - - - 6 à 8.
Les 5. 9. 10. 14.

4 - - - 8 à 10.
Les 1. 2. 3. 15.

3 - - - 10 à 12.
Les 8. 17. 18.

2 - - 28″, 0 à 2.
Les 16. 19.

4 - - - 2 à 4.
Les 7. 22. 24. 25.

4 - - - 4 à 5.
Les 20. 21. 23. 28.

3 - - - 5 à 6½.
Les 6. 26. 27.

II. *Le*

II. *Le Thermometre de Réaumur.*

A 2 heures Après MIDI.

Au plus haut + 8^d. Le 26. 27. 28.

Au plus bas — 5. Le 6.

La différence = 13^d.

Le milieu = $1\frac{1}{2}^d$.

La chaleur moyenne du midi a été = 5^d, 4.

Il a été:

1 Jour entre — 5^d. & — 2^d.
Le 6.

1 - - — 2^d. & 0^d.
Le 7.

1 - - 0^d. & + 2^d.
Le 5.

3 - - 2^d. & 4^d.
Les 8. 10. 18.

11 - - 4^d. & 6^d.
Les 3. 4. 9. 11. 17. 19. 20. 21. 22. 23. 25.

11 - - 6^d. & 8^d.
Les 1. 2. 12. 13. 14. 15. 16. 24. 26. 27. 28.

MA-

MATIN ET SOIR.

Au plus haut + 6^d. Le 26.
Au plus bas — 7^d. Le 6.

La différence = 13^d.
Le milieu = — $\frac{1}{2}^d$.
La chaleur moyenne de la nuit a été = + $2,^d6$.
La variation totale du therm. = 15^d.

III. *Les vents.*

1 Jour *N.* & *N. E.* Le 6.
2 - *E.* Les 26. 27.
2 - *S. E.* Les 7. 28.
4 - *S.* Les 8. 11. 13. 14.
7 - *S. O.* Les 1. 2. 9. 12. 15. 16. 17.
9 - *O.* Les 3. 4. 10. 18. 20. 21. 23. 24. 25.
3 - *N. O.* Les 5. 19. 22.

Vent médiocre. Les 2. 3. 12. 13. 19. 22. 24. - - VII. j.
Vent fort. Les 5. 18. 20. 21. - IV. j.

IV. *État de l'Athmosphere.*

3 Jours sereins, Les 6. 27. 28.

15 - à moitié couverts. Les 2. 3. 5. 12. 13. 15. 16. 17. 18. 19. 20. 22. 23. 24. 26.

10 - couverts. Les 1. 4. 7. 8. 9. 10. 11. 14. 21. 25.

Nébuleux. Les 4. 14. 24. 26. - IV. j.

Petite pluie. Les 1. 15. 21. 24. - IV. j.

Pluie copieuse. Les 4. 8. 9. 10. 11. 17. 19. 25. - - - VIII. j.

Neige copieuse. Les 5. 7. - II. j.

Gelée continue. Les 5. 6. 7. - III. j.

EX-

EXTRAIT

DES

OBSERVATIONS MÉTÉOROLOGIQUES

FAITES A BERLIN

pendant le Mois de Mars 1775.

I. *Le Barometre.*

Au plus haut $28''.\ 5\frac{2}{3}'''$. De Paris le 14. Mars.

Au plus bas $27.\ 5.$

La différence $12\frac{2}{3}'''$.

Le milieu $= 27''.11\frac{1}{3}'''$.

La hauteur moyenne pendant le mois = 27. 10,9.

Il a été:

2 Jours entre 27″, 5 à 6‴.
Les 12. 29.
4 - - - 6 à 8.
Les 25. 26. 27. 28.
8 - - - 8 à 10.
Les 4. 5. 6. 13. 19. 20. 21. 30.
8 - - - 10 à 12.
Les 3. 7. 8. 10. 18. 23. 24. 31.
4 - - 28″, 0 à 2‴.
Les 2. 9. 11. 22.
2 - - - 2 à 4.
Les 1. 17.
3 - - - 4 à 6.
Les 14. 15. 16.

II. *Le Thermometre de Réaumur.*

A 2 heures après MIDI.

Au plus haut + $10\frac{1}{2}^{d}$. Le 10. Mars.

Au plus bas + $2\frac{1}{2}^{d}$. Le 29. Mars.

La différence = 8^{d}.

Le milieu = $6\frac{1}{2}^{d}$.

La chaleur moyenne du midi = 6,9.

Il

Il a été:

2 Jours entre 2^d. & 3^d.
Les 28. 29.
4 - - 3^d. & 4^d.
Les 13. 14. 27. 31.
5 - - 4^d. & 6^d.
Les 9. 15. 21. 26. 30.
10 - - 6^d. & 8^d.
Les 1. 5. 6. 7. 8. 16. 17. 23. 24. 25.
6 - - 8^d. & 9^d.
Les 3. 4. 11. 12. 18. 22.
3 - - 9^d. & 10^d.
Les 2. 19. 20.
1 - - 10^d. & 11^d.
Le 10.

MATIN ET SOIR.

Au plus haut $= + 7^d$. Le 22. soir.
Au plus bas $= - 1\frac{1}{2}^d$. Le 30. matin.

La différence $= 8\frac{1}{2}^d$.
Le milieu $= 2\frac{3}{4}^d$.
La chaleur moyenne de la nuit $= 3,2^d$.

III. *Les vents.*

2 Jours *S.E.* Les 5. 6.

7 - *S.* Les 1. 2. 3. 7. 10. 11. 19.

5 - *S.O.* Les 4. 18. 20. 28. 31.

13 - *O.* Les 8. 9. 12. 15. 16. 17. 22. 23. 24. 25. 27. 29. 30.

4 - *N.O.* Les 13. 14. 21. 26.

Vent médiocre. Les 7. 14. 15. 16. 17. 18. 23. 26. 28. - IX. j.

Vent fort. Les 8. 12. 20. 21. - IV. j.

Vent très-fort. Les 13. 25. - II. j.

IV. *État de l'Athmosphere.*

5 Jours sereins. Les 1. 2. 3. 14. 26.

12 - à moitié couverts. Les 4. 5. 6. 7. 10. 12. 19. 23. 24. 27. 30. 31.

14 - couverts. Les 8. 9. 11. 13. 15. 16. 17. 18. 20. 21. 22. 25. 28. 29.

Brouil-

Brouillards. Les 4. 9. 23. - III. j.

Pluie passagere. Les 6. 11. 16. 22. 23. V. j.

Pluie soutenue. Les 4. 7. 9. 10. 12. 13. 21. 24. 25. 28. - X. j.

Petite neige. Les 13. 30. - II. j.

Neige soutenue. Les 27. 28. 29. - III. j.

Gelée de nuit. Les 1. 26. 27. 28. 30. 31. - - - VI. j.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

Nous nous hâtons de communiquer aux Lecteurs la piece ſuivante, que nous devons à Mr. de *Magalhaens*, réſident à Londres. Elle contient pluſieurs nouvelles littéraires intéreſſantes.

Deſcription du grand verre ardent fait en 1774. par ordre & aux dépens de Mr. Trudaine de Montigny, *Conſeiller d'État & Intendant général des Finances, pour l'uſage de l'Académie Royale des Sciences de Paris.*

Cette loupe eſt composée de deux glaces ou plateaux de verre, originairement coulés, carrés & plats, d'environ dix lignes d'épaiſſeur. Mr. *Berniers*, un des quatre contrôleurs généraux des ponts & chauſſées de France, qui avoit déjà donné au public des preuves réitérées de ſes connoiſſances pratiques dans cette

te espèce de machines, aussi bien qu'en différents autres genres, fut chargé par Mr. *Trudaine* de diriger le travail de cette entreprise. Mr. *Berniers* fit couper les deux plateaux en rond très-exactement par une machine qu'il imagina pour cet effet. Ensuite il les courba au feu, dans un four & sur un moule fait exprès, où ils ont pris la courbure d'une portion de sphere de huit pieds de Roi de rayon. C'est à dire, ces plateaux font partie d'une sphere de seize pieds, de diametre. La corde de chaque plateau est (actuellement après avoir été travaillé) de cinquante pouces dans l'extérieur, & d'environ quarante-huit pouces & demi dans l'espace intérieur. Ces deux portions de sphere concaves, furent travaillées réciproquement l'une dans l'autre, pour les adoucir & les polir en leur donnant une forme réguliere. Leur épaisseur fut réduite à sept lignes & demi. On a usé leurs bords sur une plate-forme de glace: ce qui a formé tout au tour de chaque portion de sphe-

ſphere un biſeau d'environ neuf lignes de largeur, & d'un plan ſi exact, que ces deux pieces, étant ſeulement rapprochées l'une de l'autre, & placées horizontalement, ont presque retenu la liqueur qu'on y avoit miſe. C'eſt ce qu'on voit dans d'autres lentilles de ce genre, mais d'un diametre bien plus petit, que cet Artiſte célebre a conſtruites. Car on peut les élever à la main, toutes remplies de liqueur, ſans qu'elle échappe. Mais une lentille d'une grandeur ſi énorme, ne pouvoit, ſans la plus grande précaution, être montée ſolidement & ſi bien arrangée, relativement à la contiguité des bords, que la liqueur ne pût aucunement s'échapper par l'ouverture, que la colomne du fluide ne peut pas manquer de faire, en pliant tant ſoit peu les bords du verre.

Lorsque ces deux portions de ſphere ſont réunies, elles ont la figure d'une lentille, dont le diametre ou corde intérieure eſt d'environ quatre pieds de Roi: & l'épaiſſeur intérieure, compoſée

des

des deux *finus verfes* de ces courbes, eft de fix pouces & demi. Son efpace intérieur contient cent foixante pintes d'efprit de vin, mefure de France. On remplit cet efpace intérieur avec de l'efprit de vin plutôt qu'avec de l'eau diftillée, par trois raifons.

1°. Parce que la force réfractive de l'efprit de vin eft beaucoup plus grande que celle de l'eau diftillée.

2°. Parce que la pefanteur de l'efprit de vin eft beaucoup moindre.

3°. Parce qu'il fe conferve incomparablement mieux limpide & diaphane: au lieu que l'eau, même l'eau diftillée plufieurs fois, ne manque pas de dépofer au bout d'un certain temps une efpece de fécule verte: ce qui eft un phénomene qui mérite l'attention des philofophes.

A la partie fupérieure de cette lentille on a pratiqué une ouverture, où l'on met un entonnoir pour la remplir.

Le foyer de cette loupe ainfi remplie avec de l'efprit de vin eft d'environ dix

pieds : & il feroit au moins de onze, fi elle étoit remplie d'eau diftillée. On raccourcit cette diftance-focale par l'interpofition d'une feconde lentille à efprit de vin d'environ trois pieds & demi de foyer. Mais on a obfervé dans les premiers effais qu'on en fit au commencement d'Octobre dernier, que fon activité étoit bien plus grande lorfqu'on employoit une autre lentille d'environ douze à quinze pouces de diametre, qui eft de verre folide, & dont la diftance focale eft beaucoup plus courte.

Les deux portions de fphere de la grande lentille font réunies fort artiftement par un grand cercle de métal qui entre dans un grand chaffis du même métal, où les deux hemifpheres trouvent une couche d'un maftic indiffoluble dans l'efprit de vin : & ils y font retenus par une grande quantité de vis placées tout autour de la périphérie de ce cercle de métal. Ces vis retiennent la lentille, & la ferrent contre le chaffis.

On

On a fait une plate-forme solide en bois, qui peut tourner dans le sens horizontal. Elle est montée sur cinq roues. Sous la plate-forme est un pilier qui sert de centre de mouvement : c'est autour de ce pilier que tourne toute la plate-forme. Du côté du foyer de la lentille est un escalier avec des garde-fous de fer, de façon qu'il peut y avoir plus de dix spectateurs ou observateurs autour du foyer.

Les deux roues de derriere ont chacune une manivelle ; & deux hommes en tournant ces manivelles font mouvoir horizontalement le total de la plate-forme avec les observateurs qui sont dessus.

Pour le mouvement vertical, on a placé au dessus du sol de la plate-forme deux autres manivelles, qui font tourner deux grosses vis verticales, autant qu'il le faut pour que les rayons solaires tombent bien à plomb sur la lentille.

Le chassis de métal porte deux pieces perpendiculaires au plan du chassis. Ces

pieces tournent sur deux axes qui traversent deux montants solidement attachés à la plate-forme, à l'endroit où finissent les garde-fous. Ces deux pieces portent en dedans deux vis qui servent à placer la petite lentille à la distance la plus convenable pour produire un bon effet dans le raccourcissement du grand foyer de la grande lentille.

Ce fut Mr. *Charpentier* qui fut chargé d'exécuter tout le méchanisme de cette plate-forme & qui réussit parfaitement bien. C'est lui-même qui en a gravé la figure qu'on distribue aux curieux.

Je me suis trouvé (c'est Mr. de *Magalhaens* qui parle) aux premiers essais de cette lentille, & tout le monde convient qu'elle surpasse tout ce que l'on connoît de ce genre. Son activité est beaucoup plus forte que celle du grand miroir de Mr. *Tschirnhausen* appartenant à Monseigneur le Duc d'Orléans. Le fer de fonte ne met que cinq secondes de temps pour entrer en fusion. Un

pe-

petit écu de trois livres prend le même temps; & le fer forgé ne prend que dix secondes pour tomber en fusion. On y a fondu la platine toute seule sans autre fondant.

Mr. *Lavoisier* un des Académiciens le plus laborieux dans ce genre d'application, & qui a donné entr'autres dissertations fort intéressantes, une excellente collection d'expériences & de recherches sur les *émanations élastiques, l'air fixe* &c. ne manquera pas de faire des expériences très-intéressantes avec cet agent, le plus fort qu'on connoisse actuellement, & qui, peut-être, est le plus grand qu'on ait jamais eu dans la physique expérimentale. Mr. *Maquer* est un des plus assidus dans ces recherches, & je l'ai vu, aussi bien que plusieurs autres Académiciens & gens de la premiere distinction, dans ces premiers essais.

On croit que la lentille, avec sa monture, coûtera environ vingt mille livres; dépense que Mr. *Trudaine* fait généreusement pour le service de l'Académie

Royale des Sciences de Paris. Pour garder cette lentille & en faire uſage, on a bâti dans le jardin de la Princeſſe au vieux Louvre, une maiſon de bois avec un pavé de pierre de taille. Cette maiſon coûtera cinq mille livres, environ, & c'eſt le Roi qui en fait les fraix.

Je ſuis bien perſuadé que ſi quelqu'un vouloit à préſent une lentille pareille à celle-ci, Mr. *Berniers* pourroit la fournira beaucoup meilleur marché. Il connoit les moyens de réuſſir, & n'a plus beſoin de faire de ces eſſais inutiles, qui ſont inévitables dans une entrepriſe nouvelle & difficile.

Mr. *Maquer* travaille à la ſeconde édition de ſon excellent dictionnaire de chymie, où l'on trouvera un article fort intéreſſant ſur le gas, ou les émanations élaſtiques, que pluſieurs appellent *air fixe*. Mr. *Prieſtley* qui dînoit un jour avec moi, (c'eſt toujours Mr. de *Magalhaens* qui parle) lui avoua que le nom d'*air fixe* n'étoit pas de ſon goût, & qu'il ne l'avoit adopté dans ſon ouvrage,

que

que par ce que l'on s'en servoit communement en Angleterre: quoiqu'en effet l'*air inflammable*, *l'air nitreux*, & toute autre sorte d'*émanations des corps* méritoient également le même nom; puisqu'elles se trouvent toutes dans un état fixe &c.

On traduit & l'on imprime actuellement à Paris l'ouvrage de *Priestley* sur l'air fixe. C'est le Docteur *Gibelin*, qui a fait cette traduction; & j'espere qu'elle sera bienfaite. Ce que j'en ai vu, étoit fort bon: & l'Auteur qui se trouvoit alors à Paris, en étoit content.

Mr. l'Abbé *Rozier*, Auteur du journal de physique, qui mériteroit d'être encore plus connu qu'il ne l'est, rendit compte de la *maniere d'imprégner l'eau commune d'air fixe, & de la rendre par là comme celle de Pyrmont.* Je lui avois envoyé d'ici la brochure que le Docteur *Priestley* avoit publiée sur cette découverte. Mr. l'Abbé *Rozier* avança que la découverte de l'air fixe appartenoit à Mr. *Venel*, Docteur & Professeur

de

de Chymie à Montpellier. Je l'en grondai plusieurs fois; & il promit de s'en dédire à la premiere occasion; je ne sais pas s'il l'a déjà fait. Cependant Mr. *Lavoisier* dans son excellent ouvrage sur les *émanations élastiques* &c. avoue dans une *Note*, que Mr. *Venel* n'avoit reconnu dans les eaux minérales en question, que simplement *de l'air commun* & aucunement de l'*air fixe*. Mon intention étoit que Mr. de *Gibelin* mît dans la préface de sa traduction de l'ouvrage du Docteur *Priestley*, une note contenant le passage de Mr. *Lavoisier*, qui regarde Mr. *Venel* pour revendiquer ou réclamer cette découverte, qui en effet appartient au Docteur *Black* &c. comme on le voit dans l'introduction de l'ouvrage de *Priestley*, & dans le discours du Président de la Société Royale. J'avois déjà commencé à écrire la note, & pensois finir le jour suivant, lorsque j'aurois à la main l'ouvrage de Mr. *Lavoisier*, pour copier ses paroles. Mais le lende-

demain matin je me rendis chez le Docteur *Priestley*, qui me dit d'un ton vraiment philosophique, ou même débonnaire.

„Mon cher Ami, je vous prie de ne „pas vous casser la tête au sujet de la „note que vous pensez faire. Je ne me „soucie pas des prétentions de ces Mes„sieurs dans cette affaire. Si cela leur „fait plaisir, laissez-les jouir de leur „opinion dans cette bagatelle.„ (*)

J'ai crû devoir vous communiquer cette anecdote qui mérite d'être connue du public.

Ces nouvelles sont tirées d'une lettre que Mr. de *Magalhaens* a écrite de Paris, où il étoit alors, à un des Auteurs de ce Journal. La description de la grande lentille est plus claire dans cette lettre

(*) Dear friend i do beg you to not trouble your head about that intended note of yours. I don't care what these gentlemen claim in that affaire. If they like it so, let them be happy in their opinions about so trifling an affaire as this is.

lettre qu'elle ne l'eſt ici, parce que nous n'avons pas pu copier la figure.

Dans les Volumes XIII. pag. 242 & ſuivantes, & XV. pag. 54 & ſuivantes nous avons rendu comptes des Opuſcules Phyſiques & Chymiques par Mr. *Lavoiſier*, que notre ſavant correſpondant indique ici ſous le nom de collection d'expériences & recherches ſur les émanations élaſtiques, air fixe &c.

Le Docteur *Gibelin* qui a traduit le livre de Mr. *Prieſtley* ſur l'air fixe, ou plutôt *ſur différentes ſortes d'air*, comme porte le titre anglois, eſt, à notre avis, Mr. *Court de Gébelin*, bien connu par ſon *Monde primitif*; ouvrage intéreſſant, dont nous avons déjà trois volumes, & dont nous eſpérons pouvoir parler dans le Journal ſuivant. Si nous n'avons pas encore rompu le ſilence à cet égard, c'eſt parce que ce livre demande du temps pour être analyſé convenablement & d'une maniere qui réponde à ſon mérite.

La

La note de Mr. *Lavoisier* au sujet de Mr. *Venel*, se trouve dans les Opuscules Physiques & Chymiques, pag. 34. La voici.

„Mr. *Venel* a toujours supposé que le „fluide élastique contenu dans les eaux „minérales, étoit le même que l'air de „l'athmosphere: on verra dans la suite „ce que l'on doit penser de cette opi„nion.„

La maniere d'imprégner l'eau d'air fixe, de laquelle parle cette lettre, ne differe pas essentiellement de celle qui est décrite dans la dissertation de Mr. *Achard* sur l'acidité de l'eau imprégnée d'air fixe. Voyez le Volume XV. de ce Journal, pages 218 & suivantes. Toujours on dégage l'air fixe des matieres qui le contiennent, par la fermentation dans un vase d'où cet air ne peut sortir que par un tube: toujours ce tube n'a de communication qu'avec le vase où est l'eau qu'on veut imprégner d'air fixe. C'est un appareil que Mr. *Priestley* a imaginé long-temps avant Mr. *Achard*;

mais

mais que Mr. *Achard* a imaginé de ſon côté ſans avoir aucune connoiſſance de l'invention de Mr. *Prieſtley*. C'eſt une juſtice que nous devons à la vérité; & nous ſommes bien aſſurés de ce que nous avançons à cette occaſion.

Pour ce qui regarde la petite piece de Mr. *Prieſtley*, nous n'en avons que la traduction. C'eſt une brochure in 8vo de 51 pages en tout, avec une planche de figures. L'original Anglois fut envoyé, d'abord qu'il parut, à Mr. *Trudaine de Montigny*, par Mr. de *Magalhaens*. Mr. de *Montigny*, zélé pour les progrès des ſciences, en procura la traduction. Ce fut Mr. de *Gébelin* qui la fit; & elle parut d'abord dans le Journal d'Obſervations ſur la Phyſique, ſur l'Hiſtoire naturelle, & ſur les arts & métiers, par Mr. l'Abbé *Rozier*. Enſuite elle fut imprimée à part ſans date ni nom de lieu & d'imprimeur. On trouve dans cette brochure à part 1°. l'Avis du Journal de Mr. l'Abbé *Rozier*, 2 pages. 2°. Une dédicace au Comte de

Sand-

Sandwich, 2 pages. 3°. Une préface de Mr. *Prieſtley* de 7 à 8 pages, dans laquelle l'Auteur parle des avantages qu'on peut retirer de l'eau imprégnée d'air fixe; & de l'hiſtoire des découvertes ſur les moyens d'arrêter la putréfaction. C'eſt dans cette hiſtoire que Mr. *Prieſtley* attribue à Mr. *Brownrigg* la découverte de l'air fixe contenu dans toutes les eaux qu'on nomme acidules. Le Traducteur à fait ſur ce paſſage une note dans laquelle il revendique cette découverte en faveur de Mr. *Venel*. C'eſt ce que n'accorde point Mr. de *Magalhaens*. Il nous ſemble que la note de Mr. *Lavoiſier* concilie les deux ſentiments. Il eſt inconteſtable que Mr. *Venel* a fait voir le premier que les propriétés des eaux acidules proviennent de l'air qui eſt combiné avec l'eau. Mais Mr. *Venel* a cru que cet air étoit celui de l'athmoſphere. Mr. *Brownrigg* a fait voir que cet air étoit de l'air fixe. Revenons à notre brochure.

Elle

Elle contient 4°. la maniere d'imprégner l'eau d'air fixe, 30 pages, 5°. l'extrait de deux Mémoires de Mr. *Venel*, 10 à 11 pages avec la conclusion du Journaliste.

Dans le corps de l'ouvrage l'on trouve une *note de l'Éditeur* où il est dit, que par les procédés de Mr. *Priestley* l'eau n'est pas aussi chargée d'air qu'elle le peut être. Mais Mr. *Priestley* dit plus bas, „que pour donner à l'eau autant d'air „qu'elle peut en recevoir par ce procédé, „on peut répéter l'opération avec l'eau „déjà imprégnée.„

Les extraits des Mémoires de Mr. *Venel* montrent que ce savant a le premier apperçu que les proprietés des eaux acidules „ne sont dûes qu'à une quantité „considérable d'air combiné dans ces „eaux & dans un état de dissolution;„ & que pour combiner du nouvel air avec l'eau qui en avoit été dépouillée, „Mr. „*Venel* a introduit dans une pinte d'eau „deux gros de sel de soude, & autant „d'acide marin.„ Mais ces extraits ne con-

contiennent pas un mot qui tende à prouver que Mr. *Venel* avoit connoiſſance de ce qu'on appelle à préſent *air fixe.*

Dans la concluſion l'Editeur dit: „1°. Que la découverte de l'air dans les „eaux appartient à la Chymie Françoiſe: „2°. Que c'eſt également à elle qu'ap- „partient l'imitation des eaux aérées.„ Au premier article les Anglois oppoſent que *Venel* n'a jamais connu que l'air commun. C'eſt ce que les François avouent par la bouche de Mr. *Lavoiſier,* dont nous avons rapporté les propres paroles.

De Proctoſtenia, ſeu de morboſis inteſtini recti anguſtiis, Diſſertatio Medica, quam in auguſtiſſimo Ludovico Medico propugnabat Auctor Ludovicus Franciſcus Jourdan Duchadoz. *Monſpelii apud* Auguſtum Franciſcum Rochard, *Regis & Univerſatis Medicinæ typographum unicum.* 1774.

Cette diſſertation forme un in 4to de 34 pages. Elle roule ſur les accidents & maladies qui naiſſent du rétréciſſement

de l'inteftin *Rectum*, par une caufe quelconque. Cette piece eft faite avec beaucoup de foin. On la trouve à Montpellier chez *Rochard*, feul Imprimeur du Roi & de la Faculté de Médecine, & à Paris chez *Pierre François Didot* le Jeune, libraire, Quai des Auguftins.

Voyages métallurgiques, ou Recherches & Obfervations fur les mines & forges de fer, la fabrication de l'acier, celle du fer blanc, & plufieurs mines de charbon de terre, faites depuis l'année 1757 jusques & y compris 1769, en Allemagne, Suede, Norwege, Angleterre, & Ecoffe; fuivies d'un Mémoire fur la circulation de l'air dans les mines, & d'une notice de la Jurisprudence des mines de charbon dans le pays de Liege, la province de Limbourg, & le Comté de Namur, avec figures. Par feu Mr. Jars, *de l'Académie Royale des Sciences de Paris, de celle de Londres pour l'encouragement des arts, & affocié de l'Académie des Sciences, Belles-Lettres, & Arts de Lyon; dédiés à l'A-*

l'Académie Royale des Sciences de Paris, & publiés par Mr. G. Jars, *correspondant de l'Académie Royale des Sciences de Paris, & associé à celle de Lyon. A Lyon chez* Gabriel Regnault. 1774. Un Volume in 4to de 416 pages, sans la préface qui en remplit 32.

Ce bon ouvrage se trouve aussi à Amsterdam chez *Marc-Michel Rey.*

De Thermis Borboniensibus apud Campanos, specimen medico-practicum, sive de legitimo circa illas tractatu practico, Prolegomena. Calvomonti, ex typis Cl. Antonii Bouchard, *civitatis collegiique typographi nec non bibliopolæ.* 1774. C'est à dire,

Essai de Médecine pratique sur les eaux thermales de Bourbonne les bains, en Champagne dans le Bassigny &c. A Chaumont, chez *Cl. Antoine Bouchard*, imprimeur & libraire de la ville & du College.

C'est une dissertation académique, in 4to de 86 pages. Elle est fort savante & fort bien faite. L'Auteur en est Mr.

Juvet, Doćteur en Médecine. Il a consulté, à ce qu'il paroît, non seulement tout ce qu'on a écrit sur les eaux minérales de Bourbonne, mais généralement tout ce qu'on a écrit sur les eaux minérales. Il a joint, pour les eaux de Bourbonne, ses propres expériences à celles des autres; & il en a formé un traité très-utile, sur-tout pour la pratique de la Médecine. Il a donné un exemple qui mérite d'être suivi.

Il paroît en France plusieurs ouvrages d'économie politique. Nous en distinguerons deux; l'un parce qu'il a été traité de *Roman* par quelques personnes; l'autre parce qu'il fournit l'occasion de proposer une question de Droit naturel.

Le premier de ces ouvrages est intitulé: *Richesse du Roi de France fondée uniquement sur le zele de ses sujets.* Il est de Mr. *Roussel*, conseiller, maître en la chambre des comptes de Bourgogne. Mr. *Roussel* divise les François en trois ordres. Le premier contient ceux qui ont dix mille livres de rente, & au dessus. Le second tout ce qu'on ap-

appelle gens aisés; & le troisieme ceux qui consomment au moins deux cents livres par an. Chaque ordre est subdivisé en trois classes. La premiere du premier ordre paye dix mille livres par tête; la seconde cinq mille; la troisieme deux mille cinq cents. La premiere du second ordre paye mille livres; la seconde cinq cents; la troisieme deux cents cinquante. Enfin la premiere classe du troisieme ordre paye cent livres; la seconde cinquante; & la derniere vingt & cinq. Mr. *Roussel* propose des récompenses honorifiques pour ceux qui se placeront dans les plus hautes classes. Et voilà ce qu'on appelle un *roman.* On ignore sans doute que ce roman a été réalisé dans les sept Provinces, où, durant quelque temps après la création du Stathouder héréditaire, on a payé des contributions par classes, & où l'on ne se pressoit pas de se mettre dans les dernieres. Il est vrai que les besoins d'un pays, qui demande tant de fraix pour se défendre contre les rivieres & contre la

mer, ont dans la ſuite forcé d'avoir recours à d'autres impôts; mais la contribution par claſſes ſubſiſte encore. Le beſoin n'auroit pas lieu en France ſi la contribution rapportoit huit cent millions par an, comme le ſuppoſe Mr. *Rouſſel*, qui en exempte les eccléſiaſtiques, les femmes, les enfants &c.

Le ſecond ouvrage dont nous parlerons a pour titre: *La poule au pot.* A la tête de cet ouvrage eſt la copie du billet qui accompagnoit le manuſcrit adreſſé à *Rey*, fameux libraire d'Amſterdam. Nous allons tranſcrire ce billet; il eſt court, & nous paroît curieux.

„Je vous envoye une lettre de change, Monſieur, de 150 livres, & un „manuſcrit qui a pour titre *la poule au* „*pot.* Vous le recevrez ſucceſſivement „en cinq lettres d'ordinaire en ordinaire. „Les pages ſont numérotées, & vous „trouverez la ſuite aiſément. Je vous „prie de le faire imprimer le plutôt poſ„ſible, & d'en vendre les exemplaires à „votre profit comme vous voudrez, & „d'en

„d'en faire passer en France le plus que „vous pourrez. L'intention de l'auteur „est d'être anonyme, & ne veut que l'im-„pression de l'ouvrage: il desireroit que „cela fut in octavo, belle impression.

Disons un mot de l'ouvrage.

„Le royaume doit beaucoup au delà „de trois milliards, dont il paye près de „cent cinquante millions d'intérêt, de-„vant le principal.

„Le Roi ne peut pas, sans anéantir la „nation, faire banqueroute.

„Il ne peut pas rembourser en argent... „parce qu'on seroit obligé de porter les „capitaux chez l'étranger pour y acqué-„rir des fonds, & que les hommes iroient „dans leurs possessions....

„Il faut pourtant se libérer.... Le „clergé a plus d'un tiers de biens fonds... „Que le Roi s'empare de tous les biens „fonds des Evêques, Curés, Chanoines, „Bénéficiers de toute espece, & qu'on „donne à chacun le même revenu qu'il a, „en rente sur la maison de ville pendant „leur vie.

„Quant aux Moines, leur donner dès „ce moment une penſion honnête; dé- „fenſe de recevoir des novices....

„Les arrangements faits, rembourſer „vingt millions, & donner au dernier en- „chériſſeur les biens nommés de main „morte....

„Tous les biens de main morte étant „à vendre, qui valent plus du double de „la dette nationale, on obſerveroit de „laiſſer des biens, ſoit en fief pour les „gentilshommes, ou en roture. Et pour „les payſans tout en roture....„

Après un détail d'arrangements, dans lequel nous n'entrerons point, l'Auteur montre par ſes calculs que la dette nationale ſeroit payée, que les Miniſtres du culte &c. ſeroient payés; qu'on pourroit donner à vingt & cinq mille familles de gentilshommes deux mille livres de revenu à chacune; & à cinq cents mille familles de payſans, à chacune cent livres de rentes &c.

Ce projet ne peut être juſte que la propoſition; *les corps dans un État ne peu-*

peuvent point avoir droit de propriété, ne ſoit vraie. C'eſt ce que l'Auteur ſuppoſe, & ce qu'il tâche de prouver.

„L'intéreſſé, l'homme de parti, l'igno„rant, l'imbécille, l'homme qui ne penſe „que d'après ce qu'on lui a dit, répete „ou voit que ces fonds ſont une pro„priété.„

Le rédacteur de cet article eſt proteſtant; il n'eſt ni intéreſſé dans cette affaire, ni du parti du clergé; ignorant & imbécille, il ſe peut qu'il le ſoit, mais il s'eſt toute ſa vie efforcé de s'inſtruire & de penſer d'après lui-même; cependant il voit que *ſi un corps quelconque dans l'État eſt capable de propriété,* les biens fonds des eccléſiaſtiques ſont une propriété.

„Mr. l'Évêque de.... meurt; qui a „droit a ſon évêché de trois cents mille „livres de rente? quel eſt ſon héritier?„

Perſonne n'a droit à l'évêché; mais la menſe épiſcopale a droit à la propriété des fonds qui produiſent cette rente.

L'héritier, continue l'Auteur, est l'État. Il n'y a, disons-nous, aucun héritier ici, parce que le propriétaire des biens est un corps qui ne meurt point.

„Mais.... les ministres de la religion..
„n'étant pas dans l'état de famille, com-
„me mari & pere, ils ne sont qu'em-
„ployés, & n'ont droit qu'à une solde.„

Il nous semble que cela étoit vrai dans l'origine des choses; & nous pensons que si l'on s'étoit toujours borné à fournir aux ecclésiastiques un entretien honnête, sans leur donner des fonds, ils n'auroient aucun sujet de se plaindre. Mais enfin, on les leur a donnés ces fonds; ils sont à eux.

„Du moment qu'on les leur a donnés,
„c'est une propriété, quant au revenu:
„s'ils en ont une, ce ne peut être que
„celle-là.„

C'est, à notre avis, ce qui reste à prouver. La chose seroit incontestable si on ne leur avoit donné que l'usufruit. Mais on leur a donné la propriété.

Nous

Nous sommes fort éloignés de décider. Mais nous trouvons que le tout se réduit à une question de Droit naturel, qui mériteroit d'être approfondie. Cette question est: Un corps reconnu par l'État peut-il posséder des biens en propriété?

Et nous avouons ingénuement que cette importante question ne nous semble pas suffisamment éclaircie dans *la poule au pot*; c'étoit cependant par où il falloit commencer.

Manuel secret & analyse des remedes de MMs. Sutton *pour l'inoculation de la petite vérole. Par Mr. de* Villiers, *Docteur Régent de la Faculté de Médecine de Paris, ancien Médecin des armées du Roi de France en Allemagne, & Médecin de l'École royale vétérinaire.* A Paris chez *P. F. Didot* le jeune, libraire de la Faculté de Médecine de Paris. 1774. Brochure in 8vo de 37 pages.

Diverses circonstances ont obligé l'Auteur à faire imprimer promptement ce qu'il a découvert sur un sujet si inté-

reſſant pour tout le genre humain. Nous attendons la ſuite de ces importantes recherches ; & l'Auteur eſt très en état de s'en tirer d'une maniere auſſi honorable pour lui, qu'avantageuſe pour les hommes.

Pieces d'Éloquence qui ont remporté le prix de l'Académie Françoiſe depuis 1765 jusqu'en 1771. A Paris, chez *A. Demonville*, imprimeur-libraire. 1774. Quatrieme Volume.

C'eſt un in 12mo de 424 pages. Le recueil entier commence en 1671, époque de la fondation du prix, tant d'éloquence que de poéſie dans l'Académie Françoiſe. Nous en avons jusqu'à préſent quatre Volumes, qui contienneet les pieces couronnées dans un ſiecle complet. Les tomes troiſieme & quatrieme renferment tous les éloges de Mr. *Thomas*.

Chaque Volume ſe vend ſéparément 50 ſols relié; mais on peut avoir les quatre Volumes enſemble, auſſi reliés, pour 9 livres. Il y a de plus un Volume,

me, petit in 8vo, qui contient les pieces de poésie couronnées par la même Académie. Il va depuis 1671 jusqu'en 1772.

Éloge de la Fontaine, *qui a concouru pour le prix de l'Académie de Marseille, en 1774. Par Mr. de la* Harpe

Quando ullum invenient parem?
HORAT.

A Paris, chez *Lacombe* Libraire. 1774. Brochure in 8vo de 92 pages.

On loue beaucoup cette piece, qui ne nous est pas encore parvenue.

Fables & Oeuvres diverses de Mr. l'Abbé Aubert, *Lecteur & Professeur Royal en Littérature Françoise. Nouvelle édition, contenant, entr'autres, le Poëme de* Psyché *avec des augmentations considérables, & le Discours de l'Auteur pour l'ouverture de ses leçons au College Royal. A Paris, chez* Moutard *libraire*, 1774. *Avec approbation & privilege du Roi.* Deux Volumes in 8vo de 340 pages chacun.

Cette édition eſt très-belle; il y a des figures à la tête de chaque volume. Les œuvres de Mr. l'Abbé *Aubert* ſont bien connues dans la République littéraire. Le Diſcours ſe vend ſéparément.

Diſſertatio academica de cancro &c. C'eſt à dire,

Diſſertation académique ſur le cancer, couronnée par l'Académie des Sciences & Belles-Lettres de Lyon. Par Mr. *Perilhe*, Docteur en Médecine &c. A Paris, chez de *Hanſy* le jeune, in 8vo.

Ce Mémoire a obtenu le prix double que l'Académie de Lyon avoit propoſé ſur cet important ſujet. L'Auteur, peu content de l'ancienne pratique & de la théorie ordinaire, en trace une nouvelle, au moins en partie, fondée ſur les faits & ſur l'obſervation. Cette théorie conduit à une méthode curative différente de celles qu'on a ſuivi jusqu'ici. L'Auteur, parmi les remedes qu'il conſeille, met l'air fixe qui a la propriété de réſiſter à la pourriture.

Hiſtoi-

Histoire ſecrète du Prophete des Turcs. A Conſtantinople, de l'Imprimerie d'I- brahim *Pacha; & ſe vend à Paris chez* J. Fr. Baſtien. 1775.

C'eſt un roman très-varié, fort propre à attirer les jeunes gens par les avantures extraordinaires qu'il contient.

Contes mis en vers par un petit couſin de Rabelais. *A Paris chez* Ruault, *libraire*, 1775. Un Volume in 8vo; avec de très-belles gravures.

On aſſure que l'Auteur eſt effectivement parent du fameux *Rabelais.* Il en a hérité une bonne doſe de gaieté. Quelques uns de ces contes ſont dignes du curé de Meudon.

ITALIE.

On a donné à Rome une nouvelle édition de la Géographie ancienne de *Cellarius*, en un volume *in folio.* On y a mis les cartes qu'on avoit ajoutées à l'édition d'Angleterre, & celles que *Cellarius* avoit données dans un autre ouvrage intitulé *Notitia Orbis antiqui.* Ces

car-

cartes sont ici rectifiées à bien des égards.

Diverses pieces enrichissent cette édition. Une de *Cellarius* même, intitulée *Additamentum de novo orbe, an cognitus fuerit veteribus.* Une dissertation du P. *Jacquier* sur l'origine de la Géographie; une autre du célebre *Boschowich* sur un ancien anémometre découvert depuis quelques années à Rome hors de la Porte capene &c.

GRANDE BRETAGNE.

British Biography &c. C'est à dire, Biographie Angloise; ou détail exact & impartial de la vie & des écrits des personnes qui dans la Grande Bretagne & en Irlande, depuis *Vicklef* qui par ses écrits commença la réformation, jusqu'à présent, se sont distinguées dans la politique, dans l'art militaire, dans la marine, dans la philosophie, dans la poésie, dans le droit, & dans la théologie. On y rapporte leurs actions les plus remarquables, les accidents qui leur

sont

ſont arrivés, les particularités de leur mort, autant qu'on a pu les recueillir de l'hiſtoire, des regiſtres, & des mémoires dè famille; on y donne un catalogue de leurs écrits avec quelques remarques; & on y trace leurs caracteres avec autant de liberté que d'impartialité. A Londres, chez *Baldouin.* 1774. Six Volumes in 8vo. Prix, 1 livre, 11 ſchellings, 6 deniers.

Le compilateur de ces vies ſuit l'ordre chronologique; il ſe borne aux perſonnes qui ont fait honneur à l'Angleterre. L'ouvrage a été publié par numéro: le premier parut il y a quelques années; le ſecond en 1766; le troiſieme en 1767. Actuellement il y en a ſix volumes, & l'on aſſure qu'il n'en manque que deux pour compléter un ouvrage qui ſurement a coûté beaucoup de temps, de ſoins, & de peine. Le ſixieme volume conduit au temps de *Dryden*, de *Tillotſon* &c. A la tête de pluſieurs de ces vies ſont les portraits des perſonnes dont on parle.

Scien-

Science improved; or the theory of the Universe &c. C'eſt à dire,

La ſcience perfectionnée; ou théorie de l'Univers, contenant un ſyſtême raiſonné des plus utiles & des plus amuſantes parties de la Phyſique expérimentale, avec des planches mobiles nouvellement inventées. Ouvrage compoſé pour expliquer les propriétés occultes de la nature, & les différents phénomenes des corps céleſtes, ſuivant les vrais principes de la raiſon & de la religion; pour l'inſtruction & l'amuſement de la jeuneſſe des deux ſexes. Par *Thomas Harrington.* A Londres, chez *Crowder.* 1774. Un Volume in 4to.

Nous ne connoiſſons cet ouvrage que par ce qu'on nous en a écrit; ainſi nous ne pouvons pas dire ce que c'eſt que ces planches mobiles (*moveable plates*). On nous mande que cet ouvrage paroît deſtiné à la jeuneſſe; que cependant on ne ſauroit l'entendre ſans quelque connoiſſance de l'Aſtronomie; que quelques articles y ſont fort clairs, & d'autres fort obſcurs;

obſcurs; & que, pour égayer le ſujet, on y a ſemé des réflexions morales, des paſſages de Poëtes &c.

Ce Volume, dit-on, ne traite que des planetes, de leurs orbites, mouvements, & aſpects, le tout traité ſuperficiellement. Mais l'Auteur aſſure qu'il a actuellement ſous preſſe un ſecond volume, qui ſervira de ſupplément au premier, & contiendra une deſcription exacte des planetes. Mr. *Harrington* promet d'y prouver clairement que les planetes ſont des mondes, & de déterminer par le moyen de quelques découvertes optiques faites depuis peu, la longueur des jours, des nuits, des mois, & des années de chaque planete, de fixer leurs ſaiſons, leurs lunes, leurs éclipſes, leurs différents degrés de chaud & de froid, & pluſieurs autres choſes que nous ignorons encore.

An eaſy vay to prolong life, by a little attention to our manner of living &c. C'eſt à dire,

Ma-

Maniere aiſée de prolonger la vie en faiſant un peu d'attention ſur ſa maniere de vivre: contenant pluſieurs obſervations ſalutaires ſur l'exercice, le repos, le ſommeil, les évacuations &c.; avec des recherches ſur les queſtions ſuivantes. Pourquoi quelques perſonnes avec beaucoup d'appétit mangent-elles peu, pendant que d'autres avec peu d'appétit mangent beaucoup? D'où vient que nous perdons l'appétit, lorsque l'heure à laquelle nous ſommes accoutumés de manger, eſt paſſée? Faut-il, pour conſerver ſa ſanté, ſe faire ſaigner au printemps? Eſt-il préjudiciable de faire par occaſion uſage des cordiaux? On y a joint quelques remarques ſur l'ivrognerie, & ſur l'avantage de ſe purger au printemps. Par un Médecin. A Londres, chez *Bell* 1774. Seconde partie. Prix, un ſchelling ſix deniers.

C'eſt une brochure in 8vo de 39 pages en Anglois, & une en Latin qui renferme quinze regles néceſſaires pour conſerver la ſanté. La premiere partie parut

en

en 1773. A préſent l'ouvrage eſt complet. Il a été très-bien reçu en Angleterre. On trouve qu'il contient d'excellentes remarques, & qu'il mérite d'être entre les mains de tout le monde.

ALLEMAGNE.

J. H. Lamberts *freye Perſpective, oder Anweiſung jeden perſpectiviſchen Aufriſs von freyen Stücken, und ohne Grundriſs zu verfertigen. Zweyte Auflage bey* Orell, Geſsner, Füſslin *und Compagnie. Zurich* 1774. C'eſt à dire,

La Perſpective libre, ou maniere de tracer immédiatement les objets en perſpective, ſans avoir recours au plan géométral, par *J. H. Lambert.* 1774. à Zurich, chez *Orell, Geſsner, Füſslin* & compagnie.

C'eſt une ſeconde édition de l'ouvrage publié en 1769 & traduit alors en françois ſous le titre de *Perſpective affranchie de l'embarras du plan géométral.* Le ſavant Auteur a enrichi cette nouvelle édition d'une ſeconde partie de

181 pages in 8vo & de 4 planches. On y trouve d'abord une courte histoire de la perspective, où Mr. *Lambert* montre les découvertes successives qu'on y a faites, & ensuite plusieurs nouvelles solutions de problemes de perspective.

Ausführliche Erzählung nebst Grundrissen der Belagerung der Festung Schweidnitz durch die Königl. Preuss. Truppen vom 7 Aug. bis 9 Octob. 1762, zum Druck befördert von H. *Hannover bey* Schmidt 1774: *3 Bogen 8vo, ein grosser Bogen, Grundriss der Festung mit der Belagerung, ein kleiner, Grundriss der Sappen, Minen und Entonnoirs an dem angegriffenen Fort.* C'est à dire,

Recit circonstancié & plans du siege de la citadelle de Schweidnitz par les Troupes Prussiennes depuis le 7 d'Août jusqu'au 9 d'Octobre 1762, publié par *H.* A Hanovre chez *Schmidt* 1774. 3 feuilles in 8vo, outre une grande feuille qui contient le plan de la citadelle & des attaques, & une feuille plus petite

qui

qui contient les plans des sappes, des mines & des entonnoirs.

Practischer Unterricht von Taschenuhren, sowohl für Verfertiger als Liebhaber, *von* C. F. Vogel. *Leipzig bey* Breitkopf *und Sohn. 1774. gross 8vo 421 Seiten; 8 Kupfertafeln.* C'est à dire,

Traité pratique sur les montres, à l'usage tant des horlogers que des amateurs, par *C. F. Vogel.* Leipzig 1774, chez *Breitkopf* & fils. Grand 8vo de 421 pages, avec 8 planches.

Ce traité contient neuf chapitres. Dans le premier se trouve l'énumération des différentes especes de montres, avec le jugement qu'on en doit porter. Le second renferme une recherche critique sur toutes les parties d'une montre ordinaire. Le troisieme le calcul des montres. Le quatrieme comment on peut démonter & remonter une montre. Le cinquieme la maniere de régler les montres. Le sixieme comment on doit juger & choisir une montre. Le septieme comment on doit placer & entretenir une

pen-

pendule. Ce qui regarde les méridiennes & les cadrans ſolaires dans ce chapitre, n'eſt pas de la bonté du reſte de l'ouvrage. Le huitieme chapitre enſeigne à faire des eſſais avec les montres. Enfin le neuvieme donne un catalogue des meilleurs livres qui regardent les montres.

Regles & Principes de l'Art de la Guerre, *par* G. R. Fäſch, *Colonel des Ingénieurs au ſervice de Saxe*, *Chevalier de l'ordre militaire de St.* Henri. *Leipzig chez les héritiers de* Weidmann & *chez* Reich. *1774. Tome quatrieme de 554 pages in 8vo, outre 3 planches & 14 tables imprimées ſur des demi-feuilles & qui regardent les munitions néceſſaires dans une forteresſe.*

Ce même ouvrage ſe diſtribue auſſi en allemand.

Neuere Glazner Chronik, *zuſammengetragen von* Chriſtoph Trümpi, *Diener des Worts Gottes an der Kirche zu Schwanden. Glaris 1774. 768 Seiten in Octav.* C'eſt à dire,

Nou-

Nouvelle chronique de Glaris, compilée par *C. Trümpi*, Ministre du St. Evangile à Schwanden. Glaris 1774. 8vo, de 768 pages.

Isländische Litteratur und Geschichte. Erster Theil. 8vo, 1773. 13 Bogen. Göttingen im Verlage Johann Christian Dietrichs. C'est à dire,

Littérature & Histoire d'Islande. 1re Partie. Göttingen chez *J. C. Dietrich*. 1773. 8vo, de 13 feuilles.

Cet ouvrage contient, entr'autres choses remarquables, des recherches sur l'Edda.

Von der Sicherheit wider die Donnerstrahlen, eine Abhandlung, welcher die Bayrische Academie der Wissenschaften eine goldene Medaille zuerkannt hat, von P. P. Guden. *Göttingen, 1774. bey* Dietrich *8vo, 200 Seiten.* C'est à dire,

De la sûreté à l'égard des coups de foudre, traité auquel l'Académie des sciences de Baviere a adjugé une médaille d'or, par *P. P. Guden*. Göttingen 1774. chez *Dietrich*. 8vo, de 200 pages.

L'Auteur de cet ouvrage s'eſt efforcé d'être clair & convaincant. Il traite, en différentes ſections, de l'origine des nuages; de celle du tonnerre & de la foudre; de l'effet de la foudre ſur les verges de métal, & de la vertu qu'ont ces verges d'attirer & de détourner la foudre; de la chûte de la foudre ſur le premier objet élevé qui ſe préſente; de la maniere de décharger un orage, de détourner la foudre, & de prévenir la grêle; enfin la ſolution de quelques problêmes.

R. E. F. Opits *Geſchichte ſeines im Fürſtenthum Minden eingeführten einpfropfen der Kinderblattern. Minden 1774. bey* Körber. *8vo von 109 Seiten.* C'eſt à dire,

Hiſtoire de l'inoculation de la petite vérole introduite dans la principauté de Minden par *R. E. F. Opitz*, & publiée par le même. Minden 1774. Chez *Körber.* 8vo, de 109 pages.

Abhandlung von den wilden Kaſtanien und deren Nutzen zur Fütterung und Mäſtung des Hornviehes und der

Scha-

Schafe. 1774. auf einem Bogen ohne Druckort. C'eſt à dire,

Traité ſur les marrons ſauvages & leur utilité pour la nourriture & l'engrais des bêtes à cornes & des moutons. 1774. une ſeule feuille d'impreſſion ſans nom de lieu.

Die Practik des Seidenbaus, beſtehend in drey Theilen, als: 1. Die Wartung der Maulbeerbäume; 2. die Wartung der Seidenwürmer; 3. die Zubereitung der Seide, herausgegeben und auf hohen Befehl mit verſchiedenen Anmerkungen und Zuſätzen vermehret von Johann Friedrich Thym *Kön. Preuſs. Plantagen-inſpector in der Mittelmarck. 8vo, 1774. bey* G. J. Deckern. *8 Bogen.* C'eſt à dire,

La pratique de la culture de la ſoie, conſiſtant en trois parties, dont la 1e contient la culture des meuriers: la 2e, la maniere de ſoigner les vers à ſoie: la 3e la préparation de la ſoie, publiée & augmentée de pluſieurs remarques & additions en conſéquence d'ordres ſupérieurs par *J. F. Thym,* Inſpecteur des plantages de la Marche moyenne, au ſer-

vice de S. M. Prussienne. 1774. chez *G. J. Decker*. 8vo, de 8 feuilles.

Anmerkungen übers Theater, nebst angehängten übersetzten Stück Shakespears. *Leipzig, in der* Weygandischen *Buchhandlung, 1774. 160 Seiten in 8vo.* C'est à dire,

Remarques sur le théatre avec la traduction d'une piece de *Shakespear*. Leipzig dans la libraire de *Weygand*. 1774. 8vo, de 160 pages.

La piece de *Shakespear* qu'on trouve traduite dans cet ouvrage, est intitulée *Love's Labours Lost*. Apparemment que le traducteur a eu ses bonnes raisons pour choisir cette piece, qui n'est rien moins qu'une des meilleures du grand Tragique anglois.

Ueber die Toleranz und Gewissensfreyheit, in sofern der rechtmäßsige Religions-Eifer sie befördert, und der unrechtmäßsige sie verhindert. Erstes und zweytes Buch, von Friedrich Germanus Lüdke. *Berlin 1774, bey* Mylius, *390 Seiten in 8vo.* C'est à dire,

Sur

Sur la tolérance & sur la liberté de conscience, entant que le vrai zele réligieux les protege, & que le faux zele les empêche. Premier & second Livres par *F. G. Lüdke.* Berlin 1774, chez *Mylius*, 8vo de 390 pages.

Neueste Religionsgeschichte, unter der Aufsicht Herrn Ch. Wilh. Franz Walchs. *Vierter Theil. Lemgo, in der* Meierschen *Buchhandlung, 1774. 572 Seiten in 8vo.* C'est à dire,

Histoire des événements les plus récents en fait de religion, publiée sous l'inspection de Mr. *C. G. F. Walch.* Quatrieme partie. Lemgo, chez *Meyer*, 1774. 8vo, de 572 pages.

Cette Histoire, dont les trois premieres parties ont déjà été publiées successivement, est rédigée par une Société de gens de lettres, & Mr. *Walch*, qui veille à l'impression, en est le principal.

Synodalrede über die besten Mittel, wodurch der Fortgang eines verbesserten Zustandes der Zürcherischen Kirche kann befördert werden, vorgetragen von

Heinr. Efcher, *Pfarrer zu Pfäffikon und Decano der Kyburger Clafs. Zürich, bey* Orell &c. *1774. 43 Seiten in 8vo.* C'eft à dire,

Difcours fynodique fur les meilleurs moyens de continuer & d'augmenter l'amélioration de l'églife de Zürich, prononcé par *H. Efcher*, curé de Pfäffikon & Doyen de la Claffe de Kyburg. Zürich, chez *Orell* &c. 1774. 8vo, de 43 pages.

Predigten von einem Frauenzimmer verfaffet. Aus dem Englifchen. Leipzig 1775, bey Böhme. *220 Seiten in 8vo.* C'eft à dire,

Sermons compofés par un femme, traduits de l'anglois. Leipzig 1775, chez *Böhme.* 220 pages in 8vo.

Cet ouvrage contient dix difcours, dont les trois derniers ont, à ce que l'on prétend, une Dame allemande pour Auteur. Ce qu'il y a de fingulier c'eft que ces fermons ne contiennent presque rien qui regarde les Dames en particulier.

D. Gotthilf Zachariä, *chriftliche Religionsgefchichte und Lehre, zum Unter-*

terricht vernünftig zu erziehender Kinder. Göttingen, in Kubelers *Verlage. 1774. 410 Seiten in 8vo.* C'eſt à dire,

Hiſtoire & Doctrine de la Religion chrétienne, pour ſervir à l'inſtruction des enfants qu'on deſtine à être élevés ſenſément, par *D. G. Zachariä.* Göttingue, chez *Kubeler.* 1774. 8vo de 410 pages.

Was hat Jeſus *ſelbſt bey ſeinem ſichtbaren Wandel auf Erden in ſeinen hinterlaſſenen Reden eigentlich gelehret? Roſtock und Leipzig, in der* Koppiſchen *Buchhandlung. 1774. 602 Seiten in 8vo.* C'eſt à dire,

Qu'eſt-ce que *Jeſus* lui-même a proprement enſeigné pendant ſon ſéjour viſible ſur la terre dans les Diſcours qu'il nous a laiſſés? Roſtock & Leipzig, chez *Koppen.* 1774. 8vo de 602 pages.

Qu'on nous permette de remarquer qu'une interrogation ne nous paroît pas un titre.

Heinrich Home *Verſuche über die Geſchichte des Menſchen. 2 Theile. 8vo.* 1774. C'eſt à dire,

Essai sur l'Histoire de l'homme, par *H. Home.* 2 Parties in 8vo 1774.

Anmerkungen und Zweifel über die gewöhnlichen Lehrsätze vom Wesen der menschlichen und thierischen Seele. 8vo, Riga. 1774. C'est à dire,

Remarques & doutes sur les principes ordinaires de la nature de l'ame des hommes & de celle des bêtes. 8vo, Riga. 1774.

Versuch über die Religionsgeschichte der ältesten Völker, besonders der Egypter, von Chr. Meiners, *Prof. der Philos. Göttingen. 1774. 8vo.* C'est à dire,

Essai sur l'Histoire réligieuse des plus anciens peuples, & sur-tout des Egyptiens, par *C. Meiners*, Professeur en Philosophie. Göttingen. 1774. 8vo.

Karl Mastaliers *Gedichte nebst Oden aus dem* Horaz. *Wien, in der* von Ghelischen *Buchhandlung. 1774. 8vo.* C'est à dire,

Poésies par *C. Mastalier*, outre quelques odes d'*Horace*. Vienne dans la Libraire de *Ghel.* 1774. 8vo.

Min-

Minnegesang auf Graf Ludwig von Oettingen. *Wallerstein 1775.* 2 *Bogen in 8vo.* C'est à dire,

Élégie sur le Comte *Louis d'Oettingen.* Wallerstein 1775. 2 feuilles d'impression in 8vo.

Cette élégie, faite sur un ancien Comte d'*Oettingen*, est livrée ici, traduite en allemand moderne & accompagnée d'un commentaire.

On trouve chez *G. J. Decker*, Imp. du Roi à Berlin, les nouveautés suivantes.

Abraham, Paulus, Töllner *und im Schoos* Abrahams Socrates. *Ein Gespräch. 8vo. 1774.* 2 *Groschen.* C'est à dire,

Dialogue entre *Abraham*, *St. Paul*, *Töllner*, & *Socrates* qui est dans le sein d'*Abraham*. 8vo. 1774. Prix 2 gros.

Die Antwort, oder wahrscheinliche Unterredung zwischen Paulus, Socrates, Töllner, *und andern. 8vo. 1775.* 2 *Gr.* C'est à dire,

La Réponse, ou Dialogue probable entre *St. Paul*, *Socrate*, *Töllner* & les autres. 8vo. 1775. Prix 2 gros.

Borowsky *ſiſtematiſche Tabellen, über die allgemeine und beſondere Naturgeſchichte, zu weitern Erklärungen in Vorleſungen. 8vo. 1775. 6 Gr.* C'eſt à dire,

Borowsky tables ſyſtêmatiques pour ſervir d'explications aux leçons d'Hiſtoire naturelle, tant générale que particuliere. 8vo. 1775. Prix 6 gros.

Samuel Buchholtz *Verſuch einer Geſchichte der Churmarck Brandenburg, von der erſten Erſcheinung der deutſchen Sennonen an bis auf jetzige Zeiten, nach ſeinem Tode zum Druck befördert von* Heinatz. *6ter Band, welcher die Geſchichte des jezt regierenden Königs* Friedrichs *des Groſsen bis auf den Hubertsburger Frieden enthält, nebſt vollſtändigen Regiſter über alle 6 Theile. gr. 4to. 1775. 3 Rthlr.* C'eſt à dire,

Eſſai d'une Hiſtoire de la Marche électorale de Brandebourg depuis la premiere apparition des Sennons allemands jusqu'à nos jours, par *Samuel Buchholtz,* & publiée après la mort de l'Auteur par *Heinatz.* 6e Volume qui contient l'Histoire

toire du Roi régnant *Fréderic* le Grand jusqu'à la paix d'Hubertsburg, & une table des matieres générale & complete pour les 6 Volumes. grand 4to. 1775. Prix 3 écus.

Eben daſſelbe, unter dem Titel: Neueſte Brandenburgiſche Geſchichte, 2ter Theil, mit vollſtändigem Regiſter über beyde Theile, gr. 4to. 1775. 2 Rthlr. 8 Groſchen. C'eſt à dire,

Le même ouvrage ſous le titre: Nouvelle Hiſtoire de Brandebourg, 2e Partie, avec une table des matieres complete pour les 2 Volumes. grand 4to. 1775. Prix 2 Écus 8 gros.

G. W. Burmanns *fortgeſetzter poetiſcher Miſswachs fürs Jahr 1775. 8vo. 1 Gr.* C'eſt à dire,

Continuation de l'avorton poétique par *G. W. Burmann*, pour l'année 1775. 8vo. 1 gros.

Il nous ſemble qu'il faut ſe croire bien au deſſus de la critique, ou s'en embaraſſer très-peu, pour oſer choiſir un titre qui prête tant à la plaiſanterie.

Das Conclave von 1774. ein Drama für die Musik, welches im Carneval des 1775 Jahres auf dem Theater delle Dame *aufgeführet werden soll. Den Damen dieses Theaters zugeeignet, Deutsch und Italienisch, gr. 8vo. Rom, bey* Cracas. *8 Groschen.*

C'est une traduction allemande, avec l'original à côté, du fameux Drame intitulé le Conclave de 1774.

Der Eigensinn des Glücks, in den ausserordentlichen Begebenheiten des Baron von T*** *und seiner Familie, 8vo. 1775. 16 Groschen.* C'est à dire,

La bizarrerie du Destin prouvée par les avantures extraordinaires du Baron de *T**** & de sa famille, 8vo. 1775. Prix 16 gros.

Für Litteratur und Herz, 1 Quartal 8vo, eine Wochenschrift, davon alle Sonnabend ein halber Bogen ausgegeben wird, jedes Quartal 8 Gr. C'est à dire,

Pour la littérature & pour le cœur. Premier trimestre, 8vo. Ouvrage périodique dont on distribue tous les Same-

medis une demi-feuille, à 8 gros par trimeſtre.

J. J. Gardane *entdecktes Geheimniſs derer* Suttons, *oder die der ganzen Welt bekannt gemachte Einimpfung der Pocken aus dem Franzöſiſchen überſetzt*, *von* R. C. F. Opitz, *8vo. 1775. 3 Gr.*

C'eſt une traduction du ſecret dévoilé des *Suttons* à l'égard de l'inoculation, ouvrage écrit originairement en François par *J. J. Gardane*, & traduit nouvellement en allemand par *R. C. F. Opitz*.

Gedanken über die Temperatur des Herrn Kirnbergers, *nebſt einer Anweiſung, Orgeln, Claviere, Flügel &c. auf eine leichte Art zu ſtimmen, von* G. F. T. *einem Liebhaber der Muſik. 8vo. 1775. 8 Groſchen.* C'eſt à dire,

Reflexions ſur le Tempérament de Mr. *Kirnberger*, avec une méthode facile pour accorder les orgues, clavicordes, clavecins &c. par *G. F. T.*, amateur. 8vo. 1775. Prix 8 gros.

Hymmens (*Geh. Rath.*) *Zwölf Lieder mit Melodien, und eben ſo viel unter-*

mischte Galanterie-Stücke für das Clavier. gr. 8vo. 1775. 8 Groschen. C'est à dire,

Douze chansons avec les airs, & tout autant de pieces de Clavecin, par le Conseiller Privé *Hymmen.* grand 8vo. 1775. Prix 8 gros.

Ebendesselben Poesien nach verschiedenen Maas und Gewicht, mit angehängten kritischen Urkunden. 8vo. 1775. 7 Groschen. C'est à dire,

Poésies de différents rhythmes, & de différentes mesures, avec quelques morceaux de critique, par le même 8vo. 1775. Prix 7 gros.

Mathias Oesterreichs *Beschreibung und Erklärung der Grupen, Statuen, ganzen und halben Bruststücke, Basreliefs, Urnen und Vasen von Marmor, Bronze und Bley, sowohl von antiker als moderner Arbeit, welche die Sammlung Sr. Majestät des Königs von Preussen ausmachen. gr. 8vo. 1776. 8 Groschen.* C'est à dire,

De-

Description & explication des groupes, statues, bustes entiers & demi-bustes, bas-reliefs, urnes & vases de marbre, de bronze & de plomb, tant antiques que modernes, qui forment la collection de S. M. le Roi de Prusse, par *M. Oesterreich*. grand 8vo. 1775. Prix 8 gros.

Sammlung merkwürdiger Erfahrungen, die den Werth und grossen Nutzen der Pockeninokulation näher bestimmen können. 1. Stück. 8vo. 1774. 3 Groschen. C'est à dire,

Recueil d'observations remarquables qui peuvent servir à mieux déterminer la valeur & l'utilité de l'inoculation de la petite vérole. 1e Partie. 8vo. 1774. Prix 3 gros.

Die Satiren des Aulus Persius Flakkus, *samt einer erklärenden Uebersetzung. 8vo. 1775. 6 Groschen.* C'est à dire,

Les Satires d'*Aulus Persius Flaccus*, avec une traduction qui sert à les expliquer. 8vo. 1775. Prix 6 gros.

Strahls

Strahls *Erklärungen der menschlichen Natur. 8vo. 1775. 2 Groschen.* C'est à dire,

Explication de la nature humaine par *Strahl.* 8vo. 1775. Prix 2 gros.

J. F. Thyms *die Nutzbarkeit fremde Thiere, Bäume und Pflanzen sowohl zur Nahrung als zu Fabriquen einzuführen und fortzupflanzen, und dadurch die Menschen zu vermehren. 8vo. 1775. 4 Groschen.* C'est à dire,

Utilité de l'introduction & de la culture d'animaux, d'arbres & de plantes exotiques, tant pour servir à la nourriture qu'aux fabriques, & pour augmenter par là le nombre des habitants, par *J. F. Thyms.* 8vo. 1775. Prix 4 gros.

Versuch einer nähere Bestimmung des Baums des Erkenntnisses Guten und Bösen, in einem Schreiben. 8vo. 1775. 2 Groschen. C'est à dire,

Lettre dans laquelle on tâche de mieux déterminer ce qu'étoit l'arbre de la science

çe du bien & du mal. 8vo. 1775. Prix 2 gros.

Livres nouveaux de l'Impreſſion de *G. J. Decker.*

Ammien Marcellin, ou les dix-huit Livres de ſon hiſtoire, qui nous ſont reſtés, traduit en françois, 3 Tomes, gr. 12mo. 1775. paroîtra à la *St. Jean.*

Il Conclave del 1774. Dramma per muſica, da recitarſi nel Teatro delle Dame, nel Carnevale del 1775. dedicato alle medeſime-Dame, gr. 8vo. Roma, per il Cracas, all' inſegna del Silenzio, con licenza ed approvatione, 1775. 6 Gr.

Le même françois & italien, gr. 8vo. 8 Gr.

Diſcours ſur le vrai mérite, prononcé dans l'aſſemblée publique de l'Académie Royale des Gentilshommes, le 2 Mars par Mr. *Borelly*, Profeſſeur d'Éloquence &c. 8vo. 1775. 2 Gr.

Épitre à Meſſieurs les Éleves de l'Académie Royale & militaire des Nobles, par

par un ancien Officier d'Infanterie, Gouverneur dans cette Académie, 8vo. 1775. 2 Gr.

Journal littéraire, dedié au Roi, par une Société d'Académie, Vol. XIII. à XVI. gr. 12mo.

Nous ne voulons pas prévenir le public ſur le mérite de la traduction d'*Ammien Marcellin*; mais nous ne pouvons pas nous réfuſer au plaiſir de dire un mot du *Diſcours ſur le vrai mérite*, & de l'*Épître aux Éleves de l'Académie des Nobles*.

L'Orateur, après un court exorde, que la circonſtance lui fournit très-naturellement, dit aux jeunes éleves „Travaillez „à acquérir des connoiſſances ſolides; „formez-vous aux bonnes mœurs & à la „vertu; &... tâchez d'avoir un jour les „lumieres & les vertus qui peuvent aſſu„rer vos ſuccès dans le monde & vous „rendre utiles à la Société. C'eſt l'abré„gé de tous vos devoirs, & en quoi con„ſiſte le vrai mérite.„ Enſuite Mr. *Borelly*

relly trace le caractere des Nobles dans les fiecles paffés; reconnoît qu'à préfent la Nobleffe en général fe fait honneur de fes lumieres; rappelle que le mérite eft l'unique fource de la vraie nobleffe; que celui de nos ayeux n'eft pas le nôtre; qu'un noble qui dégénere, fe couvre d'opprobre; que la jeuneffe eft le temps propre à s'inftruire; qu'un militaire a befoin de beaucoup de connoiffances; que les talents fans la vertu font plus pernicieux qu'utiles; que le vrai but des études eft de préparer les cœurs à la vertu. Telles font les principales idées contenues dans ce difcours. Elles y font revêtues d'un ftyle proportionné au fujet.

L'épître eft en vers. Elle renferme toutes les regles que doit fuivre un jeune homme, qui dans l'âge le plus dangereux fe trouve abandonné à lui même, pour éviter les écueils qui ne font que trop fréquents dans la mer orageufe du monde. Nous en rapporterons deux ou trois paffages.

La valeur est très-néceſſaire
A celui qui doit commander ;
Et dans cette noble carriere,
C'eſt l'honneur qui doit le guider.
Il doit, ſans mépriſer la vie,
Penſer en affrontant la mort,
Que ſi l'on meurt pour ſa partie
En Héros l'on finit ſon ſort.
Irons-nous chercher dans l'Hiſtoire
Les reſpects, les honneurs divers,
Que l'on rend par tout l'univers
Aux guerriers avides de gloire,
Qui courant après la victoire
Trouvent la mort dans les combats ?
Non, non.... *Schwerin* s'offre à ma vue,
Un coup mortel part & le tue.
FÉDERIC pleurant ſon trépas,
Lui fait dreſſer une ſtatue.
Ah, quel ſpectacle ! Heureux *Schwerin*,
Que ton ſort eſt digne d'envie !
Pour mériter ce beau deſtin,
Qui ne voudroit quitter la vie !

— — — —

O,

O, trop heureux, qui de l'étude
Connoiſſant bien l'utilité,
En a contracté l'habitude!
Par les ennuis, l'inquiétude,
Son eſprit n'eſt point agité.
Il ne craint pas la ſolitude,
Ni l'écueil de l'oiſiveté.
Tranquille au milieu des orages.
Il rit des caprices du ſort.
Il s'entretient avec les ſages.
Les grands hommes de tous les âges
Pour lui n'ont point ſubi la mort.
Ils lui parlent dans leurs ouvrages,
Qui du temps braverent l'effort.
Il voit ſans effroi ſa jeuneſſe
S'envoler comme un beau printemps.
Peut-il redouter la vieilleſſe?
Par ſon ingénieuſe adreſſe
Il a vécu dans tous les temps.
Et ſi la fortune cruelle
Veut lui refuſer ſa faveur,
Il ſait mépriſer ſa rigueur;
Il apprit que ce n'eſt pas d'elle
Que dépend notre vrai bonheur.

Cet-

Cette épitre finit par ces vers mémorables

Mais l'honneur, le ſeul véritable,
Dans nos cœurs grava cette loi:
„Sois humain, modeſte, équitable,
„Aime Dieu, l'État, & ton Roi.

TA-

TABLE DES ARTICLES.

